



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 008 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 24 avril 2006

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 24 avril 2006

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

LE DISCOURS DU TRÔNE

• (1100)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 11 avril, de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

Le Président: La dernière fois que la Chambre s'est penchée sur la question, il restait cinq minutes au député de Northumberland—Quinte West dans le cadre de la période réservée aux questions et aux observations. Y a-t-il des questions ou observations? Sinon, nous reprendrons le débat et entendrons le député d'Etobicoke-Centre.

• (1105)

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Etobicoke-Nord.

J'aimerais vous féliciter d'avoir été réélu, monsieur le Président. Je profite également de l'occasion pour remercier les électeurs d'Etobicoke-Centre de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'élisant deux fois au cours des 18 derniers mois pour les représenter à la Chambre des Communes. Mes obligations envers les électeurs d'Etobicoke-Centre sont d'autant plus grandes qu'ils m'ont choisi chaque fois par une majorité écrasante; je redoublerai donc d'efforts. Je viens faire partager à la Chambre des communes les valeurs chères aux électeurs d'Etobicoke-Centre que sont l'effort, l'intégrité et la générosité d'esprit.

Ce week-end était la fin de semaine de Pâques pour ma famille, comme pour la plupart des Canadiens d'origine ukrainienne et ceux de foi orthodoxe. Ainsi, je voudrais commencer ma réponse au discours du Trône en citant la Bible et en abordant du même coup un des sujets de discussion durant le dernier week-end: « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu! »

Au cours de la dernière fin de semaine, quatre militaires canadiens ont perdu la vie à l'autre bout du monde. Ces Canadiens se sont portés volontaires et ils ont laissé derrière eux la sécurité et le confort de leur foyer pour se rendre dans les montagnes dangereuses et désolées de l'Afghanistan. Ils sont allés là pour apporter la paix à une région du monde où le mal est encore bien présent dans des grottes, où des hommes imprégnés de haine, les talibans, se réunissent pour

semer les germes de la mort et où se prépare la destruction de millions de vies dans de grands champs de pavot.

Il ne fait aucun doute que ces quatre soldats canadiens qui ont perdu la vie croyaient qu'ils menaient une guerre juste, qu'ils étaient les artisans de la paix. On se rappellera donc des caporaux Matthew Dinning et Randy Payne, du lieutenant William Turner et du bombardier Myles Mansell qui ont consenti à faire ce sacrifice ultime, comme des « fils de Dieu ».

Dans le discours du Trône, le gouvernement a parlé très brièvement du rôle international du Canada en disant que « À la voix du Canada dans le monde, il faut joindre le geste », que nous allons défendre à l'étranger « les valeurs qui sont fondamentales pour le Canada: liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne », et enfin, que les politiques du Canada s'appuieront sur le fait que « forts de leurs convictions, les Canadiens sont déterminés à laisser leur marque [...] ».

Malheureusement, le discours du Trône n'a pas annoncé une vision ni précisé les moyens que nous allons prendre pour promouvoir et défendre à l'étranger nos valeurs fondamentales. Le véritable leadership s'appuie sur une vision et des mesures entrant dans le cadre de cette vision. Je voudrais profiter de cette occasion pour parler d'une vision et d'un cadre concernant la façon dont nous pouvons et devons établir des liens avec le monde à l'extérieur de nos relations commerciales.

Le rôle du Canada à l'étranger a évolué au cours des 139 dernières années. Pendant une bonne partie de notre histoire, nous avons été considérés comme un partenaire mineur dans les interventions internationales des puissances impériales dont nous étions les alliés. Qu'il s'agisse du Royaume-Uni ou des États-Unis, qu'il soit question de la guerre des Boers ou de la guerre de Corée, le Canada était toujours prêt à envoyer des militaires participer à la guerre aux côtés de nos alliés. Nous avons également été membres de grandes coalitions durant les deux guerres mondiales.

Enfin, il y a un demi-siècle, un diplomate canadien, Lester B. Pearson, a envisagé un rôle nouveau, tout à fait novateur, pour nos soldats. Il a proposé d'envoyer nos jeunes militaires dans des zones de conflit dans le monde entier non pas pour faire la guerre, mais pour maintenir la paix en tant que Casques bleus. Cette approche tout à fait nouvelle était un changement majeur dans la façon dont le Canada voyait son rôle dans le monde. Elle a valu à Lester B. Pearson le prix Nobel de la paix et elle a établi la tradition du Canada dans le domaine du maintien de la paix.

Aujourd'hui, le recours à des soldats pour assurer la paix a évolué et s'est généralisé allant jusqu'à inclure les opérations de maintien de la paix, catégorie dans laquelle entre la mission canadienne en Afghanistan qui s'apparente aux missions que nous menons depuis des décennies, notamment à Chypre et en Haïti, où nous intervenons actuellement en vue de la consolidation de la paix.

L'Adresse

Toutefois, aujourd'hui ce ne sont pas uniquement les militaires canadiens qui sont des émissaires de paix. À l'heure actuelle, il y a davantage de civils canadiens que de soldats canadiens qui servent à l'étranger, à titre de travailleurs humanitaires et de bâtisseurs de la société civile, auprès d'organisations non gouvernementales.

Rétablissement de la paix, maintien de la paix, consolidation de la paix, architecte de la société civile et bonne gouvernance: il n'est pas aisé de comprendre à quoi correspondent exactement ces notions. À partir de quel moment un soldat contribue-t-il au rétablissement de la paix? Joue-t-il un rôle de policier en Haïti et participe-t-il à l'édification de la société civile en Afghanistan? Comment peut-on garantir que nous ne commettrons pas de nouveau l'erreur de confier les missions de maintien de la paix à des soldats entraînés à faire la guerre, comme le régiment aéroporté en Somalie?

• (1110)

Pour que le Canada puisse capitaliser sur sa tradition de maintien de la paix vieille d'un demi-siècle et puisse faire encore une fois figure de chef de file, il faut établir un cadre clair sur la façon dont il s'engage dans des pays où des conflits graves sévissent ou où des transitions fondamentales sont en cours.

Imaginons que le ministère de la Défense devienne un ministère de la Guerre juste avec des obligations et des règles non ambiguës précisant les circonstances dans lesquelles le Canada entrerait en guerre. En situation de défense territoriale, les choses sont claires. En cas de guerre visant à contrer les éléments qui menacent la paix nationale, les organismes internationaux doivent clairement vérifier et confirmer les menaces. S'il y a responsabilité de protéger dans une situation autre qu'un génocide, situation qui exige une intervention immédiate, il faut également inclure une responsabilité claire de reconstruire.

Enfin, faisons en sorte que le Canada devienne le premier pays du monde à créer un ministère de la Paix, qui compterait des intervenants pour le maintien de la paix, des travailleurs humanitaires ainsi que des architectes de la démocratie et de la société civile, qui serait doté d'une structure organisationnelle semblable à celle de nos forces armées et qui embaucherait des volontaires dans le cadre de contrats pluriannuels comportant un choix de diverses spécialités, notamment le maintien de la paix, l'aide humanitaire et l'édification d'une société civile démocratique.

Il y a chaque année au moins une douzaine de pays qui sont aux prises avec d'importants conflits ou en pleine transition fondamentale. Le Canada compte bien souvent un grand nombre de collectivités originaires de plusieurs de ces pays. Nos communautés multiculturelles ont des connaissances linguistiques et culturelles profondes ainsi que des liens émotifs avec leurs anciennes patries. Ce potentiel humain unique au Canada peut être mis à profit pour favoriser la résolution des conflits et l'édification de la société civile.

Ce plan, bien exécuté, permettrait au Canada, par l'entremise de notre ministère de la paix, de se donner un rôle international d'intermédiaire impartial chargé de résoudre les conflits et de rebâtir les sociétés, sans que les pays touchés craignent de perdre leur souveraineté ou l'emprise sur leurs ressources nationales.

Ayant joué un rôle positif lors de transitions historiques, le Canada s'est attiré les bonnes grâces et la confiance des gens de ces pays et de leurs dirigeants politiques. Donnons une chance à la paix.

Malheureusement, nous vivons aujourd'hui un jour de deuil non officiel. Il y a quelques jours à peine, nous célébrions Pâques, fête au cours de laquelle nous méditons sur les sacrifices à faire pour vaincre le mal, sur l'idée de la résurrection après la mort. Quatre jeunes Canadiens ont fait le sacrifice ultime. Ils ont donné leur vie pour

redonner espoir à des étrangers, ceux qui vivent comme ceux qui ne sont pas encore nés, dans un pays lointain.

« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ». Imaginons et bâtissons un Canada qui sera béni, car il sera reconnu comme étant un pays de gardiens de la paix, un pays de Dieu.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, le député a parlé de paix, du rôle du Canada à cet égard et de celui qu'a joué l'ancien premier ministre Pearson dans l'établissement du rôle du Canada au chapitre du maintien de la paix. L'engagement du Canada dans ce domaine continue toutefois de me préoccuper. La situation en Afghanistan m'inquiète certainement autant qu'un grand nombre de mes électeurs. Nous nous inquiétons du fait que la participation du Canada aux efforts de paix des Nations Unies n'est plus que la 50^e en importance parmi tous les pays du monde depuis la fin de la mission sur le plateau du Golan. Avant cela, nous occupions la 33^e place, ce qui n'est pas très impressionnant non plus, si on y pense bien.

Je m'inquiète également de la militarisation de notre aide, d'autant plus que, selon un soldat canadien de ma circonscription servant en Afghanistan, il arrive souvent que ce que les Forces canadiennes construisent là-bas pour aider la population soit détruit dès que les troupes s'en vont. Lorsque les insurgés ou les talibans reviennent, ils s'attaquent immédiatement à l'aide fournie par les militaires.

Le député croit-il que notre mission en Afghanistan est à la hauteur des normes établies par l'ancien premier ministre Pearson et qu'il a décrites de façon si éloquente? Est-il comme moi préoccupé par la militarisation de notre aide en Afghanistan?

• (1115)

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, je répondrai à la question du député en deux temps.

Premièrement, notre engagement n'est malheureusement plus ce qu'il était. Par ailleurs, il règne une grande confusion. Certains disent que notre mission en Afghanistan en est une de maintien de la paix, mais ce n'est clairement pas le cas.

Cette mission peut-elle être justifiée? Est-ce une mission militaire, une guerre juste? On peut soutenir cet argument, mais des paramètres clairs doivent être établis. Qu'est-ce que la consolidation de la paix? Qu'est-ce que le maintien de la paix? Les règles relatives au maintien de la paix sont très claires: des négociations de paix se tiennent entre les belligérants, une trêve est établie, une zone tampon sépare les camps ennemis et des casques bleus occupent cette zone.

Dans le cas de la mission de consolidation de la paix en Haïti, nos soldats semblent jouer un rôle de gendarme. L'utilisation de soldats, formés pour être des guerriers, comme soldats de la paix, constitue aussi un risque. Nous avons vu ce qui s'est produit en Somalie.

Comme le concept évolue et prend différentes formes, la consolidation de la paix et le rétablissement de la paix, le rôle joué en matière de maintien de la paix devrait relever d'un autre ministère, un ministère de la paix. Les gens formés comme casques bleus utilisent de l'équipement très différent de celui des soldats au combat. En créant ce genre de ministère, nous jouerons à nouveau un rôle prépondérant comme agent de la paix à l'échelle internationale.

L'Adresse

La deuxième question concernait la militarisation de l'aide. Nous constatons souvent un manque de coordination entre les ONG, et le travail remarquable qu'elles accomplissent, et les soldats du maintien de la paix, de l'établissement de la paix ou de la consolidation de la paix. Cette situation n'est pas propre à l'Afghanistan. Ma visite au Darfour m'a convaincu de la très grande importance d'avoir un ministère de la paix qui coordonnerait ses activités avec le ministère de la Défense. Il faudrait toutefois établir le rôle de ce ministère. S'agirait-il d'un ministère de la défense ou simplement d'un ministère de la guerre? Il doit y avoir une coordination entre ce rôle et celui qui consiste à construire et à reconstruire des sociétés civiles démocratiques.

M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les merveilleux électeurs de ma circonscription, Langley, en Colombie-Britannique. C'est un honneur qu'ils m'aient réélu et me donnent cette occasion de les représenter de nouveau au cours de cette législature-ci. Langley est l'un des plus beaux endroits au Canada. C'est le berceau de la Colombie-Britannique. Le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson subsiste toujours. C'est une belle région à visiter, et une région plus belle encore pour y vivre.

Monsieur le Président, je veux aussi vous féliciter des responsabilités qui vous ont été confiées et de votre nomination.

Le gouvernement conservateur a déjà commencé à faire ses preuves. Les Canadiens croient que nous pouvons apporter des changements constructifs pour améliorer notre pays, et nous le ferons. Ils veulent aussi avoir un gouvernement qui agit. Ils en ont assez des impasses et ils en ont assez d'un vieux gouvernement qui se contentait de parler et ne faisait rien.

Le gouvernement a cinq priorités qui reposent sur des valeurs: l'intégrité, la famille, le respect du travail acharné, la volonté de réussir et la détermination à faire du Canada un pays fort et libre. Ce sont des valeurs communes à tous les Canadiens.

Au premier rang des priorités figure l'assainissement du gouvernement par l'adoption d'une loi fédérale sur la responsabilité. Ce texte renforcera la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes. Il interdira le versement de dons secrets aux candidats aux élections. Il amènera le gouvernement à faire ses nominations d'après des critères de compétence. Il fera le ménage dans les activités de sondage et la publicité, ainsi que dans les marchés de l'État. Il procurera une protection réelle aux dénonciateurs. Il garantira la vérité budgétaire grâce à un bureau parlementaire des budgets. Il accordera de nouveaux pouvoirs au vérificateur général et renforcera le rôle du commissaire à l'éthique. Il renforcera la Loi sur l'accès à l'information de même que la vérification et la comptabilité dans les ministères. C'est une loi dont le Canada a besoin.

Une autre priorité est d'offrir un allègement fiscal réel à tous les Canadiens en réduisant la TPS, dont le taux sera ramené de 7 à 6 puis à 5 p. 100. La TPS est le seul impôt que tous les contribuables doivent payer. Notre proposition procure un allègement d'impôt à tous les Canadiens, y compris les 32 p. 100 d'entre eux qui ne paient aucun impôt fédéral sur le revenu.

C'est une priorité d'aider les parents à assumer le coût de l'éducation de leurs enfants. Le gouvernement offrira une nouvelle allocation de 1 200 \$ par année permettant le choix en matière de garde pour tous les enfants de moins de six ans et un programme d'investissement communautaire dans les garderies de 250 millions de dollars au titre des immobilisations pour assurer la création de 125 000 places en garderie. L'allocation sera versée pour un nombre estimatif de 2 millions d'enfants d'âge préscolaire. L'argent sera

remis directement aux parents, qui pourront choisir la forme de service qui répond le mieux aux besoins de leur famille. C'est un bon régime.

C'est aussi une priorité de travailler avec les provinces pour établir des garanties en matière de délais d'attente pour les patients. Les Canadiens doivent recevoir les traitements médicaux essentiels dans des délais cliniquement acceptables. Nous nous efforcerons de garantir que les Canadiens reçoivent les soins médicaux urgents dès qu'ils en ont besoin. C'est pour cela qu'ils paient des impôts, et c'est ce qu'ils obtiendront. Grâce à cette garantie, ceux qui ne peuvent obtenir dans les délais établis les soins médicaux nécessaires dans le réseau public là où ils habitent pourront se procurer ces soins à l'extérieur de la province ou dans une clinique privée, et le régime public assumera les coûts. C'est ce que les Canadiens veulent.

En dernier lieu, la lutte contre le crime est prioritaire pour le gouvernement conservateur. À titre d'ancien membre du Comité de la justice de la Chambre, j'ai passé les deux dernières années à étudier en profondeur diverses propositions de réforme de la justice dont le Canada a grand besoin. Notre gouvernement conservateur rendra plus sûres nos rues et nos collectivités en luttant contre la criminalité. Les Canadiens ont le droit de se sentir en sécurité dans leur milieu de vie. Notre gouvernement assurera la sécurité des rues en s'attaquant à la violence liée aux armes à feu, aux gangs et à la drogue. Notre gouvernement estime que les auteurs de crimes graves doivent purger des peines en conséquence.

Nous ferons augmenter le nombre de policiers de première ligne. Nous réinvestirons dans un contrôle efficace des armes à feu, et non pas dans des mesures factices. Nous ferons preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des délinquants sexuels. Nous renforcerons la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Nous créerons un bureau national de l'ombudsman des victimes. Nous légifèrerons en matière de stratégie canadienne antidrogue. Nous rendrons nos frontières sûres et nous veillerons à nous doter de lois efficaces en matière d'expulsion.

● (1120)

Ma circonscription, Langley, se distingue malheureusement du fait qu'elle affiche le taux le plus élevé de vols de courrier au Canada. La fraude postale et l'usurpation d'identité constituent des problèmes très considérables au Canada, tout comme dans ma circonscription. Il ne s'agit là que de l'un des nombreux enjeux qui ont submergé des forces policières qui n'ont tout simplement pas les effectifs nécessaires pour donner suite à tous les rapports d'infractions.

Le gouvernement conservateur réinvestira les économies découlant de l'annulation de l'inefficace régime des armes à feu pour embaucher un plus grand nombre d'agents d'exécution de la loi, et notamment en comblant 1 000 postes à la GRC. Nous allons négocier avec les provinces pour créer un nouveau programme à coûts partagés avec la participation des gouvernements provinciaux et municipaux, de manière à accroître d'au moins 2 500 le nombre d'agents de police patrouillant dans nos villes et nos collectivités.

L'autoroute 5 de l'État de Washington sert non seulement d'artère commerciale, mais de grande route des drogues illégales. Le cannabis de la Colombie-Britannique est acheminé en grande quantité vers le Sud et la cocaïne se dirige vers la Colombie-Britannique, tout comme les fonds blanchis, ainsi que d'autres drogues et des armes.

L'Adresse

Le trafic de clandestins n'existe pas seulement à l'étranger. Dans ma circonscription, ce commerce ne cède la première place qu'au trafic de stupéfiants. Nous avons tous encore à l'esprit le phénomène du passage de drogues par Langley l'été dernier. Des immigrants illégaux versent de l'argent à des contrebandiers pour qu'ils leur fassent franchir la frontière. Les boisés proches de la frontière sont parcourus de nombreux sentiers bien battus que fréquentent régulièrement les trafiquants. Les caméras de sécurité postées à la frontière ne permettent pas de résoudre le problème, étant donné que la main-d'oeuvre ne suffit pas encore à la tâche pour appréhender les immigrants illégaux.

Notre gouvernement créera un comité d'examen de la sécurité nationale pour assurer une surveillance efficace ainsi qu'une responsabilisation et une transparence accrues en ce qui concerne les efforts du Canada en matière de sécurité nationale. Nous ferons en sorte que le SCRS, la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada disposent de toutes les ressources et de tout le matériel nécessaires. Nous déploierons une technologie de reconnaissance faciale et d'autres technologies biométriques à nos passages frontaliers et à nos bureaux d'entrée. Nous ferons en sorte que les hommes et les femmes qui assurent la sécurité de nos frontières soient eux aussi en sécurité.

Le printemps dernier, le Comité de la justice a entendu un témoignage explosif dans le cadre de son étude du projet de loi C-2 portant sur la pornographie infantile. Le Dr Ron Langevin, psychiatre à l'Université de Toronto, a révélé les résultats stupéfiants d'une étude intensive sur les délinquants sexuels pervers et les taux de récidive au Canada.

D'après l'étude, 88 p. 100 des délinquants sexuels pervers qui ont été suivis sur une période de 25 ans ont récidivé. Le Dr Langevin a aussi révélé que 44 p. 100 des délinquants sexuels pervers qui ont été arrêtés, accusés et reconnus coupables d'actes criminels n'ont jamais été incarcérés. Il a dit au comité que les délinquants sexuels qui purgent leur peine à la maison présentent un risque élevé de récidive. Le gouvernement conservateur éliminera les condamnations avec sursis pour les délinquants violents et les délinquants sexuels. Voilà une bonne nouvelle.

À Langley, un délinquant sexuel reconnu, un pédophile qui avait agressé deux fillettes qui étaient ses voisines, a été condamné à la détention à domicile avec sursis. Cela signifie qu'il a pu continuer à épier ses victimes de chez lui pendant qu'il purgeait sa peine.

Je suis fier de l'intention du gouvernement conservateur d'interdire les condamnations avec sursis pour les crimes sexuels commis contre des enfants. Nous demanderons l'inscription dans un registre de tous les délinquants sexuels et de tous les criminels dangereux reconnus. Un profil d'identification génétique sera créé pour chaque personne condamnée d'une infraction sexuelle ou détenue pour une infraction de cette nature. Nous adopterons une politique de tolérance zéro envers la pornographie infantile, notamment en faisant passer l'âge du consentement sexuel de 14 à 16 ans. Notre gouvernement est sur la bonne voie. Nous sommes à l'écoute des Canadiens.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a récemment annoncé une aide de 2,5 millions de dollars pour remédier à un problème environnemental qui se pose dans ma circonscription.

Notre gouvernement est à l'écoute. Nous voulons faire du Canada un pays plus sûr, plus agréable, plus productif et plus propre.

• (1125)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la question de la fiscalité a occupé une place importante dans la

campagne électorale, de même que dans le discours du Trône. On parle maintenant d'une réduction de la TPS qui impliquera l'annulation d'une mesure de réduction d'impôt adoptée par la législature précédente. Ces deux mesures coûtent environ 5 milliards de dollars chacune. Qu'arrivera-t-il si les fournisseurs de biens et de services ne font pas profiter le consommateur de la réduction de la TPS? Par exemple, le billet de théâtre de 20 \$ coûtera probablement le même prix. De même, les producteurs pétroliers risquent d'empocher la taxe sur l'essence. Il n'est donc pas certain que les fournisseurs de biens et de services feront bénéficier les Canadiens de cette mesure. Si le Parti conservateur procède comme il l'a promis pendant la campagne électorale, en fait, le fardeau fiscal des Canadiens s'alourdira.

Pourquoi le parti du député ment-il ainsi au public canadien en lui disant qu'il bénéficiera d'une réduction d'impôts, alors qu'en fait le fardeau fiscal des Canadiens s'alourdira?

• (1130)

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, en ce qui concerne la fiscalité, le député a été cohérent. Pendant 13 ans, le gouvernement libéral a surtaxé les Canadiens.

L'actuel gouvernement a promis de réduire les impôts. Nous avons demandé aux Canadiens quel serait le moyen le plus efficace d'y arriver. Nous leur avons demandé quelle réduction d'impôt profiterait à tous. Il est clair que ce gouvernement veut réduire les impôts. Les libéraux ont été au pouvoir pendant 13 années où les taxes n'en finissaient plus d'augmenter. Les Canadiens sont maintenant surtaxés. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ils ont voulu changer de gouvernement. Nous avons écouté. Les Canadiens nous ont dit de réduire la TPS. Combien de fois ai-je entendu les Canadiens dire qu'ils seraient heureux de voir disparaître la TPS? C'est une promesse qu'avait faite le gouvernement précédent. C'est une promesse qu'il n'a pas tenue.

Nous allons réduire la TPS de 7 p. 100 à 6 p. 100, puis à 5 p. 100. Tout le monde paie la TPS. Trente-deux pour cent des Canadiens ne paient aucun impôt sur le revenu, mais tous paient la TPS. Si nous voulons être équitables et faire profiter tous les Canadiens de la meilleure réduction d'impôt possible, nous devons réduire la TPS. C'est ce que nous allons faire. C'est la volonté des Canadiens.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, ma question a trait aux services de garde d'enfants, un sujet qui soulève l'intérêt dans tout le pays à l'heure actuelle.

Le programme des conservateurs me déçoit vraiment. Je n'arrive pas à comprendre le lien entre une indemnité de 1 200 \$ et les services de garde d'enfants.

Ici, nous avons la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Depuis 10 ans, ce programme permet de verser de l'argent aux familles à faible revenu. Il est accueilli très favorablement. Si le montant de 1 200 \$ venait s'ajouter à la prestation, je verrais cela d'un bon oeil. Toutefois, je crois que ce montant serait mieux dépensé par le gouvernement s'il était fondé sur les ressources.

Comment un versement de 1 200 \$ peut-il être considéré comme une indemnité pour la garde d'enfants?

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, ma femme et moi sommes les heureux parents de cinq enfants. Nous avons maintenant deux petits-enfants et un autre est en chemin. Nous adorons les enfants. Mes enfants sont adultes; ils sont âgés de 21 à 31 ans. Ils essaient d'avoir une famille à eux et de s'acheter une maison. Tout coûte incroyablement cher. Les choses ont beaucoup changé depuis que j'ai payé ma première maison 23 000 \$ en 1973. Aujourd'hui, tout est si cher.

Nous avons organisé des tables rondes à l'échelle du pays pour savoir comment aider les familles. Les parents ont dit vouloir avoir le choix en matière de garde d'enfants. Tout le monde n'est pas d'accord, mais la grande majorité des gens veulent pouvoir choisir. Il peut s'agir de services organisés de garde d'enfants, ou encore un des parents peut rester à la maison, ou alors un parent ou un ami proche peut s'occuper des enfants. Les parents doivent avoir le choix. L'indemnité ne couvrira pas la totalité des frais associés à la garde des enfants, mais elle aidera grandement les parents qui désirent avoir le choix. C'est ce que les Canadiens ont demandé et c'est ce que nous leur donnons.

[Français]

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le discours du Trône.

• (1135)

[Traduction]

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais remercier les électeurs d'Etobicoke-Nord de m'avoir manifesté encore une fois leur confiance lors des élections du 23 janvier. C'est un grand honneur qu'ils m'ont fait, et j'ajouterais que c'est la cinquième fois. J'ai l'intention de respecter leur confiance et de faire de mon mieux pour bien les représenter à la Chambre des communes.

Je voudrais saisir l'occasion également pour remercier les nombreux bénévoles qui ont collaboré avec moi au cours de la campagne électorale. Leurs efforts sont grandement appréciés.

J'aimerais en outre exprimer la tristesse et la douleur que je ressens au sujet de deux incidents distincts qui se sont produits récemment. Je pense premièrement aux amis et à la famille de Bhupinder Singh Khroad et de Ravinder Jit Kaur Khroad, qui sont décédés tragiquement dans un accident de la route. Mes pensées et mes prières les accompagnent tous dans leur grande tristesse.

Je pense aussi aux amis et aux proches des quatre soldats canadiens morts samedi en Afghanistan: le caporal Matthew Dinning, le lieutenant William Turner, le bombardier Myles Mansell et le caporal Randy Payne. Nous partageons tous leur chagrin et nous pouvons les assurer que ces braves hommes ne sont pas morts en vain. Ils ont servi généreusement leur pays en défendant la cause de la liberté et en luttant contre le terrorisme.

J'aimerais maintenant passer au discours du Trône, qui a 12 pages et qui n'est pas vraiment difficile à lire. On y trouve les cinq priorités du gouvernement conservateur. Je comprends tout à fait que l'on veuille se concentrer sur quelques dossiers, mais selon moi, on est en train de pousser cette logique au-delà des limites normales.

[Français]

De toute façon, les cinq priorités que le Parti conservateur a mises de l'avant pendant sa campagne électorale — comme de nombreuses autres promesses qui ne figurent pas dans le discours du Trône — n'offrent pas à la population canadienne une politique officielle très judicieuse.

L'Adresse

[Traduction]

Permettez-moi de citer simplement trois exemples. On veut réduire la TPS. Pourtant, il est de notoriété publique qu'il est trois fois plus bénéfique pour l'économie de réduire l'impôt sur le revenu d'une somme équivalente. C'est d'ailleurs ce que le plan libéral déposé à la Chambre proposait. Aujourd'hui, le gouvernement conservateur se propose de réduire les baisses d'impôts sur le revenu pour parvenir à diminuer la TPS. Nous savons que ce n'est pas bon pour les Canadiens. Il s'agit peut-être d'une manœuvre payante sur le plan politique, mais ce n'est pas la meilleure solution pour les Canadiens.

Dans le domaine de la garde des enfants, le Parti conservateur me semble faire fausse route. Son projet de fournir aux parents 1 200 \$ par année pour chaque enfant en bas âge peut sembler politiquement attrayant aux yeux de certains, mais ne constitue pas un programme de garde d'enfants. C'est une mesure qui ressemble au vieux régime d'allocations familiales qui a été abandonné il y a longtemps. Au cours des années 1990, le gouvernement libéral l'a remplacé par la prestation fiscale pour enfants. Grâce à cette prestation, les familles à revenu faible et moyen reçoivent chaque année environ 10 milliards de dollars. La somme de 1 200 \$ pourrait être ajoutée à cette prestation, et les accords sur les services de garde d'enfants négociés avec les provinces et les territoires par le gouvernement libéral devraient être respectés. Les parents qui travaillent bénéficieraient ainsi d'une véritable aide pour la garde des enfants.

Je suis en faveur de mesures plus sévères contre la criminalité et les criminels. En fait, le gouvernement libéral a proposé une série de mesures pour lutter contre le fléau de la violence commise avec des armes à feu avant la dissolution du dernier Parlement pour la tenue des élections, mais je crois que ce serait une grave erreur que d'éliminer le registre des armes à feu. En effet, même s'il n'est certes pas une panacée pour lutter contre la violence commise avec des armes à feu, il a l'appui de l'Association canadienne des chefs de police et de l'Association canadienne de la police professionnelle. Il s'agit des policiers de première ligne. Des policiers de tout le pays consultent le registre des armes à feu 6 000 fois par jour. On peut donc en conclure qu'ils le considèrent un outil utile.

Il en coûte à l'heure actuelle 20 millions de dollars par année ou moins pour administrer le registre. Je reconnais que son élaboration a été coûteuse, même si les coûts ont été exagérés à la Chambre et ailleurs, mais le système est maintenant en place et il coûte moins de 20 millions de dollars par année.

De même, des sanctions plus sévères contre les criminels ne suffiront pas à elles seules à corriger la situation. Nous devons poursuivre nos investissements dans la collectivité par le biais de mesures comme le Programme national de prévention du crime et des programmes comme Briser le cycle, qui est offert dans ma circonscription, Etobicoke-Nord. Il aide des jeunes à sortir de bandes criminelles et il fonctionne très bien.

Les ministres du Cabinet Harper se sont fait dire de ne pas s'éloigner du message et de s'en tenir aux cinq priorités établies dans le discours du Trône.

[Français]

En tant que porte-parole du Parti libéral en matière de ressources naturelles, je me demande comment cette directive de M. Harper sur le traitement des messages se traduira dans la réalité. De plus, les termes « ressources naturelles » et « agriculture » ne figurent qu'une fois dans le discours du Trône, lequel ne contient d'ailleurs aucune idée précise à ce sujet.

L'Adresse

C'est une situation incroyable, vu que les ressources naturelles et les industries connexes représentent 13 p. 100 du PIB du Canada et assurent aux Canadiens près d'un million d'emplois. Or ces emplois se trouvent autant dans les régions rurales qu'urbaines, contrairement à la croyance populaire.

Nous ne pouvons qu'espérer que le budget qui sera déposé prochainement tiendra compte de la profonde incidence du secteur des ressources naturelles sur toute la population canadienne.

• (1140)

[Traduction]

Pour en revenir au message précis auquel les ministres conservateurs doivent, semble-t-il, s'en tenir, quelles seront alors les répercussions pour le ministre des Ressources naturelles lorsqu'il rencontrera des représentants de l'industrie minière du Canada? Va-t-il leur décrire le programme de son parti en matière de services de garde ou pourra-t-il parler avec ces gens de la grave pénurie de main-d'oeuvre qui se profile à l'horizon dans le secteur minier au Canada et de la nécessité de prendre des mesures pour encourager davantage de travaux d'exploration et de mise en valeur dans le secteur minier au Canada?

Lorsque le ministre des Ressources naturelles rencontrera les représentants de l'industrie forestière canadienne, va-t-il leur décrire les initiatives proposées par le gouvernement conservateur pour lutter contre la criminalité en punissant plus sévèrement les criminels ou pourra-t-il parler avec eux de ce que son gouvernement va faire pour trouver une solution qui se fait attendre depuis très longtemps au différénd du bois d'oeuvre avec les États-Unis et des mesures que le gouvernement conservateur prendra pour alléger le fardeau que doivent supporter l'industrie du bois d'oeuvre, ses travailleurs et les collectivités touchées? Notre gouvernement libéral avait annoncé un programme d'aide de quelque 1,5 milliard de dollars, à titre provisoire, jusqu'à ce que le différénd soit enfin réglé en faveur du Canada. Or, voilà maintenant que certains ministres conservateurs affirment que nous n'allons pas avoir gain de cause dans ce dossier. Ils devraient avoir honte.

Lorsqu'il rencontrera le groupe de discussion sur l'énergie, le ministre des Ressources naturelles lui parlera-t-il en détail de la proposition de réduction de la TPS ou le premier ministre permettra-t-il au ministre d'examiner avec le groupe la nécessité d'une stratégie nationale en matière d'énergie ou d'un cadre national d'intervention en matière d'énergie pour le Canada? Pourra-t-il discuter de la façon dont le gouvernement abordera des questions capitales comme la conservation de l'énergie et l'efficacité énergétique? Le ministre aura-t-il la latitude voulue pour parler des projets de pipeline de l'Alaska et de la vallée du Mackenzie, ou se rabattra-t-il sur l'une des cinq autres priorités du gouvernement, s'efforçant bien évidemment de ne pas s'écarter du sujet?

Quand il rencontrera les groupes environnementaux, le ministre des Ressources naturelles parlera-t-il du nouveau système de responsabilisation du gouvernement? Saura-t-il répondre à leurs questions lorsqu'ils l'interrogeront sur les plans du Canada en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et sur la façon dont ces objectifs seront liés à l'exploitation des sables bitumineux en Alberta? Ces sujets de discussion seront-ils permis, ou le ministre devra-t-il demander l'autorisation du premier ministre avant de les aborder?

Pour le bien du pays et de tous les Canadiens, j'espère que le ministre des Ressources naturelles pourra parler de ces questions très importantes qui, à l'évidence, ne constituent pas une priorité pour le

gouvernement conservateur, mais ne requièrent pas moins l'attention de tous.

J'ai hâte que le gouvernement présente son budget et d'autres initiatives, car le discours du Trône ne nous éclaire guère à cet égard.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député n'est pourtant pas nouveau à la Chambre. Je ne voulais pas interrompre son envolée oratoire, mais j'ai remarqué qu'il a nommé un député. Je rappelle au député ainsi qu'à tous les députés de ne pas mettre ainsi la présidence à l'épreuve. Il serait bon aussi de faire connaître ce règlement à vos rédacteurs et à vos adjoints législatifs. Merci beaucoup.

Questions et observations; la parole est au député de Nanaimo—Alberni.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je suis certain que nous prendrons tous à cœur cet avertissement.

Malgré tout mon respect pour le député d'en face, je suis un peu déçu par certaines paroles qu'il a prononcées en réponse au discours du Trône sur deux questions en particulier: premièrement, le fait qu'il qualifie de malavisée l'approche des conservateurs en matière de garde d'enfants; et deuxièmement, les observations qu'il a faites sur le registre des armes à feu.

D'abord, en ce qui concerne le programme de garde d'enfants, je m'étonne que le député continue de mettre en doute ce que les Canadiens eux-mêmes, les parents de jeunes enfants, répondent quand on leur demande le genre de garde qu'ils préfèrent pour leurs enfants. Le député continue de promouvoir ce que les Canadiens donnent comme cinquième choix. Les parents canadiens préfèrent, dans la mesure du possible, garder eux-mêmes leurs enfants ou alors les confier à un proche ou à une garderie de leur quartier, ou encore à une garderie en milieu de travail. Je m'étonne que le député s'entête à ne pas tenir compte de ce qu'indiquent les statistiques, soit que les Canadiens préfèrent décider eux-mêmes de la garde de leurs enfants.

Ensuite, sur la question du registre des armes à feu, le député s'est reporté aux nombreuses fois que la police consulte ce registre et au fait que ce registre est très utile à la police. Franchement, ces renseignements sont brandis à tort et à travers. Pour ce qui est du nombre des consultations, on sait que chaque fois qu'un policier arrête une voiture pour excès de vitesse, ou pour non-respect d'un panneau d'arrêt ou d'un feu rouge, ou pour toute autre vérification, il entre le numéro de la plaque d'immatriculation, ce qui donne automatiquement accès au registre des armes à feu, mais le policier sur le bord de la route s'en fiche tout à fait. C'est ainsi que les libéraux vantent le nombre élevé de consultations. C'est totalement inutile et malavisé. Comment ont-ils pu consacrer 159 millions de dollars à un registre si peu utile pour faire régner l'ordre, pour réduire la criminalité ou pour lutter contre les crimes violents commis avec des armes à feu?

La question préoccupe des Canadiens âgés. Dans ma collectivité en fin de semaine, un homme m'a parlé de cette question. Il possède des armes à feu dont il a hérité d'un membre de sa famille. Ce n'est pas un chasseur; les armes à feu sont des biens de famille. Or, il se fait dire qu'à moins de les enregistrer avant son anniversaire, en plus de perdre l'enregistrement, il devra recommencer tout le processus de demande et il lui en coûtera encore 60 \$, à condition qu'il respecte les délais d'enregistrement.

Pourquoi le député continue-t-il d'appuyer un programme que tout le monde considère comme un lamentable échec?

L'Adresse

● (1145)

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, je suis étonné que le député de Nanaimo—Alberni n'ait pas saisi l'occasion de se joindre à moi pour insister sur le fait que le gouvernement doit venir en aide à nos travailleurs forestiers. Je suis certain que la circonscription du député compte de nombreuses scieries qui sont en difficulté et de nombreux travailleurs forestiers qui sont durement touchés par cette crise. En fait, je me souviens que son collègue, le député d'Île de Vancouver, qui n'est plus à la Chambre, avait réclamé très énergiquement un programme d'aide. Je sais que le député de Nanaimo—Alberni avait fait de même, mais je suis attristé par son silence sur cette question à la Chambre aujourd'hui.

Je vais toutefois revenir sur les points qu'il a soulevés. Premièrement, je suis heureux qu'il ait reconnu que la mise sur pied du registre des armes à feu a coûté 159 millions de dollars. C'est le chiffre que le député a mentionné à la Chambre. Je sais que certains députés de l'autre côté ont parlé d'un chiffre beaucoup plus élevé. En toute justice envers le député, nous savons que le chiffre qu'il a donné est incorrect. Le montant réel est plus élevé que cela, mais certainement pas aussi élevé que bien d'autres députés ici ne le prétendent.

En finance et en économie, il existe ce qu'on appelle les coûts irrécupérables. Si on bâtit une maison qui coûte trop cher à construire, mais qui est maintenant écoénergétique et dont on est en mesure d'assumer les frais d'entretien, doit-on incendier cette maison à cause de son coût initial trop élevé? Bien sûr que non. On regarde les avantages que cette maison présente aujourd'hui. Ce que je veux dire, c'est que cette maison, c'est-à-dire le registre des armes à feu, coûte moins de 20 millions de dollars par année. Ce système est appuyé par toutes les associations de policiers au Canada et les policiers s'en servent tous les jours.

Pour ce qui est de la garde des enfants, le député de Nanaimo—Alberni semble dire que le programme proposé correspond à ce que veulent les Canadiens, mais je me demande si son gouvernement prévoit soumettre cette proposition à la Chambre des communes. D'après ce que j'ai entendu de la part du chef du Bloc québécois, je ne suis pas certain que ce parti appuie l'allocation de 1 200 \$ par année pour la garde d'enfants. Je suis pas mal certain que les députés de mon parti ne l'appuient pas et je suis tout à fait certain que le NPD ne l'appuie pas non plus. Si le député dit que les Canadiens appuient cette proposition, son gouvernement a-t-il l'intention de la soumettre à la Chambre sous sa forme actuelle? Je crois qu'il serait très déçu du résultat.

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous reprenons le débat. L'honorable députée d'Ahuntsic a la parole.

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, j'écoutais plus tôt l'honorable député du gouvernement nous parler de criminalité. J'ai entendu parler d'augmentation du nombre de policiers, de cartes biométriques, d'ADN. En fait, j'entends parler d'État policier. Ma question s'adresse à l'honorable député qui n'est pas du gouvernement...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je regrette, mais l'honorable députée n'a peut-être pas compris que la période de questions pour l'intervenant précédent était terminée. Nous avons maintenant repris le débat et je vous ai accordé la parole en tant que prochaine intervenante. Je vous invite donc à reprendre le débat.

● (1150)

Mme Maria Mourani: Monsieur le Président, je m'excuse. Je croyais que la période de questions à l'honorable député n'était pas terminée. Vous me prenez de court, mais je vais procéder de façon inverse.

Je partagerai mon temps avec mon collègue le député d'Abitibi—Témiscamingue.

Je fais aujourd'hui mon premier discours, comme tout le Québec a dû s'en rendre compte. Je souhaite profiter de l'occasion pour saluer et remercier la population d'Ahuntsic de m'avoir honorée de sa confiance. Je voudrais aussi remercier de leur support et de leur amour les membres de ma famille: mes parents, mes frères et soeurs, ainsi que mon conjoint Ibrahim et mon fils Christopher.

Je souhaite aussi saluer tous les militants du Bloc québécois de la circonscription d'Ahuntsic qui m'ont permis, par leur travail extraordinaire, d'être présente ici aujourd'hui. Je salue également mon équipe qui tient le fort actuellement dans notre bureau de circonscription. Je salue aussi mes anciens collègues de la CSST qui m'ont permis d'être présente parmi vous aujourd'hui. Je terminerai mes salutations avec un grand salut du coeur à la communauté libanaise et arabe du Québec et du Canada ainsi qu'à la population du Liban, mon pays d'origine dont je suis très fière, et de mon village ancestral, Akkar.

J'ai choisi le Québec parce qu'il y fait bon vivre ses aspirations de paix et de solidarité. Maintenant, je peux aussi dire qu'il est bon de se sentir choisi par cette population. J'essaierai donc d'être digne de la générosité de mes concitoyennes et concitoyens, ainsi que des idéaux politiques qui sont les miens et ceux de mon parti.

Les anciens Romains disaient: « *scripta manent* », ce qui veut dire: « les écrits restent. » Depuis longtemps, les sages savent que nos écrits restent, nous suivent et nous jugent.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre a envoyé une lettre à l'Alliance féministe pour l'action internationale où il est écrit ce que je vais citer dans la langue de Shakespeare:

[Traduction]

Oui, je m'engage à soutenir les droits humains des femmes et je conviens que le Canada doit faire plus pour respecter ses obligations internationales envers l'égalité des femmes.

Si je suis élu, je prendrai des mesures concrètes et immédiates, tel que recommandé par les Nations Unies, pour m'assurer que le Canada respecte entièrement ses engagements envers les femmes au Canada.

[Français]

Il s'est donc engagé à prendre des mesures concrètes et immédiates à l'égard du droit des femmes, en vertu des recommandations de l'ONU.

Nous le savons tous, le premier ministre a été élu. Toutes les femmes du Québec et du Canada attendent qu'il mette en action ces mesures immédiates et concrètes, ainsi que les Nations Unies l'ont recommandé. Ce n'est pas dans le discours du Trône que nous voyons ces mesures immédiates et concrètes, promises par écrit par le premier ministre. Par cette signature, à quoi s'est donc engagé le premier ministre?

En 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qu'on appelle aussi le traité pour les droits des femmes.

En 1981, le Canada ratifiait cette convention. Vingt-cinq ans plus tard, les femmes sont toujours victimes de discrimination.

L'Adresse

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies déposait, en 2003, son rapport sur le Canada. On y lisait entre autres ce qui suit:

Tout en accueillant favorablement les diverses mesures de lutte contre la pauvreté, prises par le gouvernement fédéral, le Comité est préoccupé par le pourcentage élevé de femmes vivant dans la pauvreté, notamment les femmes âgées vivant seules, les mères chefs de famille, les femmes autochtones [...] les immigrantes et les handicapées, groupes pour lesquels la pauvreté persiste, voire empire, cette situation étant encore aggravée par les ajustements budgétaires intervenus depuis 1995 et les coupes qui en ont résulté dans les services sociaux.

Je donnerai quelques exemples des dispositions que le premier ministre reconnaît de par sa signature. Concernant la violence faite aux femmes, au paragraphe 370, ce comité des Nations Unies demande au Canada « de redoubler d'efforts dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles, et d'accroître le financement des centres d'aide et d'écoute, et des structures d'accueil pour les femmes ».

Que fera concrètement le premier ministre par rapport à cela? Je me pose la question. Concernant les aides domestiques familiales, au paragraphe 266, le comité demande notamment d'accélérer le processus qui permettrait à ces employés de maison l'obtention de la résidence permanente. Voilà un autre beau défi pour le premier ministre.

De plus, comme le soulignait Mme Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, dans une lettre ouverte parue dans *La Presse* le 23 décembre dernier, « l'enchâssement du droit à l'équité salariale dans la Déclaration canadienne des droits de la personne, il y a 30 ans de cela, ne suffit pas pour que les travailleuses oeuvrant dans des entreprises de compétence fédérale puissent dans les faits avoir une rémunération équitable ».

Depuis plusieurs années, un consensus existe au Québec concernant l'équité salariale. Près de 120 000 personnes, et très majoritairement des femmes, n'ont pas accès à l'équité salariale, tout simplement parce que ce sont des personnes qui travaillent pour des entreprises de compétence fédérale. Par conséquent, au Québec, 120 000 personnes paient le prix que le Québec ne soit pas tout simplement indépendant et maître de ses orientations et de ses choix de vie. Dans les faits, cette réalité de l'inexistence de l'équité salariale sur le plan fédéral me conduit à un commentaire, pour mes compatriotes du Québec, sur la pertinence de la souveraineté. On comprend encore plus la raison de la souveraineté, malgré tout ce qu'il y a autour, et pourquoi nous voulons être indépendants. Que fera donc le premier ministre pour respecter sa signature?

Lors du débat sur la présence canadienne en Afghanistan, le 10 avril dernier, plusieurs ministres de ce gouvernement justifiaient la présence canadienne en Afghanistan, entre autres, par un désir altruiste de défendre le droit des femmes et des enfants. La ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles disait, et je cite:

De plus, grâce à l'aide du Canada, au-delà de 4 millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, sont inscrits à l'école primaire. Le Canada contribue à changer de manière concrète et durable la condition des femmes et des enfants en Afghanistan.

Le ministre de la Défense nationale disait:

• (1155)

[...] Les femmes bénéficient aujourd'hui de plus de droits et de possibilités économiques qu'elles n'auraient pu imaginer sous le régime des talibans. Plus de 4 millions d'enfants afghans, dont plus d'un tiers sont des filles, sont maintenant inscrits à l'école.

Ce gouvernement, à mon sens, semble très sensible à la cause des femmes afghanes ainsi que des enfants, et je suis très heureuse de ce fait.

Je tiens donc pour acquis qu'il en sera de même pour les femmes du Québec et du Canada. Je tiens également pour acquis que le premier ministre est un homme de parole, ce en quoi je crois, et qu'il tiendra l'engagement écrit qu'il a pris auprès des femmes du Québec et du Canada le 18 décembre dernier.

De ce fait, je soutiendrai ce discours du Trône, compte tenu que j'ai confiance — je suis quelqu'un d'optimiste — en la parole du premier ministre qui va, j'en suis sûre, au-delà du discours du Trône.

Par ailleurs, je ne peux que me réjouir de l'ouverture de ce gouvernement quant au règlement du déséquilibre fiscal, chose que l'on ne voyait pas dans le gouvernement précédent. En effet, ce dernier ne reconnaissait même pas qu'il y avait un déséquilibre fiscal.

Cette apparence de volonté de trouver aussi des arrangements fiscaux donne de l'espoir. Je ne serai pas de celles qui tueraient l'espoir.

Aussi, le désir du gouvernement actuel de s'attaquer au crime demeure, à mon sens, un élément important de ce discours. Toutefois, il est primordial de ne pas oublier que la criminalité n'est pas seulement de la répression, c'est aussi de la réinsertion et de la prévention.

Je terminerai en disant que je laisserai au premier ministre la possibilité de tenir parole. Le moment venu, les femmes et les hommes du Québec et du Canada prendront acte de ce qu'il aura fait et de ce qu'il n'aura pas fait. Pour le moment, nous laissons la chance au coureur, mais nous gardons les yeux bien ouverts.

• (1200)

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée pour son premier discours en cette Chambre. Elle s'est très bien exprimée et l'a fait avec beaucoup de clarté. Sa présence en cette Chambre fait honneur aux valeurs qu'elle défend, c'est-à-dire la place des femmes dans la société. Je la salue.

Je lui souhaite également d'être en mesure de concilier, dans sa vie, le travail et la famille, qui est une réalité à laquelle nous faisons tous face.

Dans son allocution, la députée a parlé d'aspirations à la paix et à la solidarité. Ce sont également des valeurs québécoises et des valeurs canadiennes que nos soldats défendent présentement en Afghanistan et dont nous déplorons la perte de vies humaines, comme on l'a constaté le week-end dernier. Il est vrai que l'on a intérêt à faire rayonner les valeurs canadiennes dans le monde.

Notre ministre de la Défense est allé en Afghanistan où il a fait le tour des bases militaires canadiennes. J'étais avec lui à Valcartier. Il a mentionné encore une fois aux soldats sa fierté de voir les Canadiens s'engager avec courage dans des missions, non seulement humanitaires, mais des missions dangereuses et complexes afin de défendre ces valeurs.

Dans son allocution, la députée a également parlé de valeurs et de combattre la pauvreté qui touche souvent beaucoup les femmes. Elle a mentionné également qu'elle voulait que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership, notamment en matière d'équité salariale.

J'aimerais donc savoir quelle mesure concrète propose-t-elle pour contribuer justement à l'avancement de la cause qu'elle défend, soit l'émancipation des femmes sur le plan législatif de la part du gouvernement Canadien?

L'Adresse

Mme Maria Mourani: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de ses encouragements. Il est vrai que le défi de toute femme, c'est de concilier le travail et la famille. Or je suis bienheureuse d'avoir pour modèles des femmes comme Louise Harel et Pauline Marois, qui ont été des exemples de conciliation travail-famille.

Au Québec, nous avons la Loi sur l'équité salariale; au Canada, nous avons la Charte canadienne des droits et libertés. Celle-ci, de fait, accorde une équité aux femmes, sur le plan des droits, mais il n'y a pas de loi canadienne sur l'équité salariale. Par exemple, les femmes qui travaillent dans les entreprises fédérales n'ont pas cette équité, tandis qu'au Québec, on avance dans cela, et on continue à lutter pour ce droit des femmes. Néanmoins, il y a encore beaucoup de place pour l'amélioration dans toutes choses. Toutefois, sur le plan fédéral, il y a une espèce de vide juridique par lequel les femmes qui travaillent pour des entreprises de radiocommunication n'ont pas encore cette équité.

C'est bien beau, les discours établissant qu'on se bat pour l'équité des femmes et qu'on insère des droits dans des chartes, mais cela ne se voit pas dans les faits, dans le quotidien de ces femmes. En fait, je vous rapporte ce que ces femmes disent: qu'elles ne le voient pas.

• (1205)

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la députée dit se préoccuper du problème de la pauvreté chez les personnes âgées, tout particulièrement chez les femmes. Notre collègue sait bien toutefois que le gouvernement a proposé d'annuler une réduction générale d'impôt accordée au cours de la dernière législature qui aurait permis à chaque Canadien de bénéficier d'une réduction moyenne d'environ 400 \$ par année. Or, pour économiser 400 \$, une famille canadienne moyenne devrait maintenant dépenser environ 40 000 \$. Il semble donc que les Canadiens aient droit à une augmentation plutôt qu'à une réduction d'impôts. La députée pourrait-elle nous dire si elle est réellement prête à appuyer un projet qui priverait les personnes âgées d'environ plus d'argent?

[Français]

Mme Maria Mourani: Je n'ai pas compris la question.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je concède un commentaire très court, puisqu'il ne reste presque plus de temps à écouler durant cette période de la journée.

Mme Maria Mourani: Monsieur le Président, que faudrait-il pour lutter contre la pauvreté? Par exemple, le Québec a une loi pour lutter contre la pauvreté. Plusieurs mesures du Québec sont mises en place pour lutter contre la pauvreté en général des femmes, des personnes âgées, etc. Il est important d'y comprendre la responsabilité qui nous incombe envers des individus qui nous ont élus afin que nous siégions en cette Chambre.

Au-delà des beaux discours ou des mesures concrètes, fiscales ou non, peut-on essayer de regarder chaque groupe avec ses particularités et se demander comment on pourrait l'aider? Car sur le plan fiscal, c'est connu de tous, seuls certains en profitent. Est-ce une aide financière ou fiscale que l'on peut accorder à ces groupes de femmes? Ce serait très intéressant, parce que ces femmes sont tout le temps en mode de survivance.

Bref, j'aimerais que le gouvernement puisse donner de l'argent à ces femmes, à ces groupes, à l'occasion de son prochain budget.

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de féliciter ma collègue d'Ahuntsic. Alors qu'elle s'attendait à poser une question, elle a

plutôt prononcé son premier discours en cette Chambre. En mon nom personnel et au nom de mes collègues, je la félicite car elle a fait un excellent discours. Il pose bien le débat sur l'aide et le respect que l'on doit apporter aux femmes dans notre société.

Vous me permettez également de remercier les électeurs et les électrices du comté d'Abitibi—Témiscamingue. Ils m'ont renouvelé leur confiance pour que je les représente en cette Chambre, et pour faire en sorte que les différences de l'Abitibi—Témiscamingue soient connues partout au Canada et au Québec et qu'elles soient défendues âprement dans cette Chambre, comme il se doit.

Venons-en maintenant au discours du Trône. Vous me permettez de souligner le fait que ce discours était très prévisible. Nous sommes cependant heureux qu'il n'ait pas duré plus de 15 ou 20 minutes, car il reprenait de façon redondante ce que nous avons entendu pendant la campagne électorale. Ce discours, tout à fait prévisible, est basé sur les cinq grandes actions que voudra entreprendre le gouvernement actuel.

Nous notons avec joie que deux propositions du Bloc québécois ont été retenues dans ce discours du Trône: les traités internationaux seront ratifiés par la Chambre et le gouvernement fera des excuses aux immigrants chinois pour la taxe d'entrée qui leur a été imposée. Ce dernier dossier est très important. Au cours de la dernière session, après avoir siégé au Comité permanent du patrimoine canadien, j'ai aussi siégé au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile de cette Chambre. Nous avons adopté des résolutions pour que des excuses soient faites à la communauté chinoise, et elles seront faites. Les montants d'argent qui leur seront remboursés ne leur feront pas oublier les erreurs dont ils et elles ont été victimes, mais ils leur permettront au moins de se sentir les bienvenus au Canada.

Voyons maintenant les cinq axes sur lesquels le gouvernement a basé son discours du Trône. Il y appuiera probablement toute sa politique au cours de la présente législature, et surtout son discours sur le budget qui aura lieu au cours des prochains jours.

En ce qui a trait à l'imputabilité, le Bloc parlait déjà en 2001 de la crise entourant le scandale des commandites qui a coûté au gouvernement précédent un grand nombre de sièges au Québec. L'encre n'a d'ailleurs pas fini de couler car les tribunaux auront encore à rendre des sentences pour des individus qui ont abusé du système.

Il est évident qu'il faut une loi sur l'imputabilité. Cependant, ce projet de loi ratisse très large et peut-être trop. Nous verrons. Nous recommandons que le gouvernement collabore avec les partis d'opposition pour son étude en comité et pour sa mise en oeuvre. En effet, il est certain que ce projet de loi, déposé au cours des derniers jours, sera étudié en comité. Comme il comporte plus de 200 articles, on verra comment le comité s'en sortira. C'est un immense projet de loi, mais on ne peut être contre la vertu.

Ensuite, il y a le dossier des garderies. La première réaction du Bloc québécois est de dire au gouvernement en place que c'est bien, qu'il s'agit là d'une bonne idée. Mais il faut savoir que cette idée existe au Québec depuis plusieurs années.

• (1210)

Grâce au Parti québécois, le Québec s'est donné le meilleur système de garderies au Canada. Pour reprendre les paroles de l'ancien premier ministre du Canada, M. Chrétien, c'est probablement l'un des meilleurs au monde. Il ne faudrait pas y mettre la hache.

L'Adresse

Nous croyons sincèrement que le gouvernement, dans le prochain discours sur le budget et dans le discours du Trône, doit faire en sorte que le Québec soit compensé et devra être compensé. On calcule qu'une perte de 807 millions de dollars se fera sentir dans les garderies du Québec si le gouvernement met en place le 1 200 \$. Notre chef l'a souligné, et je reprendrai ses propos. Nous n'avons pas d'objection envers le 1 200 \$. Loin de nous cette idée. Cependant, trois choses sont importantes.

Premièrement, le gouvernement n'a pas dit que ce 1 200 \$ serait imposable, et cela créera toutes sortes de problèmes. Deuxièmement, au Québec en particulier, cette somme de 1 200 \$ sera déductible des prestations de la sécurité du revenu, soit du bien-être social. Pour des personnes dans le besoin, ce montant de 1 200 \$ ne sera pas une très bonne chose. Troisièmement, ce que nous suggérons au gouvernement, c'est de revoir son idée de 1 200 \$ et peut-être d'y aller d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt. On verra comment il s'y préparera dans le budget. Chose certaine, le Bloc québécois se battra pour que les compétences du Québec soient respectées, particulièrement dans ce dossier. Il sera très important que le Québec reçoive sa juste part.

Très rapidement, j'aimerais aussi parler des délais d'attente. Le gouvernement doit faire attention parce que le domaine de la santé est de compétence provinciale. Il faudra respecter les compétences des provinces avant de mettre en oeuvre quelque programme que ce soit, surtout celui au plan de la santé et des délais d'attente.

Parlons aussi de la sécurité et de la justice. Je tiens à dire un mot à ce sujet puisque lors de la précédente législature, j'étais membre du Comité permanent de la justice. Le parti actuellement au pouvoir, qui était dans l'opposition à ce moment-là, a présenté plusieurs idées — que je n'oserai pas qualifier — pour augmenter de façon draconienne les sentences et pour imposer des sentences minimales d'emprisonnement. À ce sujet, c'est non. C'est non parce qu'on veut faire faire le travail des juges par le Code criminel. Oui, il y a des façons d'envoyer des directives, d'inviter les tribunaux à se pencher sérieusement pour peut-être augmenter les sentences. Prenons l'exemple de l'arrêt Coffin, qui vient d'être rendu par la Cour d'appel du Québec. M. Coffin a plaidé coupable d'avoir fraudé le gouvernement dans le scandale des commandites. La première instance lui avait imposé une sentence d'environ deux ans moins un jour et des travaux communautaires. La Cour d'appel vient de réviser cette décision, suite aux pressions populaires et suite à l'avis d'appel déposé par la Couronne, et a imposé une sentence d'incarcération.

Avec tout le respect que je lui dois, j'aimerais dire au parti au pouvoir qu'il devra faire très attention avant de déposer des projets de loi de cette nature. La droite au Canada n'a pas nécessairement bonne presse actuellement. Ce ne sont pas des sentences minimales d'emprisonnement qui vont dissuader les criminels. Je parle en connaissance de cause puisque j'ai plaidé en droit criminel au cours des 25 dernières années, avant le 28 juin 2004. Au cours de ces 15 dernières années, je n'ai fait que du droit criminel. Comme je l'ai dit aux membres du comité permanent, le fait d'imposer de longues peines d'emprisonnement n'est pas la solution, par contre la réhabilitation est très importante. Cependant, il est vrai que nous devrions peut-être revoir les sursis.

• (1215)

On pourrait examiner les probationnaires et les remises en liberté trop rapides.

Je termine...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): En effet. Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais nous sommes maintenant à la période allouée aux questions et commentaires.

L'honorable député de Louis-Hébert a la parole.

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, mon collègue de l'autre côté de la Chambre dit qu'on a mis la hache dans les services de garderie. Il parle aussi de la juste part des Québécois. Il parle d'une foule de belles choses.

J'ai noté des statistiques. Peut-être mon collègue n'est-il pas au courant de tous les éléments sur lesquels il pourrait s'appuyer pour affirmer si l'on mettra véritablement la hache dans les services de garderie ou si le Québec recevra sa juste part.

On sait pertinemment que le gouvernement fédéral devrait verser environ 240 millions de dollars par année au gouvernement québécois. Divisé par 1 200 \$, ce montant représente le versement d'une allocation à quelque 200 000 enfants. On sait que le 1^{er} avril, le nombre d'enfants fréquentant les garderies, les CPE ou toute autre organisation gouvernementale québécoise a dépassé le seuil de 200 000. Finalement, comme on le dit par chez nous, cela revient à «changer quatre trente sous pour une piastre». On est donc loin de mettre la hache dans ces services et de faire perdre aux Québécois la juste part qui leur revient.

De plus, il n'y a pas 200 000 enfants de moins de 5 ans au Québec, mais bien 378 000, ce qui représente environ 440 millions de dollars au Québec. Cela signifie près de 200 millions de dollars de plus dans les poches des Québécois. Qui plus est, l'allocation vise maintenant les enfants de 6 ans et moins, ce qui ajoute environ 72 000 enfants. On arrive donc à plus de 500 millions de dollars, c'est-à-dire pratiquement le double du montant prévu par le programme précédent.

J'aimerais savoir où se situe le problème.

M. Marc Lemay: Monsieur le Président, il est très facile de percevoir le problème. Lorsqu'on envoie 1 200 \$ à une personne pour que son enfant fréquente la garderie, encore faut-il qu'il existe une garderie. Tel est le problème.

On va accorder des allocations de 1 200 \$. C'est très bien. Cependant, il y a peut-être d'autres façons de distribuer cet argent. Nous ne sommes pas contre l'idée; à première vue, elle semble intéressante. Par contre, on devrait allouer cet argent sous forme de crédit d'impôt. Voilà qui est différent.

Par exemple, je connais une dame qui reste à la maison pour élever ses deux enfants en bas âge. Son mari est chirurgien orthopédique. Elle gagne 5 000 \$; lui, 300 000 \$. Elle aura droit à deux allocations de 1 200 \$, ce qui totalise 2 400 \$. En tout respect, voilà où se situe le problème, à mon avis.

Le gouvernement doit faire attention. Nous ne trouvons pas l'idée mauvaise, mais il faudra compenser. Nous avons déjà un réseau de garderie en place. Il faudra s'y pencher sérieusement.

Une solution serait de régler le déséquilibre fiscal. J'espère que mon collègue d'en face fera pression pour qu'on règle ce déséquilibre fiscal, comme on l'a promis.

L'Adresse

• (1220)

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue a parlé des garanties concernant les délais d'attente dans le système de santé. Je suis bien d'accord pour qu'on établisse des points de référence, mais l'offre de garanties entraînera inévitablement un empiètement dans les secteurs de compétence provinciale. Le député pourrait-il nous dire s'il considère que les garanties concernant les délais d'attente constituent un projet viable, compte tenu des arrangements actuels?

[Français]

M. Marc Lemay: Monsieur le Président, à première vue, ma réponse serait qu'en effet, il faudrait examiner la question de très près.

Il m'apparaît évident qu'on cherche à entrer dans un champ de compétence qui appartient clairement aux provinces, soit celui de la santé. À notre avis, il faut donner l'argent aux provinces, avec le mandat de réduire les délais d'attente. De cette façon, nous pourrions régler une partie du problème.

Il faut que les provinces — et en particulier le Québec — puissent établir elles-mêmes de quelle façon elles réduiront leurs délais d'attente. En Ontario, les délais d'attente ne seront peut-être pas les mêmes que ceux au Québec ou en Colombie-Britannique. Tout dépend de la nature des opérations chirurgicales. Tout cela devrait faire l'objet d'un débat.

[Traduction]

M. Mike Lake (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, PCC): Monsieur le Président, je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Simcoe-Nord.

Je voudrais dédier mon premier discours à la Chambre des communes à mon père, Mark Lake, qui est décédé il y a trois ans cette semaine. Étant donné mon peu d'implication dans la vie politique de son vivant, il n'aurait certainement pas imaginé un seul instant que j'aurais le grand honneur de prendre la parole ici, pourtant, il est certain que je ne serais pas ici si ce n'avait été de sa sagesse et de son influence sur moi.

Je suis extrêmement heureux de prendre la parole ici au nom de la population d'Edmonton—Mill Woods—Beaumont. Puisque c'est la première fois, je voudrais prendre le temps d'exprimer ma gratitude. Tout d'abord, je remercie Dieu pour les expériences que j'ai vécues, même les difficiles, et qui m'ont préparé à ce moment-ci et à la suite des choses.

Je remercie ma famille, ma femme Debi et mes enfants Jaden et Jenae, pour être embarqués avec moi dans cette aventure familiale. Je remercie ma mère, Bonnie, pour m'avoir démontré par son exemple constant ce que signifie l'altruisme, et ma grand-mère, Eleanor Lake, pour m'avoir donné mon père et pour en avoir fait le père remarquable qu'il a été.

Évidemment, je remercie tous les électeurs de ma circonscription, peu importe pour qui ils ont voté, parce qu'ils font de notre petit coin de Canada un endroit merveilleux. Ma circonscription est une parfaite illustration de ce qui fait du Canada un pays si magnifique dans le monde; un mélange de villes et de campagnes, d'anglais et de français, de cols bleus et de cols blancs et un pays multiculturel, avec 30 p. 100 d'habitants appartenant à des minorités visibles.

Ma circonscription témoigne également de la nécessité de changer, d'un bout à l'autre du Canada, la façon de gouverner notre pays pour qu'il demeure le grand pays qu'il est. Le 23 janvier dernier, la population d'Edmonton—Mill Woods—Beaumont, qui avait élu

un libéral à chacune des quatre élections précédentes, a voté conservateur avec une avance de 17 000 voix.

Je voudrais ici rendre hommage à l'homme qui représentait Edmonton—Mill Woods—Beaumont avant les dernières élections, un homme dévoué et respecté qui a été député pendant 26 ans, M. David Kilgour. Si les libéraux ont pu conserver ce siège pendant si longtemps, c'est parce que David comprenait l'importance de faire passer ses électeurs en premier et qu'il était dévoué. Pour cela, il sera toujours tenu en haute estime dans notre circonscription.

Je vais parler du discours du Trône dans un instant, mais je voudrais d'abord rendre hommage à un groupe de Canadiens qui me sont chers. Tout comme moi, ils ont de jeunes enfants autistes. Mon fils, Jaden, qui est maintenant âgé de 10 ans, a reçu un diagnostic d'autisme lorsqu'il avait deux ans. Je voudrais que ces parents sachent que j'ai connu les mêmes épreuves qu'eux. J'ai vécu les mêmes émotions qu'ils vivent actuellement: l'amour intense d'un parent pour son enfant; la crainte qui accompagne la découverte que cet enfant se développe différemment des autres; l'espoir qui jaillit du fait de savoir qu'il existe un traitement permettant d'aider d'autres enfants éprouvant des difficultés semblables; et la frustration et la déception immenses qui s'installent à mesure que le temps passe et que l'enfant attend ce traitement.

J'ai également la chance d'avoir vécu dans une province qui a fait du traitement de l'autisme une priorité. Je suis absolument convaincu que le développement de mon fils s'est amélioré grâce à la thérapie comportementale dont il a bénéficié au cours des huit dernières années.

Bien qu'il semble évident qu'il incombe aux provinces et aux territoires d'offrir les programmes de traitement dont les enfants atteints d'autisme ont désespérément besoin, je veux que ces parents sachent que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour encourager le gouvernement fédéral à jouer un rôle dans ce secteur dans la mesure où sa compétence le lui permet.

Je voudrais maintenant aborder les cinq principales priorités du nouveau gouvernement, à commencer par la nouvelle loi fédérale sur la responsabilité, une loi révolutionnaire, et la responsabilité en général.

Beaucoup de gens m'ont demandé ce qui m'a poussé à quitter ma carrière professionnelle auprès du club de hockey les Oilers d'Edmonton pour embrasser la vie politique. Ces dernières années, je suis devenu de plus en plus désillusionné et exaspéré par la combinaison désastreuse des impôts élevés et de l'absence d'intendance et de vision de la part du gouvernement libéral précédent.

Les paroles d'Alexander Hamilton résumant mes sentiments et ceux de bien des Canadiens, je crois, qui se sont réveillés juste à temps pour voir ce qui s'est passé au cours des 13 dernières années. Il a dit: « Ceux qui n'ont aucune conviction se laissent entraîner dans n'importe quoi ».

Avec ce discours du Trône, nous avons enfin un gouvernement qui est disposé à défendre ses convictions, qui reconnaît ce que bien des Canadiens savent déjà: qu'avec un pays aussi merveilleux que le Canada, nous pourrions faire beaucoup mieux.

Il n'y a pas lieu de craindre la responsabilité, à moins que quelqu'un ne cache quelque chose. En fait, la plupart des cadres supérieurs d'entreprises pourraient nous dire qu'un budget bien planifié et exposant clairement les choses, ainsi qu'un bon ensemble de règles pour superviser et diriger, ont, au contraire, un effet très libérateur.

L'Adresse

Lorsque j'étais directeur de la billetterie chez les Oilers, il me fallait soumettre un budget de dépenses pour mon service, puis respecter les montants approuvés. À des intervalles assez réguliers, je rencontrais le vice-président des finances afin de garantir que tout se passait très bien et que notre mode de fonctionnement était conforme aux règles établies. J'appréciais ce processus, car je savais être un bon gérant de l'argent de l'entreprise et il était important pour moi, aussi, que les actionnaires le sachent pour qu'ils aient l'esprit tranquille.

Pour nous ici, nos actionnaires, ce sont tous les Canadiens. Ceux-ci méritent le même degré de reddition de comptes, la même tranquillité d'esprit, et c'est ce que vise le projet de loi fédéral sur la responsabilité.

La deuxième des cinq priorités mentionnées dans le discours du Trône concerne l'engagement de ramener immédiatement la TPS de 7 à 6 p. 100 et plus tard à 5 p. 100. Nous l'avons indiqué à plusieurs reprises à la Chambre, mais les gens d'en face semblent trouver plus opportun de ne pas en tenir compte, et je parle ici du fait qu'il s'agit d'une baisse de taxe qui profitera à tous les contribuables du pays, y compris à ceux qui touchent les plus faibles revenus et qui ne gagnent même pas assez d'argent pour payer de l'impôt sur le revenu.

• (1225)

Il s'agit d'une baisse d'impôt que les gens vont pouvoir constater dans leur vie de tous les jours; on ne pourra pas la leur enlever en cachette pendant qu'ils travaillent dur pour joindre les deux bouts. Le plus important, c'est qu'il s'agit d'un pas clair et sans équivoque dans la bonne direction pour tous les Canadiens.

La troisième des cinq priorités énoncées dans le discours du Trône, c'est la promesse de faire de la sécurité de nos rues et de nos citoyens une priorité. Au cours de mes conversations avec les électeurs, à la fois pendant la campagne électorale et depuis, la question de la criminalité revient constamment sur le tapis, et la grande majorité des électeurs appuie les positions mises en avant par mon parti dans ce domaine. Les citoyens, tout comme les services de police et les procureurs, en ont plus qu'assez du fait que les droits des criminels l'emportent sur ceux des citoyens respectueux de la loi. Le moment est venu de nous attaquer sérieusement à la criminalité. Cela paraît être d'une simplicité à faire pleurer et, pourtant, nous entendons sans arrêt parler du fait que des criminels violents reçoivent des peines courtes ou avec sursis et qu'il arrive souvent qu'ils commettent une nouvelle infraction alors qu'ils devraient être encore en prison. De toute évidence, cela est inacceptable.

Je vais sauter la quatrième des cinq priorités, les services de garde, mais j'y reviendrai dans un moment.

La cinquième priorité est l'engagement du gouvernement à collaborer avec les provinces pour établir une garantie sur les délais d'attente pour les traitements médicaux. Avec la responsabilisation et la lutte contre la criminalité, les soins de santé comptent parmi les trois questions qui, dans ma circonscription, préoccupent le plus les gens auxquels j'ai parlé sur le seuil de leur porte. Il y a de nombreux problèmes, mais si j'en crois le refrain que j'ai entendu le plus souvent, le système de soins de santé ne fonctionne pas aussi bien qu'il le devrait, compte tenu de la somme d'argent qu'on y investit. Je n'ai pratiquement jamais entendu de plaintes au sujet des coûts du système. Les conversations tournaient pratiquement toujours autour des services qu'obtiennent les Canadiens en retour de ce qu'ils paient.

Les Canadiens veulent et méritent un système de soins de santé universel et public sur lequel ils pourront compter lorsqu'ils en auront besoin. Compte tenu du vieillissement de la population, le

système sera de plus en plus utilisé. Il est bon de constater que nous avons enfin un gouvernement fédéral qui considère les soins de santé pour les Canadiens comme une priorité.

C'est à dessein que j'ai gardé pour la fin du temps qui m'est accordé le programme favorisant le choix en matière de garde d'enfants, parce que je veux donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite. Permettez-moi de dire en commençant que je ne reproche pas aux parents de choisir d'envoyer leurs enfants à la garderie. C'est un choix que ma femme et moi n'avons pas fait pour notre famille, mais il y a au sein de nos amis et de notre parenté nombre de parents formidables qui utilisent les garderies.

J'aimerais également souligner que, contrairement au projet libéral, notre programme favorisant le choix en matière de garde d'enfants a un volet qui nous permettra de collaborer avec les provinces, les territoires, les employeurs, les collectivités et les organismes sans but lucratif pour créer davantage de places en garderie, de manière à répondre aux besoins des Canadiens ordinaires.

Au cours de la campagne électorale, j'ai entendu l'ancien premier ministre parler souvent du programme de garderies du Parti libéral en le qualifiant de toute première mesure sociale nationale depuis une génération. Appuyés par une armée de groupes d'intérêts spéciaux financés par l'État, les libéraux vantaient les vertus sacrées de leur programme progressiste de garderies, qui laissait pourtant d'une manière flagrante des centaines de milliers de familles canadiennes dans l'obligation injuste de subventionner par leurs impôts les services de garde d'autres familles.

J'aimerais citer ce qu'écrit C.S. Lewis sur le progrès en général. Il s'agit d'une longue citation, mais elle traduit parfaitement l'essence du présent débat, selon moi. Il écrit:

Nous cherchons tous le progrès. Mais le progrès signifie que l'on s'approche de l'idéal. Si l'on emprunte le mauvais chemin, ce n'est pas en continuant à avancer qu'on progressera. En pareil cas, il faut faire demi-tour pour progresser et retourner sur le bon chemin. Celui qui est le plus prompt à faire demi-tour est le plus progressif.

Pour illustrer la différence entre les deux régimes, je prendrai l'exemple d'une famille dans ma circonscription, une famille à laquelle je voue un grand respect, la famille Matychuk. Jeff et Nancy Matychuk ont cinq enfants âgés de 5 à 14 ans. Cette famille à revenu unique possède une voiture, une mini-fourgonnette vieille de 12 ans qui fonctionne habituellement bien. La famille Matychuk vit à Edmonton dans une maison modeste sans garage. Jeff se rend à son travail au centre-ville en autobus, trajet qui lui prend une heure, et Nancy utilise la mini-fourgonnette pour conduire les enfants à leurs activités ici et là. L'année dernière, le revenu de Jeff a été de 39 000 \$ environ. Les Matychuk n'envoient pas leurs enfants dans une garderie, que ce soit un service de garde en établissement ou autre, et leurs enfants sont aussi bien éduqués et réfléchis et ont autant d'aptitudes sociales que n'importe quels autres enfants. Cette famille extraordinaire a choisi de renoncer à un tas de produits de luxe que nous prenons pour acquis parce qu'elle croit que c'est la meilleure chose à faire, et elle y trouve son compte.

Bon, supposons que Jeff et Nancy fondent leur famille aujourd'hui et que leur premier enfant, Amy, leur fille actuellement âgée de 14 ans, naît cette année. En vertu du régime conservateur en matière de garde d'enfants, sur un horizon de 15 ans, lorsque leur cadet atteindra l'âge de six ans, les Matychuk disposeraient de 36 000 \$ après impôt en guise de soutien pour élever leurs enfants. En vertu du régime libéral, ils n'auraient absolument rien. En fait, ils contribueraient par leurs impôts au financement des garderies fréquentées par les enfants de leurs voisins. Cela est tout à fait injuste.

L'Adresse

Heureusement, le 23 janvier, les Canadiens ont voté pour un régime simple qui offre à toutes les familles canadiennes un véritable soutien et un véritable choix en matière de garde d'enfants.

Je tiens à féliciter tous les députés à qui leurs concitoyens ont conféré l'honneur de les représenter. Il me tarde de travailler avec chacun d'entre eux afin de faire en sorte que le Canada demeure le pays dont les habitants ont la meilleure qualité de vie sur la planète.

• (1230)

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de son premier discours à la Chambre. Il a fait un excellent travail en soulignant certains des points importants qui ont été présentés dans le discours du Trône.

Le député donnerait-il des précisions sur le programme de garde d'enfants? Il a donné quelques exemples en citant le cas de personnes de sa circonscription qui profiteront des modifications à ce programme. Il a parlé de progrès et a dit en quoi ce programme de garde d'enfants que nous allons mettre en place de ce côté-ci de la Chambre représentera un progrès. Est-ce que tous les parents profiteront du même avantage? Est-ce que ce sera vraiment un programme dont les bénéficiaires seront égaux pour tous, alors que les programmes antérieurs n'avaient peut-être pas cette qualité d'être égaux pour tous et accessibles à tous les citoyens du Canada?

Je viens d'une collectivité agricole, où les gens n'ont pas accès à des services de garderie, qui bénéficiaient du financement par le passé. En quoi ce programme sera-t-il avantageux pour les gens qui vivent dans les régions rurales?

M. Mike Lake: Monsieur le Président, le programme de garde d'enfants que proposent les conservateurs profitera de façon égale à toutes les familles du pays. C'est sûr, puisque l'argent est versé pour les enfants. Donc, pour chaque enfant de moins de six ans, 1 200 \$ impossibles seront versés au parent ayant le plus faible revenu.

La deuxième partie du programme, dont on ne parle pas souvent, consiste en un investissement dans des places en garderie en régions rurales, ainsi que dans les garderies financées par des groupes communautaires ou sans but lucratif et les entreprises.

• (1235)

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je veux féliciter le député de son premier discours à la Chambre.

J'ai trouvé intéressant de l'entendre parler de l'expérience de sa famille avec l'autisme, et du fait que son fils vit avec l'autisme. Il a mentionné qu'il y avait aujourd'hui, sur la Colline, des familles qui sont venues attirer l'attention des Canadiens sur les difficultés que connaissent les familles dont l'un des enfants est autiste. Je sais qu'elles sont heureuses qu'il puisse partager son expérience avec la Chambre.

Nous avons entendu parler de la nécessité d'avoir une stratégie nationale pour l'autisme et des chaires de recherche dans les universités canadiennes qui se spécialiseraient dans les traitements de l'autisme. Le député a aussi souligné l'importance d'inclure le traitement de l'autisme dans notre programme d'assurance-maladie. Il a dit qu'il croyait que tout ce qui pouvait être fait par le gouvernement fédéral devrait être fait.

Le député pourrait-il commenter ces trois points, qui sont souvent soulevés par les familles dont un des enfants est autiste?

M. Mike Lake: Monsieur le Président, je suis toujours heureux de parler d'autisme et de tenter de trouver des solutions.

Il ne fait aucun doute qu'il serait dans l'intérêt du Canada d'adopter une stratégie nationale à cet égard. Il est important de faire quelque chose, non seulement pour aider les enfants qui souffrent d'autisme à l'heure actuelle, mais pour trouver une solution.

Quant à la recherche, on ne pourrait être plus en faveur de chercher des moyens pour le gouvernement fédéral d'aider la recherche dans ce domaine. Les trois mois qui se sont écoulés depuis mon arrivée au Parlement ne m'ont pas permis d'apprendre tout ce qu'il faut sur la façon dont on peut y parvenir, mais je compte bien m'y employer de mon mieux.

Je ne crois pas qu'aucun problème de santé ne soit spécifiquement mentionné dans la Loi canadienne sur la santé. Le financement des programmes de traitement qui s'appliquent à l'autisme et à tous les autres problèmes de santé, c'est l'affaire des provinces. Le rôle du gouvernement fédéral, nous nous en acquittons par exemple en corrigeant le déséquilibre fiscal qu'on a laissé s'accroître au cours des dernières années et en précisant les responsabilités des provinces par rapport aux nôtres.

Je serai cependant très heureux de collaborer avec le député et son parti dans leur quête de solutions aux problèmes auxquels font face les familles qui vivent avec l'autisme.

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, comme il s'agit de ma première allocution à la Chambre, je commencerai par dire à quel point je me sens honoré et privilégié de pouvoir ainsi représenter les résidents de ma circonscription dans ce lieu. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont faite.

[*Français*]

Mes remerciements s'adressent donc aux citoyens de Simcoe-Nord.

• (1240)

[*Traduction*]

Je tiens également à profiter de cette occasion pour remercier ma famille, surtout mon épouse, Heather, et nos enfants. Je veux aussi remercier les autres membres de ma parenté qui continuent d'administrer l'entreprise familiale; ils m'ont ainsi libéré de certaines responsabilités et m'ont permis de me mettre au service de notre collectivité en assumant cette noble fonction.

Ma famille, qui est originaire d'Angleterre, a émigré à Simcoe-Nord en 1874 et les générations successives sont restées dans notre petit village riverain du lac Sparrow. Simcoe-Nord est une région plutôt prospère située à une heure et demie de route au nord de Toronto, à la pointe de la région des chalets. Comme son nom l'indique, elle englobe la moitié nord du comté historique de Simcoe. On y trouve une combinaison d'entreprises rurales et agricoles. Par ailleurs, les industries touristiques et manufacturières y sont fortement représentées et emploient de nombreuses personnes.

Nous abritons le quartier général de la police provinciale de l'Ontario de même que l'un des établissements correctionnels les plus récents et les plus modernes de la province. Comme les députés peuvent aisément se l'imaginer, les questions touchant au respect de la loi, à la criminalité et à l'imposition des peines sont très importantes pour l'un des plus importants groupes de résidents de ma circonscription.

On trouve deux communautés de Premières nations à Simcoe-Nord, celle de Mnjikaning et celle de Beausoleil, ainsi qu'une importante communauté de Métis. Nous sommes également très fiers de compter l'une des rares collectivités de langue française du Sud de l'Ontario, Penetanguishene qui est située dans le sud de la baie Georgienne.

L'Adresse

Simcoe-Nord a pris de l'expansion, tout comme la région du Grand Toronto. De plus en plus de résidents de nos collectivités travaillent à Toronto ou dans les environs, mais ces derniers temps nous avons accueilli encore plus d'anciens résidents de la région du Grand Toronto désireux de prendre leur retraite dans les paysages plus paisibles et pittoresques de Simcoe-Nord. Si ma circonscription connaît une prospérité relative, il demeure que nous y avons de plus en plus l'impression que tous les ordres de gouvernement doivent se montrer plus honnêtes et plus tranchés dans leur manière d'agir afin de parvenir à de véritables résultats, d'abaisser les taxes et les impôts et de ne dépenser que dans les domaines qui préoccupent le plus les Canadiens.

C'est avec cette situation en toile de fond que j'affirme mon appui pour le programme fixé pour la présente législature, programme que nous a si éloquemment exposé Son Excellence la Gouverneure générale du Canada, le 4 avril dernier. Aux dernières élections, les Canadiens étaient prêts pour un changement. Ils en avaient assez de la politique théâtrale, de celle où les mots, les annonces, les scandales, les annonces recyclées et les séances photoprotocoles avaient fini par prendre le pas sur les véritables affaires de la nation au point que nous avons atteint un degré inégal de cynisme envers les élus. Le 23 janvier, ils ont donc voté pour le changement et c'est le changement que nous allons leur donner.

Je me réjouis que la première mesure du gouvernement a consisté à déposer la Loi sur l'imputabilité, le 11 avril, pour entamer un processus visant à faire en sorte que le gouvernement soit plus efficace, plus responsable et qu'il rende davantage de comptes à la population. Je crois que ce projet de loi représente la première étape importante pour amener les Canadiens à reprendre confiance dans le gouvernement fédéral.

Pour réduire les impôts, nous ramènerons la TPS à 6 p. 100 puis à 5 p. 100, allégeant ainsi la charge fiscale de tout le monde. Cette mesure profitera même aux quelque 30 p. 100 de Canadiens qui ne paient pas du tout d'impôt sur le revenu. J'ai entendu les commentaires de beaucoup de gens de ma circonscription qui font partie de cette catégorie. Ils disent clairement que des réductions de l'impôt sur le revenu ne les aident pas à affronter la hausse constante des prix de l'énergie, des loyers et des frais de subsistance.

Comme je l'ai déjà dit, l'engagement du gouvernement à s'attaquer plus sévèrement au crime, à limiter le recours aux condamnations avec sursis et à affecter des ressources plus importantes à l'application de la loi, à la sécurité frontalière et à la lutte contre la prolifération des armes à feu illicites sera certes bien accueilli dans Simcoe-Nord.

Je représente une circonscription dans laquelle beaucoup des emplois bien rémunérés impliquent du travail par poste et beaucoup d'autres se trouvent dans des régions rurales où il n'y a pas de garderies. Comme la plupart des autres familles, les gens qui occupent ces emplois sont à la recherche de formules de garde d'enfants adaptées à leurs circonstances, comme le recours à un parent, à un voisin ou, si c'est possible, à une garderie locale.

L'allocation de 1 200 \$ par enfant de moins de six ans que nous leur avons promise les aidera vraiment. Nous savons bien et ils savent bien qu'elle ne suffira pas pour payer tous leurs frais de garde d'enfants, mais il vaut beaucoup mieux leur verser directement cette allocation que de gaspiller l'argent en créant de nouvelles administrations et de nouveaux programmes gouvernementaux auxquels ils ne pourraient peut-être pas avoir accès. Ils savent que l'allocation les aidera et qu'elle leur laissera le choix.

Pour ce qui est des familles qui ont accès aux services des garderies classiques, je tiens à féliciter les professionnels de ce secteur pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'établir des programmes tels que Meilleur Départ en Ontario.

Je les encourage à profiter de l'engagement du gouvernement pour contribuer au maintien de ce programme jusqu'en mars 2007. Et, si Meilleur Départ est un succès, comme il semble que ce soit le cas, le gouvernement de l'Ontario a parfaitement le droit de le maintenir de son côté. Comme c'est son secteur de compétence, j'espère bien qu'il le fera.

Notre engagement à créer 25 000 nouvelles places de garderie chaque année dans les cinq prochaines années appuiera clairement le bon travail réalisé par les services d'aide à l'enfance et à la famille de l'Ontario.

Je voudrais dire enfin que j'ai parlé à des gens de ma circonscription qui avaient déjà fait une croix sur le système de soins de santé, qui avaient choisi par exemple de ne plus endurer la douleur causée par leur genou ou leur hanche. Ces gens ont puisé dans leurs propres économies pour payer les services médicaux offerts à des endroits tels que Buffalo, dans l'État de New York, à quelque deux heures et demie de route de Simcoe-Nord. C'est une possibilité à laquelle peuvent recourir ceux qui ont les moyens financiers de le faire, mais elle met en lumière le triste état de notre système de soins de santé.

Les temps d'attente excessivement longs sont la principale cause de la perte de confiance du public en notre système, qui faisait naguère notre fierté. Je me réjouis de voir le gouvernement s'attaquer au problème des temps d'attente en offrant une garantie. C'est une mesure concrète qui va au-delà des habituelles excuses. En donnant une garantie, on s'engage à prendre des mesures si les services ne sont pas fournis dans des délais raisonnables.

C'est par des mesures semblables que notre système de santé regagnera la confiance des Canadiens et qu'il fera de nouveau la fierté du Canada. Nous savons que, dans l'état actuel des choses, les services de santé publics n'arrivent pas à répondre à la demande. Il est donc tout à fait sensé que nous songions à confier un plus grand rôle aux fournisseurs de services de santé privés dans le cadre de notre système d'assurance-maladie universel public et financé par l'État. Les patients profiteront ainsi de meilleurs services, et ils en auront davantage pour leur argent.

Il est encourageant de voir des provinces s'engager dans cette voie: c'est déjà le cas au Québec et en Alberta, et ce l'est aussi depuis peu dans ma province, l'Ontario. Cela montre qu'en travaillant ensemble, nous pouvons assurer l'accès à des soins de qualité en temps opportun. C'est ce que veulent les Canadiens pour leur système de santé et c'est le genre de coopération à laquelle nous nous attendons des deux ordres de gouvernement.

En terminant, je dirai que j'entrevois l'avenir de notre pays avec optimisme. Dans ce plan ciblé et succinct présenté à la 39^e législature, je vois une démarche prometteuse comportant des étapes significatives et mesurables, étapes qui reflètent le genre de changements que veulent les Canadiens, qu'ils estiment être des priorités pour eux-mêmes et leur pays, comme une réduction d'impôts bien méritée, des collectivités sûres, un gouvernement honnête et responsable, le choix en garde d'enfants et, sans doute, pour la première fois, la garantie d'obtenir des soins médicaux.

L'Adresse

Les priorités énoncées dans le discours du Trône prennent un sens plus aigu lorsqu'on les met en parallèle avec l'engagement du gouvernement de régler le déséquilibre fiscal, d'inciter les partenaires provinciaux et territoriaux à participer à un fédéralisme plus ouvert et à rétablir la réputation du Canada en tant que chef de file fiable sur la scène internationale.

J'ai hâte à la mise en oeuvre de ces priorités durant la présente législature. Je demande aux députés d'en face de reconnaître la valeur et les avantages de ce programme pour tous les Canadiens, de l'appuyer et, pour la première fois depuis trop d'années, d'offrir des résultats concrets à tous les Canadiens.

● (1245)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, parlons des soins de santé. Des points de référence ont déjà été établis pour les secteurs critiques, mais garantir les temps d'attente est une tout autre paire de manches. Cela signifierait que, tout à coup, le gouvernement fédéral s'ingérerait dans la prestation des soins de santé, ce qui relève des provinces.

Il faudrait donc que des sommes supplémentaires énormes soient transférées aux provinces pour permettre les garanties, mais l'idée même de donner des garanties entraînerait des transferts de patients vers d'autres hôpitaux dans la même province, dans une autre province ou même aux États-Unis.

C'est absolument ahurissant. Si on réfléchissait sérieusement, on se rendrait compte que, peu importe la façon de s'y prendre, il y aura des problèmes. Que se passerait-il si jamais un hôpital décidait de diminuer le financement de certains secteurs critiques afin d'augmenter le nombre de patients, sachant que le gouvernement fédéral est prêt à payer pour respecter sa garantie, et ce, même si l'hôpital n'a pas fait d'effort en ce sens?

Il faudrait qu'un changement fondamental s'opère, en collaboration avec les provinces. Il faudra décider si on ne veut que lancer de l'argent en se disant que nous avons offert une garantie et tant mieux si elle est respectée. Il faut qu'il y ait des conséquences pour tout manquement aux obligations relatives à la prestation, aux critères de soins de santé et aux objectifs de pratiques exemplaires.

Le député pourrait peut-être laisser tomber les discours creux et les clichés et parler un peu de ce qui fait obstacle à toute forme de garantie?

M. Bruce Stanton: Monsieur le Président, le député a absolument raison. Il faudra beaucoup de travail et une intense collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour que ces temps d'attente garantis se matérialisent. Tout le monde le conçoit.

Le député ne devrait pas oublier que des 41 milliards de dollars que son gouvernement avait promis de verser sur une période de dix ans lors de la dernière législature, 5,5 milliards devaient servir à régler le problème des temps d'attente. C'est pourtant le genre de garantie, de service et de protocole que les Canadiens attendent de leur système de soins de santé. Ils veulent plus que de belles promesses qu'on n'entend pas tenir.

Je conviens qu'il faudra une certaine collaboration, et c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent. Ce ne sera certainement pas toujours facile, mais il nous faut entreprendre le processus maintenant et collaborer le plus tôt possible avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour que nous puissions apporter ce genre de véritables changements au système de soins de santé canadien.

● (1250)

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Kenora.

J'aimerais commencer par remercier les électeurs de Vancouver-Centre de m'avoir réélue pour la cinquième fois à la Chambre des communes. Je promets de continuer de faire valoir leurs opinions à Ottawa et de me montrer digne de leur confiance. Je veux aussi remercier mes fils de leur patience et de leur soutien infinis, ainsi que tous les excellents bénévoles de ma circonscription.

Ma première réaction au discours du Trône a été la déception. Après plusieurs semaines de réflexion, je peux confirmer que ma première impression était tout à fait juste.

Les cinq priorités exposées dans le discours du gouvernement sont de belles paroles sans aucune profondeur. Pour ceux d'entre nous qui vivent en Colombie-Britannique, c'est ce qui n'a pas été dit qui est le plus troublant. On n'a pas parlé de la grave pénurie de main-d'oeuvre au Canada, de la productivité, de la recherche et du développement. Et, chose fort surprenante venant du premier premier ministre originaire de l'Ouest à avoir été élu en deux décennies, pas un traître mot à propos de l'Ouest.

Le premier ministre défend le discours du Trône, disant qu'il porte sur les cinq priorités auxquelles le gouvernement a promis de s'attaquer pendant les élections: réduire la TPS; présenter un projet de loi sur la responsabilisation fédérale; réformer le système de justice pénale; mettre en oeuvre un plan conservateur de garde d'enfants; et poursuivre l'initiative du gouvernement antérieur pour réduire les délais d'attente dans les hôpitaux.

Ce n'est pas suffisant. Quand ces objectifs seront atteints dans les trois prochaines semaines environ, que va-t-il se passer? Où est la vision?

Les discours du Trône ont toujours porté sur la vision du gouvernement et sur le plan à long terme qu'il compte mettre en oeuvre pour renforcer le pays, répondre à certaines préoccupations et relever certains des défis qui se présentent.

Peut-être que cette minuscule vision veut dire que le premier ministre ne s'attend pas à rester en poste bien longtemps. Concentrons-nous donc sur ce que nous avons: les cinq priorités.

La première priorité est la réduction imprudente et risquée de la TPS que prévoit le gouvernement. Le premier ministre semble déterminé à aller de l'avant même si tous les économistes sérieux du pays s'entendent à dire qu'il s'agit d'une mauvaise politique qui gaspillera la marge de manoeuvre financière du gouvernement fédéral à raison d'environ 4,5 milliards de dollars chaque année. Le Centre canadien de politiques alternatives estime que les familles qui gagnent plus de 150 000 \$ par année économiseront en moyenne plus de 2 000 \$ tandis que celles qui gagnent moins de 40 000 \$, c'est-à-dire près de la moitié de tous les Canadiens, n'obtiendront que 163 \$ après impôt.

Une fois de plus, nous constatons que le naturel revient au galop. Quel que soit son nouveau nom, un gouvernement conservateur sert les intérêts des riches plutôt que des Canadiens à faible revenu.

La deuxième priorité est une nouvelle loi fédérale sur la responsabilisation. C'est bien beau. Qui pourrait s'y opposer? Néanmoins, à y regarder de plus près, il est évident que ce projet de loi n'est que de la poudre aux yeux.

L'Adresse

N'oublions pas que c'est le dernier gouvernement libéral qui a mis en place l'infrastructure de responsabilisation en limitant rigoureusement les contributions politiques des particuliers et des sociétés ainsi que les dépenses électorales des tiers. Nous avons mis en place une loi pour protéger les dénonciateurs et de nouvelles lignes directrices pour la reddition de comptes des sociétés d'État.

Toutefois, ce projet de loi ne fera rien pour empêcher le personnel politique de faire du va et vient entre les coulisses du pouvoir et le lobbyisme, ce dont les conservateurs nous ont rebattu les oreilles lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition.

Il n'est pas question d'empêcher les lobbyistes de travailler pour le gouvernement, alors que cela représente un conflit d'intérêts encore plus grand. Néanmoins, étant donné que le ministre de la Défense conservateur est un ancien lobbyiste de l'industrie de la défense, il n'est pas étonnant que ce ne soit pas dans le projet de loi.

Certains de mes électeurs ont fait remarquer que nous aurions dû nous attendre à ce genre de surprises. Dès son assermentation, le premier ministre a soudainement oublié ses promesses de la campagne électorale au sujet de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilité.

Il a commencé par nommer au Cabinet un serviteur du parti non élu et cela à l'un des portefeuilles les plus délicats. Le ministre, qui est maintenant sénateur, ne pourra jamais rendre compte de ses décisions à la Chambre. Deuxièmement, avant même que l'encre proverbiale n'ait séché sur les bulletins de vote de Vancouver Kingsway, celui qui occupe maintenant le poste de ministre du Commerce international s'est empressé d'abandonner la bannière sous laquelle il s'était fait élire pour se joindre au parti qui n'a obtenu que 18 p. 100 des suffrages.

Les Canadiens font preuve de cynisme et d'amertume à l'égard de la classe politique. Le seul pouvoir qu'ils pensent avoir dans notre pays démocratique est celui de voter pour manifester leur approbation ou leur désapprobation. Ce manque de respect pour les électeurs est une marque d'arrogance incroyable.

● (1255)

La troisième priorité est la lutte contre la criminalité. Même si le taux de criminalité a baissé de 12 p. 100 sous les libéraux, les conservateurs ont adopté une nouvelle approche punitive en réclamant des peines sévères et draconiennes, ce qui va à l'encontre des résultats de toutes les études. En fait, cette politique entraînerait une augmentation spectaculaire du nombre de détenus, ce qui pourrait, selon les experts, exiger la construction de 23 prisons supplémentaires. Pensez aux milliards de dollars que cela coûtera. De plus, le premier ministre abolira le registre des armes à feu, allant à l'encontre des professionnels de l'application de la loi.

Alors qui le premier ministre écoute-t-il? Pas les experts, certainement pas les chercheurs et de toute évidence, pas non plus la police.

La quatrième priorité est la garde des enfants: 4 \$ par jour, après impôt, pour prendre soin de nos enfants. Dans ma circonscription, ce montant ne permet même pas d'acheter un café au lait.

Que fait-on de la liberté de choix? Cela n'a rien à voir avec l'apprentissage de la petite enfance. Quelle insulte envers les familles canadiennes et quel mauvais service à rendre à leurs enfants.

Les délais d'attente dans les hôpitaux constituent la cinquième priorité. L'imitation étant la plus belle forme de flatterie, je remercie le gouvernement d'avoir adopté le plan du gouvernement libéral qui l'a précédé, qui consiste à aiguiller les patients vers d'autres établissements pour recevoir les soins dont ils ont besoin lorsque

l'attente est trop longue. Je pense que c'est là une question pour le moins controversée. Mon collègue l'a mentionné récemment. Cependant, voilà qui risque d'être intéressant, car il s'agit encore d'un mirage conservateur typique. En effet, cela va devenir la façon la plus coûteuse d'assurer la prestation des soins de santé. Selon notre plan, les patients devaient être envoyés dans d'autres régions du Canada. Dans le plan des conservateurs, les patients seraient envoyés aux États-Unis, où le même service coûte dix fois plus cher. Quelqu'un a-t-il procédé à une analyse coûts-avantages de cette mesure? Il n'est pas surprenant que les gouvernements conservateurs accumulent les déficits.

Je ne peux terminer mon exposé sans évoquer le grand nombre de problèmes qui inquiètent les Canadiens, des problèmes qui n'ont pas été mentionnés dans le discours du Trône, car ils y ont été délibérément passés sous silence.

Pas un mot sur la stratégie de la porte d'entrée du Pacifique de la Colombie-Britannique.

Pas un mot sur le logement abordable. Le gouvernement poursuivra-t-il les négociations avec les provinces sur le programme national de logement de 1,5 milliard de dollars que le gouvernement précédent avait mis en branle?

Pas un mot sur les aînés. Le gouvernement mettra-t-il en oeuvre notre plan en matière d'hypothèques inversées, le programme Nouveaux Horizons de 50 millions de dollars pour les aînés, l'augmentation à 15 000 \$ du crédit d'impôt aux aidants naturels et le programme amélioré de prestations de compassion du Régime d'assurance-emploi?

Pas un mot sur la productivité, sur le milieu de travail ni sur l'éducation postsecondaire et la formation.

Pas un mot non plus sur l'immigration et sur les travailleurs formés à l'étranger.

Je pourrais en remettre encore sur la superficialité de ce discours du Trône. Cependant, comme je l'ai dit au début de mon exposé, voilà une occasion perdue. C'est toute une déception.

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre nomination.

Je remercie la députée de Vancouver-Centre de partager son temps de parole avec moi aujourd'hui.

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion d'intervenir en réponse au discours du Trône, mais je tiens tout d'abord à remercier les résidents de la circonscription de Kenora, qui m'ont élu une deuxième fois. Ce fut une campagne difficile, au cours de laquelle j'en ai appris beaucoup auprès d'eux. Je tiens à les remercier.

Je tiens également à remercier mon épouse Carole, mes filles Sheena et Megan, ainsi que mon fils Cody, de s'être adaptés à ma nouvelle carrière, qui pose un défi considérable dans une circonscription aussi vaste que la mienne.

La circonscription de Kenora est unique à bien des égards, aussi bien sur le plan de la géographie que de la démographie mais, pour l'essentiel, la population de Kenora partage les mêmes intérêts que la majorité des Canadiens.

Ce sont des gens qui s'inquiètent au sujet de leur emploi. Il s'agit d'une circonscription où le secteur forestier est en crise.

Mes électeurs s'inquiètent aussi de l'accessibilité des services de qualité, par exemple en matière de garde d'enfants et de services pour les aînés.

Mes électeurs s'inquiètent de la protection de notre système de soins de santé, tout en étant soucieux de son amélioration.

L'Adresse

Ils s'inquiètent également de l'avenir de notre environnement.

Nous avons eu à relever de nombreux défis au cours des dernières années. Les pertes d'emploi ont été considérables à Kenora, à Dryden et dans d'autres régions. À Kenora, la société Abitibi Consolidated a annoncé la fermeture de son usine, tout juste avant Noël. Nous avons alors perdu plus de 400 emplois. Dans la localité de Dryden, près de 500 emplois ont été perdus au cours des dernières années. L'usine comptait 1 100 travailleurs il y a quelques années seulement, de sorte que nous pouvons constater à quel point la perte a été dévastatrice. L'usine de Kenora comptait plus de 900 travailleurs mais, quelques années plus tard, elle a été fermée complètement. Nous avons donc de graves difficultés.

On a également constaté des pertes de possibilités à Sioux Lookout, Ignace et Ear Falls, où les petits entrepreneurs n'arrivent plus à poursuivre leurs activités commerciales. Il s'agit là de localités où la seule activité est l'industrie forestière. Il s'agit d'une situation qui transcende les prises de position partisans. Tous les partis à la Chambre doivent faire preuve d'initiative pour régler le problème.

J'ai voyagé un peu partout dans la circonscription au cours des deux dernières années, à l'écoute des inquiétudes de la population. Bien que l'ordre de priorité puisse quelque peu varier, un thème commun s'impose. Les gens souhaitent que leur gouvernement agisse de façon responsable de manière à garantir un avenir meilleur, aussi bien pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Voilà ce qui est prioritaire. Malheureusement, le discours du Trône des conservateurs est bien loin du compte.

C'est un honneur pour moi de représenter plus de 38 collectivités de Premières nations. Ces 38 Premières nations espéraient trouver un engagement à l'égard de l'accord de Kelowna dans le discours du Trône.

Quant à moi, j'espérerais trouver dans ce discours des mesures qui donneraient un peu d'espoir aux familles de Sandy Lake, où la pénurie de logements est critique. Il n'est pas rare de trouver plus de 10 personnes vivant dans une résidence de deux chambres à coucher dans cette réserve. Nous entendons parler de bien des cas où plus de vingt personnes vivent dans une maison plus grande, une maison surpeuplée ayant grand besoin de rénovations. L'accord de Kelowna aurait été un premier pas en vue de tenter de trouver une solution à certains des graves problèmes de logement que l'on trouve dans toutes ces collectivités que je représente.

J'espérerais trouver dans le discours de quoi rassurer le chef de la Première nation Neskantaga, Peter Moonias, qui est aux prises avec de graves problèmes d'eau dans sa collectivité. Bon nombre de collectivités de Premières nations de ma circonscription sont obligées de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Il s'agit là d'un problème grave qui exigera beaucoup plus que quelques modifications aux règlements. Il faudra prévoir des fonds pour la formation. Dans ma circonscription, le Centre d'excellence de Keewaytinook Okamakanak joue un rôle de premier plan pour la formation des exploitants de station d'épuration d'eau. Notre gouvernement doit offrir une aide à ces centres pour garantir que tous les Canadiens ont accès à de l'eau potable.

J'espérerais trouver dans le discours des mesures qui permettraient de venir en aide aux enfants de la Première nation de Fort Severn, sur la côte de la Baie d'Hudson, qui ne peuvent plus fréquenter l'école de la réserve en raison de problèmes de moisissure. Ces enfants n'ont pas d'endroit sécuritaire pour apprendre.

Je représente une circonscription où l'on n'a pas tenu compte de la complexité d'offrir des programmes de formation dans une région éloignée où il existe des barrières linguistiques. Nos enfants quittent

l'école tôt. Cela doit changer. L'accord de Kelowna aurait permis de tenir compte des besoins uniques des enfants des Premières nations et aurait donné à ces enfants les outils dont ils ont besoin pour contribuer à l'essor de notre société. Nous avons besoin de leur contribution.

J'espérerais trouver dans le discours des mesures qui permettraient de venir en aide aux survivants des pensionnats. Nous avons pris des mesures pour corriger les torts qui ont été faits aux Premières nations. Nous devons voir à ce que cet accord soit maintenu. Ce fut une période sombre de notre histoire et nous avons mis beaucoup trop de temps à le reconnaître. Nous devons respecter les termes de l'entente visant les survivants des pensionnats, et ce, dès maintenant. Très souvent, quand j'arrive dans une des collectivités que je représente, des anciens élèves de ces pensionnats viennent me rencontrer à l'aéroport pour me poser des questions. Par respect, ils viennent me rencontrer et ils me posent des questions pour lesquelles ils veulent obtenir des réponses.

J'espérerais que le discours offrirait un espoir aux jeunes de ma circonscription, parmi lesquels il y a beaucoup de suicides. Les collectivités des Premières nations ont besoin d'aide pour combattre cette crise grandissante. Nous devons redonner espoir à nos jeunes. Nous devons agir maintenant. Nous devons tirer des leçons de nos erreurs passées afin d'empêcher la tragédie de prendre de l'envergure. J'exhorte le gouvernement à reconnaître la sévérité de la crise et à prendre des mesures préventives.

Je collabore avec les dirigeants des collectivités autochtones, qui m'ont sensibilisé aux besoins de leur peuple. Le grand chef Arnold Gardner et le grand chef Stan Beardy, qui sont assujettis aux traités n^{os} 3 et 9 respectivement, travaillent sans relâche pour défendre les intérêts de leur collectivité. Je demande au gouvernement d'écouter leurs conseils.

● (1300)

Je collabore également avec les syndicats représentant les travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la crise dans l'industrie forestière. Je collabore avec des dirigeants municipaux tels que le maire David Canfield de Kenora, la mairesse Anne Krassilowsky de Dryden et le maire Jim Desmarais d'Ear Falls, ainsi qu'avec les dirigeants de nombreuses autres localités. Partout, on lutte pour diversifier l'économie. À titre de président du caucus libéral sur les forêts, j'ai travaillé avec mes collègues à l'élaboration de mesures correctrices. J'ai également pris part à l'annonce d'un plan d'aide de 1,5 milliard de dollars destiné à l'industrie forestière. Grâce à ce plan, l'industrie a pu commencer à s'attaquer à de nombreux obstacles.

J'espérerais que le discours viendrait en aide aux personnes touchées directement et indirectement par cette crise. Le gouvernement doit aider les familles et les collectivités, comme celles du nord de l'Ontario, qui ont été dévastées par la perte totale de leurs emplois. Même si j'ai espoir que nous parviendrons à résoudre le conflit du bois d'oeuvre, il reste que ce dernier contribue à la gravité de la situation. Il y a beaucoup d'autres questions qui doivent être abordées. Le coût élevé de l'énergie paralyse les scieries de notre région. L'investissement dans les sources d'énergie nouvelles et existantes est essentiel et aurait dû figurer dans le discours du Trône.

L'Adresse

Nous appuyons également l'industrie par des initiatives en matière de recherche pour diversifier la production de nos scieries. Songeons par exemple à un investissement dans un projet de fabrication de produit à valeur ajoutée. L'industrie forestière est une préoccupation nationale et il faut la traiter comme telle si nous voulons être un chef de file sur le marché mondial. Il faut élaborer des politiques propres à garantir la pérennité de l'industrie. Or, on ne trouve pas un seul mot sur les forêts dans le discours du Trône, et j'exhorte le nouveau gouvernement à en faire une priorité.

Un autre problème s'ajoute à celui-là: nos localités craignent que l'industrie du tourisme ne puisse se maintenir à cause des nouvelles exigences américaines en matière de passeport. Mes électeurs ont peur que le tourisme ne ralentisse, une fois les nouvelles restrictions en place. Je rappelle à la Chambre qu'il s'agit de localités qui ont perdu leur unique employeur et ont été littéralement anéanties. Selon certaines estimations, la nouvelle réglementation risque d'entraîner une diminution du trafic touristique pouvant aller jusqu'à 40 p. 100. Il nous faut déployer des efforts stratégiques et concertés pour gérer ce changement, et nous devons intervenir énergiquement auprès des exploitants d'entreprises touristiques pour leur faire comprendre qu'il faut atténuer les conséquences de cette politique.

Je suis né dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Comme tous les Canadiens, nous avons notre fierté, et notre mode vie est une chose qui compte pour nous. Il a donc été important que, par le passé, les gouvernements reconnaissent l'apport de notre région au reste du pays et veuillent appuyer nos localités au moyen de FedNor. La tiédeur du gouvernement actuel à l'égard de cet important ministère m'inquiète.

Le développement régional ne consiste pas à distribuer des subventions, mais à reconnaître l'importance de nos régions et leur impact sur l'ensemble de l'économie et la culture de notre pays. Comme il n'est pas question de développement régional dans le discours du Trône, j'invite instamment le gouvernement à insuffler une certaine confiance au Nord de l'Ontario en maintenant le niveau actuel de financement des programmes destinés à ces localités.

Nombre de mes électeurs m'ont écrit pour me faire part de leurs priorités. Je vais les signaler rapidement. Dans le cadre de la campagne Abolissons la pauvreté, beaucoup de mes électeurs ont signalé la responsabilité implicite du Canada d'aider les pauvres chez nous et à l'étranger. Ils exhortent le gouvernement à accroître son aide à l'étranger pour le porter à 0,7 p. 100 du PIB, ce qui est un engagement du Canada. Je remercie mes électeurs de ce conseil.

La semaine dernière a été passionnante. J'ai parcouru plus de 2 000 kilomètres dans une brève tournée du nord de ma circonscription qui ne m'a même pas permis d'aller dans les endroits les plus éloignés. Je suis donc allé dans les parties les plus au nord de ma circonscription et j'ai discuté avec des électeurs qui habitent dans certaines des localités les plus isolées qui soient au Canada. Je me suis rendu à Bearskin Lake, où le chef Rodney McKay m'a fait savoir que sa collectivité s'inquiétait de la pénurie de logements. Je suis allé à Keewaywin, où le chef Joe Meekis a exprimé l'impatience que suscite chez lui les démarches à faire pour obtenir des fonds dont il a cruellement besoin. J'ai été accueilli par le chef Archie Meekis, à Deer Lake. Il s'inquiète du délabrement du poste de police, où il faut garder des gens en détention. Je me suis encore rendu à Slate Falls, où une dame âgée m'a pris la main et m'a fait comprendre l'angoisse que suscitait le problème des pensionnats. J'ai été jusqu'à Wunnumin Lake, où le chef Archie Wabasse a dit que sa collectivité souhaitait envisager la possibilité d'un programme de justice réparatrice.

Certes, les préoccupations varient, mais tous s'entendent sur une chose: ils ne veulent pas d'aumône. Ils réclament les ressources pour faire eux-mêmes le travail. Je les remercie de m'avoir expliqué ce qui les préoccupe.

● (1305)

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, ma question porte sur l'aide étrangère. Le député a parlé de la pauvreté dans le monde. À mon avis, les Canadiens forment un peuple empreint de compassion.

J'ai eu l'occasion de représenter mes électeurs en Afrique en septembre dernier. Les représentants de huit ou dix pays se sont réunis pour tenter de déterminer les façons d'utiliser le financement que les Canadiens ont donné à l'Afrique afin de soulager les problèmes de la pauvreté et du VIH-sida. Nous nous sommes rendus dans certains hôpitaux traitant des malades atteints du VIH-sida et nous avons rencontré les représentants de certaines ONG.

Tous les Canadiens, jusqu'au dernier, seraient prêts à donner une part importante de leurs économies pour venir en aide à ces personnes. Ce qui compte, c'est que nous veillions à ce que les fonds destinés aux secours, y compris à la lutte contre la pauvreté, se rendent aux gens qui en ont besoin.

Cela m'amène à ma question concernant la politique et les orientations de l'ancien gouvernement à propos des crédits affectés aux secours à l'étranger. Comment nous assurer que cet argent arrive là où on en a besoin? L'ancien gouvernement avait pour politique que tous les fonds transiteraient par les gouvernements. Bon nombre de ces gouvernements sont passablement corrompus.

Ne disons pas les choses de cette façon. Disons-les différemment et parlons de nos populations des Premières nations. Nous versons de 9 à 12 milliards de dollars aux gens des Premières nations et, pourtant, nous voyons des réalités typiques du tiers monde. Nous avons une bureaucratie qui devient lourde. Nous devons trouver des moyens de remédier à cela.

Mon collègue peut-il nous indiquer les moyens que son parti prendrait pour acheminer ces fonds directement, là où on en a besoin, et pas nécessairement par l'intermédiaire des gouvernements, mais plutôt en les faisant transiter par des ONG?

● (1310)

M. Roger Valley: Monsieur le Président, je ne connais pas l'Afrique aussi bien que mon collègue d'en face, mais il ne faudrait pas laisser la peur que notre aide soit mal gérée nous empêcher de venir en aide à d'autres pays.

Les sommes que versons à ces organisations permettent d'accomplir beaucoup de bonnes choses. Je partage néanmoins l'inquiétude du député: l'argent ne parvient pas toujours là où l'on en a besoin. Pour que cela marche, il faut un dialogue, des discussions, un processus. Ma connaissance de l'Afrique étant plus limitée que la sienne, je compte m'entretenir plus longuement avec lui à un autre moment.

Le député a mentionné les Premières nations et soulevé la question de l'optimisation des ressources en ce qui concerne les sommes qui leur sont consacrées. Quand je sillonne ma circonscription, je constate que, dans bien des cas, on n'a pas prévu le soutien quand on a financé les infrastructures. Est-ce du gaspillage d'effectuer des travaux d'infrastructure sans prévoir un budget de formation? Y a-t-il des dépenses d'infrastructure qui ne sont pas opportunes dans le Grand Nord ou adaptées aux conditions qui lui sont propres? Je crains fort que cela ne soit souvent le cas.

L'Adresse

Il faut utiliser au mieux les ressources disponibles. Il faut également entretenir un dialogue, afin de s'assurer de bien faire les choses dans l'avenir.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, j'allais poser à mon collègue une question sur la construction navale, mais cela serait futile, étant donné que sa circonscription est sans accès à la mer. Je lui en poserais plutôt une sur l'appauvrissement de la population.

Des milliers de familles canadiennes d'enfants autistes s'appauvrissent. Les provinces n'ont tout simplement pas les moyens d'offrir le type de traitement nécessaire dans leur cas.

Je sais que, comme nous tous, le député a reçu des courriels ou d'autres communications de parents d'enfants autistes. À son avis, conviendrait-il que l'autisme soit visé par la Loi canadienne sur la santé et que le gouvernement fédéral élabore, de concert avec les provinces et les territoires, une stratégie qui permettra une fois pour toute de venir en aide aux familles d'enfants autistes?

M. Roger Valley: Monsieur le Président, je me préparais à répondre à une question sur la construction navale parce que c'est la première question à laquelle j'ai répondu au cours de la dernière législature.

Je n'ai pas entendu dire que le problème de l'autisme est une priorité urgente ou une des cinq priorités du nouveau gouvernement. Or, les familles aux prises avec ce problème ont besoin d'aide. Le député a parlé d'un plan national; je pense que cette formule pourrait bien servir le Canada. Il est également vrai qu'il faut intervenir là où il y a des lacunes dans la société et dans le système de soins de santé.

Le député a fait mention d'une de ces lacunes. Nous devrions tous nous fixer comme priorité de veiller à ce qu'on examine les lacunes et qu'on y remédie. Il faut inciter le nouveau gouvernement à s'engager dans cette direction.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis de quatre braves soldats canadiens qui ont été tués pendant la fin de semaine lorsqu'une bombe placée en bordure de route a fait exploser leur véhicule blindé G-Wagen. Les Canadiens tourment leurs pensées et leurs prières vers les familles des victimes et vers les camarades de ceux-ci qui doivent poursuivre l'importante mission entreprise en Afghanistan.

[Français]

Aujourd'hui, je suis heureux de soutenir un discours du Trône qui présente un plan d'action équilibré.

[Traduction]

Le discours du Trône, qui établit un fondement solide sur lequel bâtir un Canada meilleur, repose sur cinq priorités:

[Français]

Rétablir l'intégrité au sein du gouvernement; réduire les impôts et les taxes; lutter contre le crime; offrir le choix en matière de garde d'enfants; et offrir les soins de santé requis.

[Traduction]

Le discours du Trône présente une vision du Canada qui donnera aux Canadiens une confiance accrue dans la responsabilisation du gouvernement et dans sa façon de faire. En outre, le discours du Trône engage le gouvernement à revitaliser le secteur militaire en le dotant d'une large gamme de capacités essentielles en cette époque imprévisible. Les Canadiens doivent pouvoir compter sur un secteur militaire revigoré, capable d'assurer la souveraineté de la nation d'un

océan à l'autre et la protection des Canadiens et de déployer les compétences et l'équipement nécessaires en cas de difficulté.

Personnellement, je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui appuie si fermement nos forces armées, un gouvernement qui reconnaît l'énorme contribution que les militaires canadiens ont fait et continuent de faire à notre grande nation. Je suis fier d'un gouvernement qui prend au sérieux les questions de défense et de sécurité et qui est disposé à jouer un rôle de premier plan pour consolider la sécurité et la stabilité internationales.

Pendant longtemps, les Canadiens se sont sentis en sécurité, loin des conflits mondiaux. Au sud, nous protégeons notre frontière en collaboration avec les États-Unis. Les frontières est et ouest de notre pays sont quant à elles protégées par les océans Atlantique et Pacifique, et le Nord est considéré comme une vaste barrière de glace. Cependant, à l'aube du XXI^e siècle, l'isolement géographique du Canada n'est plus ce qu'il était. La fonte de la calotte polaire, la détérioration possible de l'environnement et les occasions commerciales dans l'Arctique changent la façon dont nous, comme d'autres, voyons le Nord canadien, qui couvre une plus grande superficie que l'Europe.

Le Canada doit maintenant affirmer sa souveraineté dans le Nord. Pour ce faire, la politique du gouvernement visant à faire passer le Canada en premier contiendra des plans concrets et des investissements considérables dans les capacités militaires afin d'accroître la surveillance, la reconnaissance et la présence du Canada dans l'archipel Arctique.

Par ailleurs, les attaques terroristes sur le continent nord-américain ainsi que les catastrophes naturelles plus fréquentes et plus graves nous ont sensibilisés à la nécessité d'améliorer notre capacité d'intervention en cas d'urgence. Notre politique visant à accorder préséance au Canada préconise, dans toutes les régions, l'établissement de capacités militaires qui pourront répondre rapidement aux besoins locaux et mobiliser les vastes ressources des forces armées en cas de désastre national.

Dans le secteur de la défense, notre politique visant à faire passer le Canada en premier renforcera la capacité des Forces canadiennes à défendre le pays et ses citoyens, à affirmer notre souveraineté et à jouer un rôle prépondérant dans les opérations internationales. Elle permettra aussi au Canada de mieux s'acquitter de la responsabilité qu'il partage avec les États-Unis en vue d'assurer la protection du continent nord-américain. Elle accroîtra l'efficacité du Canada dans la coopération en matière de sécurité. Aux termes de notre politique, nos militaires se verront aussi confier la tâche essentielle de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans le monde, comme ils le font actuellement en Afghanistan.

Pour appliquer notre politique, il nous faut absolument transformer et moderniser nos forces armées. Nous devons aussi acquérir les capacités qui permettront au Canada d'être sur la scène internationale un chef de file pouvant faire d'importantes contributions sur le plan de la sécurité mondiale et des besoins humanitaires.

En collaboration avec ses alliés et des pays ayant des vues similaires, le Canada saura défendre et promouvoir ses intérêts dans le monde.

L'Adresse

●(1315)

[Français]

Pour mener à bien notre politique, nous avons besoin d'élargir, de moderniser et de transformer les Forces canadiennes aussi rapidement que possible, de sorte que le Canada soit en mesure de relever les défis de demain.

De plus, le gouvernement réformera le processus d'acquisition de matériel de défense afin de fournir à nos forces armées l'équipement dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin, et ce, d'une manière transparente et équitable.

Le gouvernement a aussi l'intention de renforcer les Forces canadiennes dans notre pays et de leur faire jouer un rôle plus influent à l'étranger en les dotant de nouvelles capacités ou en améliorant leur capacités actuelles.

Nous voulons une marine présente sur trois océans, une armée de terre robuste et une force aérienne revitalisée fonctionnant toutes au sein d'une équipe intégrée et efficace des Forces canadiennes au Canada, en Amérique du Nord ou n'importe où dans le monde.

[Traduction]

Cette vision augmentera la fierté et la confiance que les Canadiens ont dans leurs forces armées.

[Français]

Les Canadiens sauront que nos militaires continueront de répondre à l'appel lorsque l'on aura besoin d'eux, tout comme ils le font depuis des décennies.

Cette vision permettra au Canada d'être un chef de file dans les affaires mondiales, comme nous le faisons en Afghanistan.

●(1320)

[Traduction]

Le Canada est en Afghanistan parce que c'est dans notre intérêt national. Je suis allé en Afghanistan avec le premier ministre et je suis plus convaincu que jamais que notre mission dans ce pays est justifiée. L'Afghanistan a déjà été un refuge et un terreau fertile pour les terroristes internationaux. Aujourd'hui, c'est un pays qui s'efforce d'établir la paix, l'ordre et un bon gouvernement. C'est un pays qui a besoin d'aide.

Lors de notre récente visite en Afghanistan, le premier ministre et moi avons vu d'importants signes de progrès. Nos soldats renforcent la sécurité sur le terrain afin qu'on puisse rebâtir les infrastructures. Les institutions politiques et sociales prennent racine et l'économie reprend de la vigueur, mais la tâche à accomplir demeure colossale. Il s'agit d'une mission complexe et dangereuse qui, malheureusement, a coûté la vie à des Canadiens. Mais soyons clairs: le Canada ne se laissera pas intimider ni dissuader par les terroristes. Comme le premier ministre l'a fait valoir à nos troupes à Kandahar, quand le Canada prend un engagement, il ne s'enfuit pas à la moindre difficulté. Nous maintenons le cap.

La vision du Canada énoncée dans le discours du Trône accroîtra la confiance des Canadiens quant à ce que notre beau pays peut faire pour eux et pour le monde. Le gouvernement conservateur fera passer les intérêts du Canada en premier par le renforcement de la souveraineté et de la sécurité du pays. Nous intensifierons notre présence terrestre, maritime et aérienne. Nous allons améliorer la sécurité du Canada et de ses citoyens, ici et à l'étranger. Nous allons nous donner les moyens d'agir où il le faut et quand il le faut. En étant en mesure de réagir aux catastrophes naturelles ainsi qu'à celles provoquées par l'homme, nous serons des partenaires internationaux

plus fiables et efficaces sur le plan de la sécurité et de l'aide humanitaire.

Les grandes entreprises coûtent cher. Grâce au soutien des Canadiens, à la volonté du gouvernement, aux ressources de notre beau pays, au travail extraordinaire de nos militaires et à l'appui de leurs familles, nous concrétiserons notre vision. Les Canadiens en ont besoin; le Canada peut y arriver.

Le vice-président: Le ministre de la Défense nationale pourrait peut-être dire à la Chambre qu'il partagera le temps de parole qui lui est alloué avec le ministre des Affaires étrangères.

L'hon. Gordon O'Connor: Oui, monsieur le Président, je partage le temps qui m'est alloué avec le ministre des Affaires étrangères.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens nous sont reconnaissants du fait que nous ayons tenu un débat sur la situation en Afghanistan. Il est toujours bon d'avoir des mises à jour.

Le ministre a utilisé les mots « maintenir le cap ». Je me demande si le ministre est prêt à maintenir le cap même si la situation et la donne changent et même si des avis donnés au gouvernement indiquent que la situation est problématique. Je renvoie le ministre aux commentaires parus dans les quotidiens aujourd'hui concernant le bien-fondé de réduire la TPS plutôt que de réduire les impôts sur le revenu, car il en va de la productivité et de la croissance économique.

La question est simple. Le gouvernement va-t-il maintenir le cap même s'il a tort?

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, le gouvernement prend des décisions logiques en se fondant sur les meilleurs faits dont il dispose. Actuellement, nous sommes d'avis que nous réalisons des progrès en Afghanistan. Les alliés réalisent des progrès. Nous maintiendrons le cap en Afghanistan.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai deux questions à poser au ministre.

Le ministre a dit qu'il était important d'affirmer et de maintenir la souveraineté canadienne. D'où vient la menace à la souveraineté canadienne, surtout dans le Nord?

Lors du débat exploratoire, j'ai soulevé des préoccupations relativement au fait que les Forces canadiennes en Afghanistan transféraient des prisonniers aux autorités afghanes selon les termes de l'entente conclue avec le gouvernement afghan. Or, la Commission des droits de la personne afghane et le Secrétariat d'État américain ont tous les deux dit qu'on recourait couramment à la torture dans les prisons afghanes. Je m'inquiète du fait que nous puissions exposer nos militaires à des accusations de crimes contre l'humanité parce que nous transférons des prisonniers à un gouvernement qui recourt couramment à la torture.

J'aimerais savoir ce que le ministre pense des deux points que je viens de soulever.

●(1325)

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je traiterai d'abord de la deuxième question.

L'Adresse

Nous avons pris avec le gouvernement afghan un arrangement selon lequel nous lui remettons les personnes que nous faisons prisonniers. Cet arrangement est également assorti d'une entente permettant à la Croix-Rouge d'inspecter les centres de détention afghans et de vérifier la façon dont les prisonniers sont traités. Le gouvernement afghan s'est engagé à respecter toutes les règles de guerre.

Nous sommes satisfaits pour l'instant. La Croix-Rouge ne nous a signalé aucune difficulté relativement à des prisonniers éventuels. Nous faisons confiance au gouvernement afghan et à la Croix-Rouge.

En ce qui concerne la première question, qui porte sur la souveraineté, environ quatre pays contestent actuellement notre souveraineté dans le Nord. En outre, les glaces s'amincissent dans le Nord et le Passage du Nord-Ouest permettra dorénavant à un plus grand nombre de navires de l'emprunter. Nous devons faire respecter notre souveraineté parce que des pays affirment que le Passage du Nord-Ouest fait partie des eaux internationales. Nous devons nous inquiéter des conséquences du passage de navires transportant des déchets toxiques, des hydrocarbures ou quoi que ce soit. Nous devons nous inquiéter de la détérioration de l'environnement dans cette région.

Nous risquons d'avoir plusieurs défis à relever dans le Nord. En outre, en droit, nous ne sommes souverains que lorsque nous faisons respecter notre souveraineté. Jusqu'ici, nous n'avons pas fait respecter notre souveraineté dans le Nord mais nous comptons le faire.

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui est un jour de deuil officiel. Quatre jeunes Canadiens ont fait le sacrifice ultime en donnant leur vie pour apporter l'espoir à la population de l'Afghanistan. Un de ces jeunes militaires était de Toronto. En signe de respect pour les soldats et leurs familles, le maire de Toronto a mis les drapeaux en berne. Pourtant, à Ottawa, le drapeau de la tour de la Paix n'est pas en berne.

Avec raison, nous mettons les drapeaux en berne tous les 11 novembre en signe de respect pour tous les soldats qui sont tombés au fil des ans, mais quelle cruelle intransigeance a conduit à la décision de ne pas respecter ceux qui ont donné leur vie si récemment?

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, selon la politique qui s'applique dans de telles circonstances, les drapeaux sont mis en berne au quartier général de la Défense nationale, à la base où étaient postés les personnes décédées, à leur base d'attache et dans les unités touchées. S'il s'agit d'un soldat, toutes les unités de l'armée de terre mettront leurs drapeaux en berne. C'est de cette façon que nous honorons la mémoire d'un soldat, d'un marin ou d'un aviateur, selon le cas, tombé au champ d'honneur.

Pour ce qui est des drapeaux dans tout le Canada, la tradition veut depuis 80 ans que nous traitions également chaque perte subie à la guerre ou dans d'autres opérations, peu importe quand et où elle survient. Nous rendrons hommage à nos militaires en mettant tous les drapeaux en berne le 11 novembre, jour du Souvenir.

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue d'avoir accepté de partager son temps de parole. Je félicite le ministre de la Défense nationale non seulement pour ses observations, mais aussi pour le travail qu'il accomplit. Je voudrais revenir à ce qu'il a dit au début de son discours pour exprimer, au

nom des électeurs de Nova-Centre, nos condoléances les plus sincères et nos meilleurs vœux aux familles et aux collègues de nos soldats tombés au champ d'honneur.

Le discours du Trône a, en soi, transmis un message clair aux Canadiens, un message de changement, mais aussi l'assurance que notre gouvernement honorera ses engagements et tiendra sa parole. Nous remplirons notre promesse de créer des occasions pour renforcer les collectivités et les familles et aussi pour consolider la sécurité, comme le souhaitent les Canadiens. Notre gouvernement assumera la responsabilité des besoins et des espoirs des Canadiens et travaillera aussi en collaboration étroite avec eux pour réaliser encore plus.

C'est pour moi un grand honneur et une grande fierté de participer aujourd'hui au débat sur le discours du Trône à titre de ministre des Affaires étrangères, de ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de député de la circonscription de Nova-Centre.

Je siège depuis peu au Cabinet, mais déjà beaucoup de gens, notamment parmi les électeurs de Nova-Centre, m'ont parlé des diverses responsabilités qui m'ont été confiées par le premier ministre dans ces deux portefeuilles. À première vue, on pourrait croire que les Affaires étrangères et l'APECA n'ont rien de commun. En réalité, cependant, le monde n'est plus aujourd'hui un endroit lointain dont on n'entend parler qu'aux actualités. Le monde est maintenant à notre porte. Il touche la vie quotidienne des Canadiens, où qu'ils vivent.

Les Canadiens se sont toujours intéressés et identifiés à la communauté mondiale. Nous sommes un pays aux multiples cultures et avons, parmi nos citoyens, des gens venant de tous les coins de la planète. Il y a donc des liens certains et même une nature complémentaire entre ces deux ministères.

[Français]

Pour renforcer le rôle du Canada dans le monde et préparer un avenir plus prometteur pour les Canadiens de l'Atlantique, il faut prendre un engagement solide envers les Canadiens, se concentrer sur l'avenir et être déterminé à réaliser des choses. C'est exactement ce que le gouvernement apporte à ces deux importants portefeuilles.

Un des objectifs que le premier ministre a fixés à notre gouvernement est de restaurer notre réputation de chef de file et de partenaire fiable au sein de la communauté internationale, lorsqu'il est question de défendre la liberté et la démocratie dans le monde.

La promotion des intérêts du Canada dans ce monde complexe et parfois dangereux requiert l'assurance et la capacité indépendante de défendre notre souveraineté et la sécurité de nos citoyens.

En tant que ministre des Affaires étrangères, je veillerai à ce que les politiques internationales du Canada appuient ces priorités et ces engagements.

L'Adresse

•(1330)

[Traduction]

Sous la direction du premier ministre, je travaillerai de concert avec nos amis et alliés de la communauté internationale à l'avancement des valeurs et des objectifs communs et à la défense de nos intérêts dans des domaines tels que les droits de la personne, la primauté du droit, la sécurité et la démocratie, principes et valeurs que notre pays appuie et qui valorisent les gens. Nous pouvons en voir un exemple très clair en Afghanistan. Beaucoup de députés, des deux côtés de la Chambre, ont mentionné le fait que, dans ce pays, des jeunes femmes peuvent aller à l'école et des logements sont en construction. De l'eau potable est offerte aux gens et des efforts sont déployés pour favoriser un gouvernement stable.

Notre gouvernement s'efforce d'établir des relations multilatérales et bilatérales plus fortes, notamment avec les États-Unis, notre meilleur ami et notre partenaire commercial le plus important. Nos relations avec les États-Unis jouent un rôle capital dans notre économie, notre sécurité et notre influence dans le monde. Les Canadiens s'attendent non seulement à ce que leur gouvernement gère ces relations, mais aussi à ce qu'il les fasse progresser de façon à assurer l'équilibre entre notre souveraineté et nos aspirations. Nous avons également besoin de travailler sur une base plus ferme. Nous devons être considérés comme des gens ayant de la maturité, comme des gens raisonnables et responsables. Nous devons coopérer là où nous le pouvons et défendre fermement les intérêts du Canada là où nous devons le faire.

Nous sommes aussi résolu à promouvoir et à défendre à l'étranger les valeurs qui sont fondamentales pour le Canada: liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne. À cet égard, nous ferons en sorte que le Canada joue un rôle diplomatique plus prépondérant, qu'il renforce son appareil militaire et qu'il répartisse de façon plus judicieuse l'aide accordée à l'échelle internationale. Nous devons travailler de manière à assurer une meilleure coopération pour les Canadiens et un plus grand respect des principes du Canada concernant la prospérité dans le contexte de la mondialisation. Des ressources naturelles et énergétiques importantes, une main-d'œuvre hautement qualifiée, la créativité et le travail acharné des Canadiens font que notre pays ne peut qu'améliorer sa performance économique. Je tâcherai, en collaboration avec le ministre du Commerce international, d'être à l'affût des occasions que le Canada pourra exploiter à l'étranger et d'attirer les investissements chez nous.

Je suis très fier de dire qu'on trouve, dans ma circonscription, des exemples de Canadiens qui jouent un rôle de chef de file en aidant à faire du monde un meilleur endroit où vivre. Le Coady International Institute, dans la circonscription de Nova-Centre, fondé en l'honneur d'un éducateur respecté, Moses Coady, est situé sur le campus de l'Université St. Francis Xavier. Depuis près de 50 ans, cet institut travaille avec les dirigeants communautaires des pays en développement du monde entier. Nombreux sont ceux qui viennent à St. FX pour en apprendre davantage sur le mouvement Antigonish, connu dans le monde entier, et sur son idéologie et ses méthodes, que les intéressés pourront appliquer à leurs propres villes et villages. Le Coady Institute a un impact énorme sur le développement économique international grâce à des programmes de promotion de l'éducation, d'innovation, d'action communautaire et de soutien de l'activité économique. J'ajoute que l'Université St. Francis Xavier a acquis, et pour cause, la réputation de meilleure université de premier cycle au Canada. C'est, dans ma circonscription, Nova-Centre, un autre exemple de collectivité qui contribue à former les dirigeants de demain.

Un autre exemple est celui du 14^e escadron du génie de l'air à Pictou, que le ministre de la Défense nationale connaît fort bien. Pictou et ses environs sont l'un des trois endroits où vole cet escadron au Canada atlantique et, à ce titre, ils ont bénéficié depuis une décennie d'un partenariat entre la collectivité et le ministère de la Défense nationale, car ce partenariat les a bien servis. Grâce à des programmes communautaires, des membres du 14^e escadron du génie de l'air participent souvent à des projets communautaires sans but lucratif. Je rends hommage à Ralph Heighton et à toute l'organisation pour le travail qu'ils font afin de promouvoir notre communauté locale. Les militaires tirent de cette collaboration avec des organisations locales une précieuse expérience en matière de développement communautaire, qui leur servira pendant toute leur carrière, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Comme mon père l'a fait au sein d'un gouvernement conservateur précédent, à titre de ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, j'ai encore une fois la possibilité d'aider toute la région en matière de développement économique. Le Canada atlantique a fait l'objet de changements radicaux ces dernières années, tout comme l'APECA. Notre région mise sur de grandes réalisations. Notre main-d'œuvre instruite et motivée attire des investisseurs canadiens et étrangers.

L'APECA s'est engagée à appuyer de façon vraiment responsable les collectivités de toute la région. Des programmes de partenariat, en particulier, illustrent comment le gouvernement peut collaborer avec tous les autres ordres de gouvernement dans des dossiers comme celui de l'infrastructure rurale, ainsi qu'avec divers établissements d'enseignement.

La promesse de justes redevances provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz a finalement été tenue, et notre région se réjouit des perspectives en matière de commerce international.

•(1335)

[Français]

Les réalités du commerce international offrent des débouchés immédiats pour le Canada. La montée de la Chine et du sous-continent indien entraîne d'importants changements dans les tendances commerciales et dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Les portes d'entrée de l'Atlantique et du Pacifique sont des éléments cruciaux de la stratégie nationale visant à accroître la compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale et à tirer le maximum d'avantages des nouveaux débouchés commerciaux.

La porte d'entrée de l'Atlantique permettra de profiter de ces nouveaux débouchés, de réaliser des économies et de promouvoir une économie plus forte dans l'Atlantique.

[Traduction]

Le Canada atlantique est l'une des portes d'entrée pour les plus grands marchés des États-Unis sur le littoral est de l'Amérique du Nord, avec son port en eau profonde, libre de glace, ouvert toute l'année durant et capable de recevoir les nouveaux navires d'une jauge supérieure à celle des navires Panamax. Cette porte d'entrée créera une plaque tournante du transport à valeur ajoutée et un réseau formé de grands ports, de chemins de fer, d'aéroports et des grandes routes dans la région. Il capitalisera sur la possibilité d'un plus grand commerce international dans la région.

L'Adresse

Par l'intermédiaire de l'APECA, le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et d'autres partenaires à la mise au point d'une bonne stratégie de portes d'entrée dans la région atlantique afin de tirer pleinement et immédiatement profit des possibilités du commerce mondial. Comme on peut le voir, le ministère des Affaires étrangères et l'APECA sont de vrais partenaires qui avancent dans des voies très productives. Ils se complètent et renforcent les buts à atteindre.

J'ai confiance que, sous la direction du premier ministre, le nouveau gouvernement conservateur, en poursuivant ses objectifs clairs et en rendant des comptes à la population, fera en sorte que les priorités du Canada, que le discours du Trône a fait connaître tant au Canada qu'à l'étranger, seront réalisées.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question pour le député à propos de l'initiative relative aux frontières nord-américaines, la loi présentée aux États-Unis qui obligerait les Canadiens à avoir un passeport quand ils vont aux États-Unis et les Américains à en avoir un quand ils se déplacent au Canada. Comme le sait le député, cette initiative aura des conséquences désastreuses sur l'industrie canadienne du tourisme, surtout dans sa province natale, la Nouvelle-Écosse, et la mienne, l'Île-du-Prince-Édouard.

Un bon nombre de membres du Congrès veulent que le projet de loi soit retiré ou reporté; ils veulent qu'on essaye des technologies ou des méthodes différentes; ils veulent travailler avec les Canadiens. Le premier ministre s'est rendu aux États-Unis et a dit que nous n'allions absolument rien faire dans ce dossier, ce qui a déçu tous les Canadiens.

Le député d'en face a adopté une approche plus raisonnable lors de sa dernière rencontre avec la secrétaire d'État, Mme Rice. Il a dit qu'il était disposé à se pencher sur la question et tenterait de faire tout ce qu'il peut pour les Canadiens. Pourrait-il clarifier la position de son gouvernement dans ce dossier pour la Chambre et les Canadiens?

• (1340)

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, le député a raison de dire que cette initiative aura une incidence sur le pays tout entier, et particulièrement sur les localités frontalières. Comme il l'a dit dans sa question, elle aura une incidence sur les Américains et sur leur capacité de voyager. En effet, étant donné le petit nombre d'Américains qui détiennent un passeport, cette question les touche de très près. On a aussi fait valoir ce point au Congrès.

Il a aussi eu raison de mentionner que les Américains ont adopté une approche législative, et c'est là le problème. Cependant, cela dit, mon collègue, le ministre de la Sécurité publique, est en communication avec le secrétaire à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff. Il n'y a pas plus de dix jours, je me suis entretenu avec la secrétaire d'État, Condoleezza Rice. Je pense que les échéanciers qui ont été fixés et que la technologie actuelle semblent indiquer que cette discussion durera un certain temps. En attendant, j'encourage évidemment tous les Canadiens à commencer les démarches pour obtenir un passeport.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je voudrais profiter du passage du ministre en Chambre pour lui poser une question. Le Parti conservateur et le premier ministre ont promis au Québec une voix à l'UNESCO. La semaine dernière encore, le premier ministre l'a réitéré à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. On sait maintenant que seuls des pays souverains peuvent siéger à l'UNESCO. Le Québec n'en est malheureusement pas encore un.

Je voudrais savoir comment le ministre entend résoudre cette question, d'autant plus que le Bloc québécois, s'inspirant entre autres du modèle belge, a fait des suggestions au cours des derniers jours. Je voudrais donc savoir comment il entend mener cette affaire. De plus, quand aurons-nous une réponse claire quant à la promesse réitérée par le premier ministre la semaine dernière?

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je suis certain que ce gouvernement va trouver le moyen de travailler avec le gouvernement du Québec. La ministre Gagnon-Tremblay et moi-même donnons suite à cela, et nous discutons en vue régler les détails du rôle du Québec à l'UNESCO. Nous avons bon espoir de parvenir rapidement à une entente. Je le répète, Mme Gagnon-Tremblay — la ministre des Relations internationales — et moi-même travaillons ensemble pour parvenir à une entente. J'espère que ce sera bientôt.

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères sait que le discours du Trône de son gouvernement parle des réductions d'impôt mais presque pas de l'équité fiscale. J'aimerais signaler au ministre que l'expatriation pour des raisons fiscales, un euphémisme pour désigner les manœuvres sordides et malhonnêtes pour profiter des échappatoires fiscales, fait perdre au gouvernement fédéral environ 10 milliards de dollars par année. Je parle ici des paradis fiscaux à l'étranger.

J'aimerais que le ministre des Affaires étrangères nous fasse part de sa position ou, mieux encore, qu'il nous affirme que son gouvernement mettra fin aux échappatoires fiscales que présentent les paradis fiscaux à l'étranger où des gens, comme d'anciens ministres des Finances bien en vue, ont leurs abris fiscaux qui leur permettent de ne pas payer d'impôt au Canada.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je sais qu'il s'agit là d'un vieux cheval de bataille du député et la description colorée qu'il a donnée d'anciens ministres des Finances reflète bien la réalité ici. Des efforts ont été déployés pour préserver des échappatoires fiscales par des gens bien placés pour le faire, mais qui se trouvaient probablement au cœur du conflit d'intérêts le plus flagrant jamais vu à la Chambre des communes.

Le gouvernement doit protéger ses citoyens et son économie. Je suis sûr que le député a des suggestions quant à la façon que nous pourrions mettre fin à certaines de ces échappatoires et qu'il voudra travailler directement avec le ministre des Finances et le ministre du Revenu national à cette fin. J'espère que le député continuera de faire ces suggestions utiles aux comités où il siègera.

[Français]

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est imparti avec le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Participant à un premier débat à titre d'orateur en cette Chambre, je veux tout d'abord remercier les citoyennes et les citoyens de Gatineau de leur appui. Je saurai me montrer digne de leur confiance, car ils ont voté pour avoir un député présent qui sera à l'écoute de leurs préoccupations et qui agira pour faciliter leurs démarches afin d'améliorer leur qualité de vie.

J'en profite également pour souligner que je serai un fidèle défenseur des intérêts du Québec. D'ici à notre indépendance nationale, avec mes collègues du Bloc québécois, je veillerai vaillamment à cette tâche.

L'Adresse

En ce qui a trait au discours du Trône, je veux mettre en lumière des oublis relatifs à des préoccupations de première importance pour beaucoup de citoyennes et de citoyens, afin que le gouvernement nouvellement élu en soit bien saisi et agisse en conséquence.

Une problématique particulière m'interpelle, soit que le gouvernement travaille à combattre l'iniquité qui existe entre les deux rives de la rivière des Outaouais, entre la région de l'Outaouais et Ottawa. Par le passé, les gouvernements libéraux tenaient ma région, l'Outaouais, et ma circonscription, Gatineau, pour acquises. Pour cette raison, on négligeait la rive québécoise de la rivière des Outaouais. On considérait la rive québécoise comme un simple quartier de la ville d'Ottawa. Cette appréhension doit prendre fin. L'Outaouais et la circonscription de Gatineau font partie du Québec, avec ses aspirations et sa vision distincte. L'Outaouais doit recevoir la part qui lui revient à tous les égards. Je parle ici de désenclaver l'Outaouais, une région aussi importante qu'Ottawa.

Vingt-deux ans après que le cabinet fédéral se fut fixé l'objectif de faire en sorte que la proportion des fonctionnaires fédéraux qui travaillent du côté québécois de la rivière des Outaouais passe de 22,6 p. 100 à 25 p. 100, cette proportion a diminué. En fait, si l'on tient compte des sociétés d'État et des agences, seulement 20 p. 100 des fonctionnaires travaillent en Outaouais, contre 80 p. 100 à Ottawa. Ce manque à gagner représentait un écart de plus de 5 500 fonctionnaires en 2004, et des revenus annuels en moins pour la rive québécoise de l'Outaouais de près de 300 millions de dollars. Maintenant que la situation est de nouveau remise à jour, il faudra y remédier.

Toujours en ce qui a trait aux iniquités entre les deux rives de la rivière des Outaouais, dans les environs de la capitale fédérale, le gouvernement du Canada dépense plus d'un milliard de dollars en recherche et développement. De cette somme, 93,6 p. 100 vont à Ottawa, alors qu'un maigre pourcentage de 6,4 vient dans l'Outaouais. Cela s'explique en grande partie par le nombre de centres de recherche fédéraux entre l'Outaouais et Ottawa. Sur un total de 31 centres de recherche fédéraux, 30 sont à Ottawa et 1 seul est situé sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais: 30 contre 1. Il est plus que temps que le gouvernement fédéral s'assure de la présence d'un quart des centres de recherche du côté de l'Outaouais contre trois quarts sur la rive ontarienne.

Il y a un dossier qui perdure depuis plus de 20 ans et qui pourrait aboutir grâce à la bonne volonté de l'actuel gouvernement. Il s'agit de la construction d'un mur antibruit dans le quartier des Promenades de ma circonscription. Le gouvernement libéral précédent s'est désengagé de sa promesse de participer, avec le gouvernement du Québec et la Ville de Gatineau, à sa construction en novembre dernier. Je souhaite sincèrement que l'actuel ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités se joigne formellement au projet afin qu'il se réalise une fois pour toutes. Après plus de 20 ans d'attente, les citoyennes et les citoyens concernés sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement fédéral respecte sa parole.

En ce qui a trait à la répartition des musées entre Gatineau et Ottawa, l'Outaouais est maintenant en droit d'obtenir le prochain musée. Voilà 40 ans que le Musée des sciences et de la technologie doit avoir un site permanent.

• (1345)

La ville d'Ottawa ayant obtenu le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée canadien de la guerre depuis l'inauguration du Musée canadien des civilisations à Gatineau, c'est maintenant au tour de Gatineau d'obtenir le nouveau musée sur son territoire.

Je souhaite également que le gouvernement fédéral participe de façon significative au projet de transport en commun du Rapibus à Gatineau. J'espère qu'il en fera de même pour la construction d'une autoroute 50 à quatre voies, lorsque le gouvernement du Québec en fera la demande.

Quant aux réalités qui dépassent les relations Outaouais-Ottawa, pensons à l'assurance-emploi: sa caisse était devenue une véritable vache à lait pour le précédent gouvernement, même s'il n'y avait versé aucun sou depuis 1992. Il faut que cela cesse maintenant.

Une étude réalisée par le Congrès du travail du Canada nous apprend que les mesures de resserrement au Programme d'assurance-emploi représentent une perte annuelle, entre 1993 et 2003, de 3 milliards de dollars au Québec. Cela signifie, pour ma circonscription, Gatineau, une perte de 52,1 millions de dollars pour chacune de ces dix années.

Que fera le gouvernement conservateur par rapport à cette question? La Coalition des sans-chemise et l'ensemble des cotisants au régime d'assurance-emploi attendent de savoir si l'ouverture des conservateurs sera commuée en fermeture lorsque viendra le temps de passer à ce dossier et d'en parler.

Les personnes âgées de Gatineau ont été oubliées. Comme si la précarité économique des personnes âgées n'était pas assez difficile, le gouvernement libéral précédent s'est acharné à refuser de rembourser la pleine rétroaction aux personnes âgées retrouvées qui avaient droit au Supplément de revenu garanti. Les efforts du Bloc québécois ont permis au parti de retracer quelque 42 000 aînés qui y avaient droit, parmi les 68 000 Québécoises et Québécois admissibles au Supplément de revenu garanti. De 1993 à 2001, pas moins de 800 millions de dollars, à l'échelle du Québec, auraient dû être remis par le précédent gouvernement aux personnes âgées les plus vulnérables. Dans la circonscription de Gatineau, de 800 à 900 personnes ont été flouées, pour des pertes moyennes de près de 4 millions de dollars. Il faut que le gouvernement retrace ces personnes et leur remette ce qui leur revient de droit.

Le discours du Trône ne mentionne pas le logement social. De 1993 à 2001, le gouvernement fédéral s'est complètement retiré du financement de nouveaux logements sociaux. Ce désengagement est une des causes de la pénurie actuelle du logement locatif et de l'aggravation du problème de l'itinérance. La crise est grave.

Puisque près de 6 050 personnes locataires de la ville de Gatineau consacrent à leur logement au moins 50 p. 100 de leur maigre revenu, et que près de 12 470 ménages locataires versent au moins 30 p. 100 de leurs revenus afin d'avoir un toit, le fédéral doit délier les cordons de sa bourse pour le logement social.

Il y a aussi l'IPAC, l'Initiative de partenariats en action communautaire. Ce programme a créé des investissements de plus de 4,5 millions de dollars depuis sa mise en place, en 2001, dans la circonscription de Gatineau. En plus de répondre aux besoins incontournables de personnes et de familles exclues socialement, il a favorisé l'embauche de dizaines d'intervenants expérimentés.

Je souhaite fortement que le nouveau gouvernement renouvelle et bonifie le programme IPAC afin que les organismes engagés dans la lutte à l'itinérance puissent continuer leur bon travail.

Le Bloc québécois combattra les iniquités entre les deux rives de l'Outaouais. Il poursuivra également dans cette enceinte sa défense des droits des Québécoises et des Québécois.

Le gouvernement conservateur a promis beaucoup pour le Québec. L'Outaouais en est une région à part entière du Québec. La balle est dans le camp du gouvernement conservateur. Je suis toujours prêt à travailler avec le gouvernement afin de développer adéquatement la circonscription de Gatineau à la hauteur de ce qui lui revient de droit.

• (1350)

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter mon collègue pour son excellent discours ainsi que pour son élection. Celle-ci nous a tous fait chaud au coeur, tant au Bloc québécois que dans l'ensemble du Québec. Cela démontre maintenant que l'idée de la souveraineté du Québec est bien présente dans l'ensemble des régions du Québec.

Mon collègue a abordé la question de l'assurance-emploi. Je voudrais lui demander pourquoi, à son avis, le Bloc québécois a tant insisté sur l'importance d'un programme d'aide aux travailleurs âgés. Comme on le sait, le sous-amendement proposé par le Bloc québécois au discours du Trône en faisait état. Ce dernier a été adopté à l'unanimité par cette Chambre. J'aimerais que le député nous rappelle l'importance de ce programme pour le Bloc québécois et pour la région de Gatineau.

• (1355)

M. Richard Nadeau: Monsieur le Président, le Programme d'adaptation des travailleurs âgés est une pierre angulaire dans la vie d'une personne qui vient de perdre son emploi à un certain âge. Trouver un nouvel emploi dans ces circonstances exige beaucoup d'efforts et de courage.

Le Programme d'adaptation des travailleurs âgés répond à des situations comme celles que l'on connaît dans ma circonscription et dans celle voisine, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, où l'usine de Domtar vient de fermer ses portes. Les ouvriers qui ont travaillé pendant 20 ou 25 ans ont droit au respect. Ils sont en droit d'attendre qu'on leur fournisse les moyens nécessaires pour qu'ils puissent se replacer dans la vie.

Après qu'un ouvrier a occupé un emploi pendant une vingtaine ou une trentaine d'années, on lui dit que c'est fini pour lui sans l'aider d'aucune façon. Il doit donc recourir à l'assurance-emploi et même à l'assistance sociale. À un certain moment de sa vie, il doit même aller jusqu'à se dégager de biens qu'il a accumulés, que ce soit une maison ou d'autres biens. Souvent, il a travaillé toute sa vie pour en faire l'acquisition.

Le gouvernement fédéral doit réactiver le Programme d'adaptation des travailleurs âgés, afin de rendre à ces travailleurs leur dignité humaine. Ces derniers ont travaillé pour contribuer à l'enrichissement du Canada et du Québec ainsi que des usines et des industries. On n'a pas le droit de les laisser de côté.

C'est pourquoi il est très important de faire revivre ce programme et de respecter les travailleurs de tout âge, surtout en situation difficile.

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais entendre mon collègue parler des personnes âgées. Entend-il poursuivre le travail entamé par le député sortant de Champlain, M. Marcel Gagnon? Il faut prendre le temps de souligner le travail que ce dernier a accompli ici. Je suis certain qu'il m'entend actuellement.

Je demande donc à mon collègue s'il entend poursuivre le travail inlassable que Marcel a eu l'occasion d'accomplir au cours des dernières années en faveur des personnes âgées.

Déclarations de députés

M. Richard Nadeau: Monsieur le Président, le Supplément de revenu garanti n'est pas une figure de style; ce n'est pas qu'une simple aide passagère. Le gouvernement fédéral, le gouvernement du Canada, au cours de la dernière législature, avait l'occasion de faire en sorte que toutes les personnes âgées qui avaient droit au Supplément de revenu garanti puissent recevoir la pleine rétroactivité de ce supplément. Cet argent qui leur revenait pouvait se chiffrer parfois à 6 000 \$ par année. Cela aurait allégé les moments difficiles et amélioré la qualité de vie des personnes âgées. Malheureusement, le gouvernement n'a pas eu le courage, lors de la dernière législature, de réaliser une telle chose.

Nous, du Bloc québécois, avons rencontré des personnes âgées. Nous avons sondé le terrain pour savoir de quelle façon nous pouvions les aider. Nous avons vérifié et certaines personnes avaient droit à ce supplément.

D'ailleurs, lors de ma campagne électorale, j'ai mentionné que je donnerais un coup de main aux personnes âgées...

Le vice-président: Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais nous devons maintenant passer aux déclarations de députés. L'honorable député de Calgary-Ouest a la parole.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour remercier humblement les électeurs de Calgary-Ouest de me permettre de les représenter durant cette 39^e législature. Je dois mon élection aux efforts des nombreux bénévoles et partisans dévoués qui ont travaillé sans relâche sachant qu'un changement s'annonçait. Le changement est maintenant réalité.

Le gouvernement conservateur sévira contre le crime, il fera passer les droits des victimes et de leur famille avant ceux des criminels qui leur ont porté atteinte et il rétablira la sécurité dans les collectivités canadiennes d'un océan à l'autre. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement haussera notamment de 14 à 16 ans l'âge du consentement à des relations sexuelles entre un enfant et un adulte. La police sera dorénavant en mesure de sévir contre les prédateurs qui s'attaquent aux enfants. Les familles canadiennes ont besoin de protection contre ces prédateurs.

Je remercie encore une fois les citoyens de Calgary-Ouest de m'avoir élu et de m'avoir permis de faire partie de ce nouveau gouvernement conservateur.

* * *

• (1400)

ANTHONY LOCILENTO

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que je rends hommage à M. Anthony Locilento.

Le 5 mars 2006, Anthony Locilento, fils d'Angelo et de Grace Locilento, a tragiquement perdu la vie dans un accident de motoneige dans la région de York.

Déclarations de députés

Anthony était un fils merveilleux pour Angelo et pour Grace, un frère épatant et le père aimant d'une jolie petite fille, Angelina Grace Locilento. Angelo était très près de sa famille. Il travaillait tous les jours aux côtés de ses parents dans l'entreprise familiale. Anthony manquera énormément à tous ceux d'entre nous qui le connaissions.

Au nom des députés fédéraux, j'exprime mes plus sincères condoléances à la famille Locilento au moment où nous saluons la vie exceptionnelle d'un jeune homme du nom d'Anthony Locilento.

* * *

[Français]

PAUL OUELLET

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, un artiste de ma région, Paul Ouellet, a récemment remporté le premier prix littéraire Radio-Canada dans la catégorie « Récit ».

Ce prix, l'un des plus importants mérites pour oeuvres non publiées, mis en place par la radio de Radio-Canada, permet aux écrivains de tous âges de promouvoir leur création.

Le texte « *Moi enfant* » de Paul Ouellet a été jugé en fonction de la grande qualité de l'écriture, de l'originalité de son style et de la finesse de l'histoire. Paul Ouellet a su raconter son enfance dans une langue exceptionnelle qui nous captive et nous enchante.

Paul Ouellet est originaire de La Motte, en Abitibi-Témiscamingue. Peintre reconnu dans notre région, il se démarque à nouveau, mais cette fois, par son écriture.

Je tiens à transmettre à cet artiste accompli toutes mes félicitations pour l'ensemble de ses créations, et plus particulièrement pour ce prix qu'il a pleinement mérité.

* * *

[Traduction]

LA CIRCONSCRIPTION DE NEW WESTMINSTER— COQUITLAM

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NP): Monsieur le Président, ma région, celle de New Westminster, Coquitlam et Port Moody est fière de son histoire, qui remonte à 1858 et à la ruée vers l'or. New Westminster est non seulement la première ville à avoir été nommée capitale de la Colombie-Britannique par la reine Victoria, mais elle est également la plus ancienne ville canadienne située à l'ouest de la tête des Grands-Lacs.

La ville de Coquitlam, dont le nom signifie « petit poisson rouge » a été fondée au milieu du XIX^e siècle à l'époque de la construction de la North Road, qui raccordait New Westminster au port de Port Moody.

L'essor de la jeune collectivité a fait un bond en 1909, lorsque plus d'une centaine de Canadiens francophones sont venus s'y établir pour travailler à la scierie Fraser. C'est aussi cette année-là que Maillardville a été fondée, aujourd'hui la plus grande communauté francophone à l'ouest du Manitoba.

L'histoire de Port Moody a été principalement façonnée par deux événements, la ruée vers l'or sur le Fraser et l'arrivée, en 1886, du premier train transcontinental.

La région de New Westminster, Coquitlam et Port Moody est un éventail dynamique et diversifié de néo-Canadiens et de citoyens de tous les âges. Je suis très fière de représenter cette région historique et sans cesse croissante de la Colombie-Britannique.

LE BÉNÉVOLAT

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre depuis les élections, j'aimerais remercier les électeurs d'Edmonton—St. Albert de m'avoir investi de leur confiance en m'élisant député le 23 janvier dernier.

Nous avons un merveilleux pays. Ce qui en fait la valeur, ce sont les personnes qui se dévouent pour sa cause. Je pense à nos militaires, qui sont nombreux dans ma circonscription, qui est voisine de la garnison d'Edmonton. Ces personnes défendent notre liberté dans les régions dangereuses du globe et nous sommes fiers de leur dévouement, de leur engagement et de leur sacrifice.

Ce qui fait la valeur de notre pays, c'est aussi le travail des bénévoles. À l'occasion de la Semaine nationale de l'action bénévole, j'exprime ma gratitude à ces millions de héros méconnus qui donnent de leur temps pour aider ceux qui sont dans le besoin, chez nous et à l'étranger. Ils sont une source d'inspiration pour nous tous.

Nous sommes fiers de nos militaires, fiers de nos bénévoles, et fiers de notre merveilleux pays. Sous le nouveau régime conservateur, nous ne pourrions qu'aller de succès en succès.

* * *

● (1405)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai visité plusieurs collectivités autochtones isolées dans ma circonscription et j'ai rencontré leurs chefs et leurs conseils. Ce fut un voyage relativement court de seulement 2 000 kilomètres à partir du centre de ma circonscription. Dans chaque collectivité, des anciens et des survivants m'ont fait part de leurs préoccupations à propos du fait que le gouvernement ne veut pas s'engager à verser les indemnités prévues aux termes de l'entente sur les survivants des pensionnats autochtones.

Ils attendent depuis trop longtemps que le gouvernement du Canada reconnaisse qu'il est responsable de cette tragédie. Maintenant, ils attendent encore pendant que le gouvernement conservateur cherche une excuse pour sa passivité.

Les survivants veulent un engagement clair sur cette entente et un échéancier pour le versement des indemnités. Ils veulent des gestes concrets et ils les veulent maintenant.

* * *

LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, du 23 au 29 avril, le Canada célébrera la première Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Lorsqu'un crime est commis, il est rare qu'une seule personne soit touchée. Des amis, des familles et des collectivités entières en ressentent les effets.

En 2004, 28 p. 100 des Canadiens se sont décrits comme ayant été victimes d'actes criminels. Pendant que le gouvernement précédent était au pouvoir, les droits des criminels ont trop souvent eu préséance sur la compassion pour les victimes d'actes criminels. Le gouvernement conservateur s'assurera que les victimes ont véritablement voix au chapitre dans le système juridique.

Pendant cette semaine, j'invite les députés à améliorer la sensibilisation à la situation des victimes dans leur circonscription et à faire la promotion des services offerts aux Canadiens qui ont souffert à cause de la criminalité.

Je profite également de l'occasion pour remercier de leur détermination et leur compassion tous ceux qui travaillent avec les victimes. J'invite tous les députés à se joindre à moi pour souligner la première Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, en reconnaissance des victimes et de ceux qui les aident.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Monsieur le Président, la culture est ce qui nous permet, à nous du genre humain, de nous structurer, de nous construire. C'est ce qui nous aide à penser par nous-mêmes et c'est ce qui nous permet de comprendre le monde pour pouvoir contribuer positivement à sa transformation.

Au lendemain de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le Bloc québécois invite tout le monde à découvrir des architectes de notre patrimoine culturel, ces auteurs de talent que la diversité du Québec a engendrés.

À l'aube de l'énoncé de son premier budget, nous demandons au gouvernement conservateur de relever le budget du Conseil des Arts à 300 millions de dollars, d'abolir la TPS sur les livres, d'exempter les créateurs de l'impôt sur le droit de prêt public et sur le droit d'auteur, à l'instar de ce qui se fait déjà au Québec.

Il y va de la santé collective de notre culture, de la solidité, de la viabilité de l'architecture de notre identité et de l'avenir de nos créateurs.

* * *

[Traduction]

L'ARMÉNIE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, nous commémorons aujourd'hui un sombre chapitre de l'histoire. Le génocide de 1915 a coûté la vie à environ 1,5 million d'Arméniens.

De la résolution adoptée par le Sénat le 13 juin 2002 à la motion adoptée à la Chambre le 21 avril 2004, le Parlement canadien a fini par reconnaître sans réserve le génocide arménien.

Le Canada attache une grande valeur aux contributions des Arméniens à notre vie nationale. En ce jour solennel du souvenir, nos nations respectives sont tournées avec espoir et détermination vers un avenir de paix et de prospérité pour tous et d'affranchissement de l'ignorance.

Je félicite le premier ministre de son courage et de son leadership, car il a fait encore une fois ce qu'il fallait faire. Je m'associe aux communautés arméniennes de Cambridge et des environs, d'un bout à l'autre de ce grand pays et de tous les coins de la planète, pour commémorer le 91^e anniversaire du génocide arménien.

* * *

LES FORCES CANADIENNES

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que je rends aujourd'hui hommage aux quatre braves soldats canadiens qui ont fait le sacrifice de leur vie en Afghanistan, au nom de la liberté.

L'un de ces jeunes hommes était le caporal Matthew Dinning, natif de Richmond Hill. Il servait avec distinction au quartier général du 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada à la BFC de Petawawa.

Déclarations de députés

Matthew était un jeune homme intelligent et dynamique qui avait voulu devenir agent de police comme son père. Il connaissait les risques de sa mission, mais il était prêt à servir son pays dans ce conflit difficile.

Ses grands-parents, Jim et Rhelda Stockall, sont mes amis. Je tiens à ce qu'ils sachent, tout comme sa mère Laurie, son père Lincoln et son frère, que le pays compatit avec eux en cette heure difficile.

Le sacrifice de Matthew n'a pas été en vain et les vies de ses camarades, le bombardier Myles Mansell, le lieutenant William Turner et le caporal Randy Payne, n'ont pas été sacrifiées en vain.

Nous saluons ces braves soldats, de même que leurs familles. Ils resteront dans nos coeurs et nos prières. Nous ne les oublierons pas.

* * *

● (1410)

LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES SUR INTERNET

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens viennent de participer aux premières consultations prébudgétaires sur Internet de notre histoire. Il s'agit d'une excellente innovation qu'on doit au nouveau ministre des Finances du Canada.

Notre gouvernement voudrait remercier les plus de 5 600 particuliers et organisations qui nous ont fait part de leurs conseils et de leurs recommandations au moment où nous devons faire des choix budgétaires difficiles. Les Canadiens nous ont fait connaître leurs priorités sur le plan socioéconomique et en matière d'environnement. Ils nous ont soumis des recommandations sur la façon de mieux dépenser l'argent que les contribuables envoient à Ottawa. De nombreux participants ont dit souhaiter très ardemment une réduction des impôts.

Le ministre des Finances va tenir compte de ces propositions dans ses décisions budgétaires. Notre gouvernement continuera de collaborer avec les Canadiens dans le cadre de nos efforts pour tenir nos promesses.

* * *

L'IRAK

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NP): Monsieur le Président, les Canadiens demeurent fortement opposés à la guerre en Irak. Des milliers de personnes manifestent leur opposition à cette guerre illégale en appuyant les résistants américains à la guerre qui cherchent refuge dans notre pays. Ces courageux jeunes hommes ont quitté l'armée américaine pour des raisons de conscience.

Beaucoup d'entre eux ont servi en Irak et connaissent donc bien la guerre dans ce pays. Ils ont été bouleversés par ce qu'ils ont vu là-bas et ils croient qu'ils ont été trompés par le président Bush. Aucun d'eux n'a pris à la légère la décision de résister à la guerre.

Vendredi dernier, j'ai eu l'honneur de rencontrer deux d'entre eux, Kyle Snyder et Abner Williamson, et leurs partisans. Le Canada a besoin de gens de conscience comme Kyle et Abner. Le Canada est très bien servi par ceux qui ont fui la persécution en raison de leurs croyances. Nous avons grandement profité de la contribution de résistants à la guerre qui sont venus ici durant la guerre du Vietnam. Nous les avons très bien accueillis et ce doit être le cas pour ceux qui aujourd'hui résistent à la guerre en Irak.

Déclarations de députés

J'invite le gouvernement à mettre un terme immédiatement à toutes les mesures de renvoi touchant les résistants à la guerre et à mettre en oeuvre un programme spécial leur permettant d'obtenir le statut de résident permanent.

* * *

[Français]

L'ARMÉNIE

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, le 7 avril dernier, nous nous sommes exprimés en cette Chambre sur le génocide de 1994 au Rwanda.

[Traduction]

Nous commémorons aujourd'hui le 91^e anniversaire du génocide arménien que la Chambre a condamné comme un crime contre l'humanité en avril 2004. Le 25 avril, demain, nous nous rappellerons des six millions de Juifs qui ont été éliminés systématiquement par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale.

[Français]

Nous taxons sans conteste ces massacres de génocides, car, pour des raisons raciales, ethniques, religieuses ou politiques, des pays ont voulu anéantir ces populations, en violation de leur droit à la vie.

Des victimes de ces génocides sont parmi les parents de Canadiens et de Canadiennes.

[Traduction]

Il nous incombe de commémorer ces victimes au moment où nous réfléchissons au caractère insensé de ces atrocités. Le Canada doit servir d'exemple au monde entier pour montrer que tous les êtres humains, quelles que soient leur couleur, leur ethnie ou leur religion, peuvent vivre dans la dignité et le respect.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue à Ottawa à des Canadiens d'origine arménienne de ma circonscription, Laval—Les Îles.

* * *

[Français]

L'ARMÉNIE

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Monsieur le Président,

[La députée s'exprime en arménien ainsi qu'il suit:]

Parts rashnon serpazan hayr sirelli hay kebeksiner.

[Français]

En ce 24 avril, nous commémorons le génocide arménien qui, en 1915, a fait 1,5 million de victimes. Ce premier génocide du XX^e siècle a décimé plus de la moitié de la population arménienne.

Il y a deux ans, la Chambre a adopté la motion M-380 présentée par le Bloc québécois, pour reconnaître le génocide.

Le gouvernement conservateur doit tout mettre en oeuvre pour que la reconnaissance de cet acte de barbarie dépasse la simple motion. Une loi de reconnaissance officielle doit être adoptée pour le respect des familles qui ont perdu des proches dans des conditions horribles et pour démontrer que nous n'accepterons plus jamais les génocides.

Il y a 18 860 Québécois d'origine arménienne, dont 5 880 vivent à Laval. Je me fais aujourd'hui leur porte-parole, pour exprimer l'espoir que plus jamais personne n'ait à revivre une telle tragédie.

[La députée s'exprime en arménien ainsi qu'il suit:]

Guetse high jogovourthe.

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 7 avril 2006, M. Lincoln Dinning a écrit au premier ministre pour lui demander de mettre les drapeaux de la colline du Parlement en berne lorsqu'un soldat canadien meurt dans l'exercice de ses fonctions.

M. Dinning a demandé à son député, le député de Huron—Bruce, de parler en son nom. Depuis, le fils de M. Dinning est mort en service en Afghanistan.

Au nom de tous les députés de la Chambre, j'offre mes sincères condoléances à la famille Dinning et aux familles de tous les Canadiens qui ont donné leur vie pour notre pays.

Au cours des prochains jours, l'opposition officielle présentera à la Chambre une motion qui répondra aux attentes de M. Dinning.

* * *

● (1415)

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le Parti conservateur du Canada défend les Canadiens, à qui l'essence coûte très cher. Contrairement aux libéraux, qui n'ont rien fait pour régler le problème du prix élevé de l'essence, nous réduirons la TPS.

L'an dernier, l'ancien ministre libéral des Transports a déclaré au quotidien *The Gazette* de Montréal que le gouvernement ne pouvait pas offrir de remise aux conducteurs canadiens. Le gouvernement conservateur réduit la TPS pour les conducteurs canadiens.

L'ancien ministre des Finances a dit au *Toronto Star* qu'Ottawa ne pouvait rien faire pour atténuer l'effet du prix de l'essence sur les consommateurs. Les conservateurs réduisent la TPS pour les consommateurs.

L'ancien ministre de l'Environnement a affirmé au *Calgary Herald* que le prix élevé de l'essence était une bonne chose pour le Canada à moyen et à long terme. Ce n'est pas bon pour les agriculteurs canadiens, qui doivent faire face à des coûts d'intrants plus élevés que jamais. Ce n'est pas une bonne chose pour les conducteurs canadiens, ni pour les familles du pays.

Le gouvernement conservateur va ramener la TPS à 6 p. 100 immédiatement et à 5 p. 100 ultérieurement dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Français]

[Traduction]

LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINNE

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de la Sécurité publique a assuré aux Canadiens que la loi américaine sur les passeports ne s'appliquerait pas à eux. Il a soutenu que les Américains et les Canadiens continueraient de pouvoir circuler librement d'un côté à l'autre de notre frontière ouverte, comme cela a toujours été le cas, mais les autorités américaines ont immédiatement contredit cette déclaration.

Aujourd'hui, nous voyons le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Sécurité publique qui se contredisent tous sur une question d'importance nationale. Quel triste spectacle! Les Canadiens ne peuvent tolérer une telle confusion.

Quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre à avoir une réponse claire du gouvernement à cette importante question?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous avons toujours été clairs. La loi en question est une loi du Congrès. Il ne s'agit pas d'une loi du gouvernement actuel ou du Parlement du Canada. Contrairement à nos prédécesseurs, nous avons pris des mesures immédiatement pour veiller à ce que nous soyons prêts à réagir lorsque cette loi entrera en vigueur, le cas échéant.

Le ministre de la Sécurité publique a rencontré son homologue aux États-Unis. Ils ont examiné diverses options, ce que nous continuons de faire. Nous essayons toujours d'amener le gouvernement américain à comprendre que cette loi peut poser des risques pour le commerce comme pour le tourisme, mais nous serons quand même prêts si elle entre en vigueur.

* * *

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, la valse des volte-face du gouvernement continue de plus belle. On a vu des volte-face sur les réductions d'impôt, sur l'accès à l'information, sur la nomination de sénateurs non élus, sur le changement d'allégeance politique, et sur bien d'autres choses encore.

Et maintenant le premier ministre a nommé son agent de financement conservateur à la présidence de la Commission des nominations publiques.

Nous avons entendu le premier ministre, dans ses récents discours, parler de la nécessité de ne nommer que les personnes les plus qualifiées. N'est-ce pas une exagération de la part du premier ministre que de dire que la seule personne qualifiée pour occuper ce poste était son agent de financement et ami proche?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, M. Gwyn Morgan est un des PDG les plus respectés au Canada. En fait, non seulement il a été élu PDG de l'année, mais il a aussi remporté le titre de PDG le plus respecté au pays.

Pour 1 \$ par année, il a accepté de faire le ménage dans le processus de nomination dans notre pays, et les Canadiens l'en remercient. Je comprends pourquoi le Parti libéral ne veut pas qu'on touche à ce processus.

LE PRIX DE L'ESSENCE

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours la même histoire et toujours les mêmes réponses. On attaque l'ancien gouvernement au lieu de regarder vers l'avenir. Il faut avoir des réponses pour l'avenir.

La semaine dernière, on rappelait au premier ministre son engagement sur le prix de l'essence. Contrairement à sa position ferme du passé, maintenant qu'il est au pouvoir, il nous dit de nous habituer.

Ce premier ministre devient « vire-capot ». Encore une fois, il retourne sa veste. Fera-t-il enfin ce qu'il doit faire? Acceptera-t-il de respecter sa parole et de réduire les taxes sur l'essence des Canadiens?

• (1420)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la vérité a ses droits. Pendant la campagne électorale, ce parti a proposé une réduction de 1 p. 100 de la TPS, pas seulement pour l'essence, mais pour tous les produits et services. Pour les consommateurs, cela signifie une réduction de 5 milliards de dollars. J'espère que le Parti libéral appuiera cette réduction.

[Traduction]

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre reconnaîtra certainement la question d'aujourd'hui sur l'essence puisqu'il l'a lui-même posée en septembre dernier. Alors qu'il était chef de l'opposition, il avait dit à la Chambre que les entreprises et les consommateurs canadiens devaient payer des prix records pour l'essence et que le gouvernement ne faisait absolument rien à cet égard. Aujourd'hui, les prix de l'essence atteignent des niveaux sans précédent, et les rôles sont maintenant inversés.

Le premier ministre croit-il vraiment que les Canadiens devraient simplement s'habituer à de tels prix ou bien maintiendra-t-il sa position antérieure, suivra-t-il ses propres conseils et réduira-t-il dès maintenant les taxes sur l'essence?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement respectera l'engagement qu'il a pris envers les Canadiens, durant la campagne électorale, de réduire les taxes non seulement sur l'essence, mais sur tous les produits et services, en abaissant la TPS de 1 p. 100. Il s'agit d'une réduction de 5 milliards de dollars. J'espère que cela veut dire que le député et son parti sont maintenant prêts à appuyer cette réduction.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas un député à la Chambre qui connaisse cette question aussi bien que de nombreux députés de ce côté-ci. Je peux dire au député que ce qu'il propose est inférieur à 1 p. 100; c'est une réduction d'un cent seulement sur la taxe.

Le premier ministre a promis d'éliminer la TPS sur l'essence si les prix dépassaient les 85 ¢ le litre afin d'empêcher que le gouvernement n'empêche des profits inattendus en plus des prix élevés de l'essence. Et ce n'étaient pas là que des paroles en l'air; la Fédération canadienne des contribuables était également au courant de cela.

Le premier ministre respectera-t-il cet engagement ou les Canadiens devraient-ils simplement s'habituer à voir se poursuivre la valse des volte-face?

Questions orales

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous avons pris des engagements envers les Canadiens durant la campagne électorale. Nous respecterons ces engagements.

Je remarque que le député a commencé en réclamant une réduction des taxes sur les biens de consommation, puis il est resté silencieux lorsque je l'ai défié d'appuyer la réduction de la TPS. Si les libéraux sont sérieux, ils appuieront la réduction de la TPS. Autrement, ils n'ont rien à dire.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le 5 avril dernier, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire déclarait en Chambre que des mesures d'aide seraient annoncées par son gouvernement d'ici quelques jours. C'était il y a 20 jours et les agriculteurs attendent encore, alors que plusieurs d'entre eux n'ont même pas les moyens de payer leurs semences. Le gouvernement a bien des pouvoirs, mais pas celui de changer l'ordre des saisons. C'est aujourd'hui que les agriculteurs ont besoin d'aide.

Pourquoi le premier ministre n'intervient-il pas maintenant en donnant aux agriculteurs l'aide d'urgence qu'ils réclament?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef du Bloc sait que ce gouvernement s'inquiète beaucoup de la situation dans l'agriculture. C'est la raison pour laquelle le premier geste de ce gouvernement a été d'accorder une somme de 750 millions de dollars pour aider les agriculteurs. Nous avons aussi pris des engagements pendant la campagne électorale. Il y a un budget très bientôt et je demande au chef du Bloc québécois de l'attendre.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a bien raison de s'inquiéter car actuellement, une ferme par semaine disparaît au Québec.

Le premier ministre nous affirme qu'il faut attendre le budget. Peut-il nous dire, ici, en cette Chambre, que les agriculteurs verront, dans le prochain budget, des mesures qui leur viennent directement en aide maintenant, et dès maintenant?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, nous avons promis un autre montant de 500 millions de dollars pour l'agriculture. Nous avons l'intention de respecter cette promesse. Je demande au chef du Bloc d'attendre le budget, et j'espère que nous aurons l'appui du Bloc québécois pour ce budget et pour nos fermiers.

• (1425)

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, à cette crise du revenu agricole s'ajoute l'importation croissante de protéines de lait qui viennent réduire considérablement les débouchés pour le lait de nos agriculteurs, obligeant ceux-ci à réduire d'eux-mêmes leurs quotas de production.

Pourquoi le gouvernement n'utilise-t-il pas les pouvoirs qu'il détient pour stopper immédiatement cette hausse de l'importation des sous-produits du lait au Québec et au Canada?

[Traduction]

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, le gouvernement s'applique à régler le

problème. D'ailleurs, le ministre de l'Agriculture a proposé de se réunir avec les producteurs et les transformateurs afin de trouver une solution. Il a hâte de s'atteler à cette tâche avec les gens du secteur.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, nous avons exactement les mêmes problèmes avec les bâtonnets de fromage, et il a fallu que le Bloc québécois se batte pendant deux ans avec le précédent gouvernement pour qu'il agisse. En vertu de l'article XXVIII du GATT ou par voie réglementaire, le gouvernement a le pouvoir d'arrêter immédiatement toute croissance d'importation de sous-produits laitiers.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne peut-il pas, dès maintenant, annoncer que son gouvernement va mettre fin à cette importation de protéines laitières, une urgence pour les producteurs laitiers?

[Traduction]

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, le ministre a offert d'intervenir. Il a proposé de se réunir avec les producteurs et les transformateurs afin de trouver une solution à ce problème. C'est ce qu'il a l'intention de faire.

* * *

LA GARDE DES ENFANTS

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, ce week-end, j'ai rencontré le premier ministre conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Binns. Comme d'autres premiers ministres, il reconnaît que le gouvernement fédéral doit accorder une aide financière aux familles pour qu'elles puissent élever leurs enfants et créer de véritables places de garderie pour qu'elles puissent faire garder leurs enfants.

Le projet du gouvernement ne fera ni l'un ni l'autre. L'allocation versée aux familles sera récupérée en grande partie sous forme d'impôts et aucune place de garderie ne sera véritablement créée.

Le premier ministre peut-il s'engager aujourd'hui à fournir une aide financière, tout ce qui a été promis, ainsi que les places de garderie dont les gens ont besoin?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD sait parfaitement qu'au cours de la dernière campagne électorale nous avons pris des engagements très précis pour accorder une aide financière aux familles. Nous avons l'intention de les tenir au cours de l'année qui vient. Nous comptons remplacer les programmes de garde d'enfants existants par des programmes qui créeront de véritables places de garderie. Je ferais remarquer que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a déclaré que nous allions accorder près de deux fois plus d'argent que l'ancien gouvernement pour poursuivre ces objectifs.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, je suggérerais seulement au personnel du premier ministre de lui communiquer les dernières observations que M. Binns a faites lors de notre rencontre il y a deux jours. C'est un autre son de cloche.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a déclaré que « les Canadiens [...] n'ont donné de majorité à aucun parti [...] Ils nous ont demandé de coopérer, de travailler ensemble [...] de bâtir un consensus ». La semaine dernière, le premier ministre a fait le tour du pays en jouant les fiers-à-bras. Il a menacé les partis d'opposition.

Questions orales

Si nous voulons que le Parlement joue son rôle, il faut dialoguer au lieu de menacer et je demande donc au premier ministre s'il est prêt à discuter avec nous pour voir comment nous pouvons faire en sorte de créer vraiment des places de garderie au Canada?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD n'ignore pas que j'ai déjà discuté avec lui de certaines de ses idées quant à la meilleure façon de procéder. Nous écoutons. En même temps, nous avons des engagements à tenir et le fait est que l'allocation pour la garde d'enfants est une mesure budgétaire. C'est une mesure qui fera donc l'objet d'un vote de confiance. Nous espérons que tous les partis auront la sagesse d'approuver un paiement qui sera fait directement aux parents.

* * *

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, nous commençons à voir clair dans la loi sélective sur la responsabilité gouvernementale que le premier ministre propose, car il y a eu une nouvelle volte-face.

Vendredi, le premier ministre a annoncé qu'il chargeait un argentier conservateur, Gwyn Morgan, de surveiller, imaginez, les nominations politiques. Pourtant, le nouveau surveillant de ces nominations du gouvernement conservateur est en réalité depuis longtemps un fidèle collecteur de fonds pour le parti.

Le premier ministre va-t-il agir de façon responsable, annuler cette nomination et choisir pour ce poste quelqu'un qui sera impartial?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit tout à l'heure, M. Morgan est l'un des hommes d'affaires les plus respectés au Canada. Il a accepté de faire le ménage, comme bénévole, pour ainsi dire, dans le gâchis que nous a laissé le gouvernement précédent. Il ne faut pas s'étonner qu'aucun PDG au Canada et, à dire vrai, aucun Canadien qui veulent faire le ménage au gouvernement ne soient membres du Parti libéral.

• (1430)

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, il ne s'agit pas ici des compétences d'un dirigeant du secteur pétrolier. Nous souhaitons avoir une personne qui puisse être impartiale comme gardien de la confiance du public.

Madame le sénateur LeBreton a été couronnée reine du favoritisme chez les conservateurs. Voici que Gwyn Morgan semble vouloir devenir le prince héritier. Son meilleur titre de compétence, pour occuper ce poste, est un don de 100 000 \$ qu'il a fait en décembre 2003, lorsque le regroupement des conservateurs et de l'Alliance a absorbé les progressistes-conservateurs, et il continue de faire des dons. Il n'est pas celui que les Canadiens veulent comme surveillant du favoritisme chez les conservateurs.

Quand le premier ministre joindra-t-il le geste à la parole, annulera-t-il cette nomination et reviendra-t-il sur cette nouvelle manifestation d'hypocrisie?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je vais donner au député le bénéfice du doute. Il ne comprend probablement pas la nature de ce poste. M. Morgan ne nommera personne. Il s'assurera qu'il y a des processus de recrutement en place, que les postes font l'objet d'une large publicité et que ceux qui les combleront ont les compétences voulues, et il verra avant tout si ces postes sont nécessaires.

Je peux comprendre que le Parti libéral ne veuille pas de réformes comme celles-là, mais les Canadiens les souhaitent.

* * *

[Français]

LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, plus cela va, plus il semble clair que la devise de ce gouvernement est: « Faites ce qu'on vous dit, pas ce qu'on fait ». Le premier ministre parle d'imputabilité, mais le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux brille par son absence en cette Chambre. Le premier ministre dit être allergique aux lobbyistes, mais son ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités s'est recyclé en lobbyiste pour une entreprise de télécommunications quelques jours à peine après avoir démissionné à titre de ministre des Communications du Québec.

Quand le gouvernement entend-il mettre fin à sa politique des « flip-flops » à répétition?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le député sait que les ministres du Cabinet respectent toutes les règles, tant celles du passé que celles du présent. C'est tout à fait différent de l'ancien gouvernement.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, c'est une volte-face! Les membres du gouvernement peuvent jouer les vierges offensées tant qu'ils voudront, mais le public ne se laissera pas tromper. Si le gouvernement, comme il semble le prétendre, ne pratique pas le favoritisme dans ses nominations, comment explique-t-il la nomination de l'ex-député conservateur Jim Gouk au conseil d'administration de NAV CANADA? Le premier ministre voulait-il aider M. Gouk à remporter la gageure qu'il a faite de monter armé à bord de vols commerciaux à partir de n'importe quel aéroport du pays?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, l'ancien député de cette Chambre a démontré, par ses connaissances et son expérience, qu'il était hautement qualifié pour occuper cette fonction. Il a manifesté son intérêt et NAV CANADA a décidé de le choisir.

* * *

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, dans le contexte du projet de loi sur la responsabilité ministérielle, il sera formellement interdit à un titulaire de charge publique principal d'occuper toute autre fonction. Or on apprend que la propre directrice des communications du ministre des Transports a signé deux communiqués: le premier le 10 avril, au nom du ministère des Transports, le deuxième le 11 avril, alors qu'elle agissait aussi pour le compte de la compagnie Apple.

Comment le ministre des Transports peut-il expliquer que sa propre directrice des communications, ex-candidate du Parti conservateur dans Saint-Hyacinthe, aille de façon aussi flagrante à l'encontre du projet de loi?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, la personne en question agit à titre de directrice des communications de mon cabinet ministériel. Elle fait le travail pour lequel elle est rémunérée et elle fait un excellent travail.

Questions orales

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le 10 avril elle signait un communiqué pour le ministère des Transports et le lendemain elle en signait un autre pour la compagnie Apple.

Alors que son gouvernement a fait de la question des conflits d'intérêts sa priorité pendant toute la campagne électorale, comment le ministre des Transports a-t-il pu être aussi imprudent en tolérant que sa directrice des communications se place de manière aussi flagrante à l'encontre de la loi plus de deux mois et demi après les élections? On est loin du vrai changement. Cela ressemble à l'ancien gouvernement.

• (1435)

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, je reprendrais essentiellement ce que j'ai dit il y a quelques instants. À tous les points de vue, bien sûr, les dispositions qui régissent le comportement des membres de ce côté-ci de la Chambre à l'égard de l'éthique et des règlements qui doivent s'appliquer, s'appliqueront dans son cas. Je vérifierai si les allégations qui ont été mises de l'avant par le député sont justes et fondées.

* * *

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, la nouvelle flambée des prix de l'essence à la pompe est occasionnée par la hausse du prix du pétrole brut ainsi que par une hausse démesurée simultanée des profits au raffinage prenant en otage le reste de l'économie.

Dans la hausse des prix du pétrole que l'on connaît depuis le 13 mars, plus de 7 ¢ par litre d'essence sont dus au prix du brut international alors que 9 ¢ par litre représentent le profit additionnel injustifié que prennent les pétrolières lors du raffinage. Comment le gouvernement peut-il accepter cela? Le ministre de l'Industrie agit-il?

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que le Bureau de la concurrence a fait enquête sur la question au moins cinq fois. Il n'a jamais relevé d'irrégularités. Il n'y a rien eu d'anormal.

Le gouvernement va soulager le consommateur en honorant l'engagement pris pendant la campagne et en ramenant la TPS de 7 à 6 puis à 5 p. 100.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, dans quelques jours, nous connaissons l'ampleur de la hausse des profits des pétrolières.

Pourquoi le gouvernement n'abolirait-il pas le cadeau fiscal de 250 millions de dollars qu'a fait le précédent gouvernement aux pétrolières il y a deux ans, et pourquoi ne mettrait-il en place une surtaxe de 500 millions de dollars sur les profits des pétrolières? Cela permettrait de soulager nos concitoyens, victimes de ces pétrolières.

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, le député sait que le prix du brut dépend des forces du marché mondial, ce qui échappe en grande partie à notre maîtrise. Un certain nombre de facteurs interviennent.

Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour instaurer la stabilité dans ce secteur. Il commencera par réduire les taxes qui s'appliquent

au Canada en ramenant le taux de la TPS de 7 à 6 puis à 5 p. 100, ce qui procurera un allègement fiscal dont le champ d'application est le plus large qui soit, puisque tous les contribuables en profiteront.

* * *

LA LOI FÉDÉRALE SUR L'IMPUTABILITÉ

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le Président, qu'est-ce que les choses changent en une semaine! Lorsqu'il a dévoilé son prétendu projet de loi sur l'imputabilité, le premier ministre a proposé d'interdire tous les dons des entreprises à des partis politiques. Or, samedi prochain, le premier ministre prendra la parole à une activité de financement auprès des sociétés, à 5 000 \$ la table, pour le Parti conservateur du Nouveau-Brunswick. Est-ce là la façon dont le premier ministre se propose de réduire l'influence des entreprises sur le gouvernement ou n'est-ce qu'un nouvel exemple de volte-face de la part des conservateurs?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le député sait sûrement que l'activité de financement en question n'est pas organisée au bénéfice du Parti conservateur du Canada. C'est une activité de financement pour le Parti progressiste conservateur provincial et, bien sûr, elle se tient dans le respect des lois du Nouveau-Brunswick.

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens voient que le premier ministre est disposé à se contredire lourdement pour venir en aide à ses amis politiques.

[Français]

Les contradictions continuent. Dans le supposé projet de loi sur l'imputabilité, le premier ministre prétend vouloir éliminer les dons des corporations aux partis politiques.

Cependant, ce samedi, le premier ministre est à Moncton pour une campagne de financement pour le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick. Le coût est de 5 000 \$ par table.

N'est-ce pas un autre « flip flop » du Parti conservateur?

[Traduction]

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, comme l'a dit le premier ministre, aucun dollar recueilli grâce à cette activité ne sera mis au service de son parti politique.

Je veux lancer un défi au député d'en face. Se prononcera-t-il en faveur du projet de loi fédéral sur l'imputabilité? Va-t-il appuyer les vastes changements que veut appliquer le gouvernement actuel pour remédier au gâchis et à la corruption laissés par le gouvernement précédent?

* * *

• (1440)

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le 11 avril, le chef d'état-major de la défense a déclaré que le remplacement du matériel de transport aérien tactique était urgent. De 2001 à 2004, le ministre de la Défense a été lobbyiste pour Airbus, une entreprise compétitionnant pour les marchés du MDN en matière de transport aérien tactique.

Pour qu'il soit confirmé qu'il n'est pas actuellement en situation de conflit d'intérêts, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a rencontré le général Hillier ou tout autre membre de l'état-major au nom d'Airbus lorsqu'il était lobbyiste?

Questions orales

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, la réponse est non. Toutefois, par votre question, vous laissez entendre que, d'une certaine manière, nous...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je m'excuse.

La réponse au député est non. Cependant, j'ajouterai que nous allons examiner tous les besoins en matériel militaire, personnel, formation, etc., en tenant compte des conseils des forces. S'il y a des besoins en matériel à remplir, nous allons y répondre conformément au système en place aux Travaux publics et à la Défense.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'en conclus que le ministre n'a pas rencontré le général Hillier. C'est la conclusion que je tire de sa réponse.

En nommant un ancien lobbyiste ministre de la Défense, le premier ministre a fait volte-face, et cela soulève la question des conflits d'intérêts. Les comités de la Chambre seront formés dans les prochains jours. Le ministre s'engagera-t-il à être le premier témoin à comparaître devant le comité pour expliquer à ses membres pourquoi il estime toujours qu'il n'est pas en situation de conflit d'intérêts en raison de son ancien travail de lobbyiste?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la Chambre sait que cette question a déjà été posée à la Chambre. Le ministre s'est conformé non seulement aux lignes directrices en matière de conflits d'intérêts qui étaient en vigueur au moment où le gouvernement a été constitué, mais encore aux lignes directrices plus strictes en cette matière qui existent maintenant.

Si le député a des accusations concrètes à porter, qu'il le fasse à l'extérieur de cette enceinte. Sinon, qu'il admette n'avoir aucune véritable accusation à porter.

* * *

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, le Parti libéral a nommé Glen Murray à sa commission sur le renouveau, mais M. Murray est actuellement président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Il n'est pas permis aux personnes nommées par le gouvernement de prendre part à des activités partisanes. Après avoir tenté de justifier leur décision, les libéraux ont fini par relever M. Murray de ses fonctions à la commission.

Le leader parlementaire du gouvernement pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que toutes les personnes nommées par le gouvernement suivront les règles établies?

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, ce qui est très décevant dans tout cela, c'est que c'était la deuxième fois que les libéraux tentaient de confier un poste de nature partisane à une personne nommée par le gouvernement du Canada. Les députés de cette Chambre peuvent dormir en paix. Sous notre direction, tous ceux et celles qui seront nommés par le gouvernement devront se conformer aux règles et demeurer non partisans.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NP): Monsieur le Président, l'approvisionnement alimentaire

est gravement compromis au Canada. Le revenu enregistré par les agriculteurs canadiens au cours des trois dernières années n'a jamais été aussi bas. Plusieurs agriculteurs sont forcés de tout abandonner.

Le ministre de l'Agriculture prendra-t-il dès aujourd'hui des mesures pour fournir une aide immédiate aux agriculteurs afin de leur permettre de faire les semences ce printemps? Il en va de la survie de nos collectivités rurales et de la sécurité de notre approvisionnement alimentaire.

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement a à cœur de parer aux besoins des agriculteurs canadiens. Nous avons déjà pris des mesures dans ce sens. Nous avons promis, au cours de la campagne électorale, de verser 755 millions de dollars pour venir en aide au secteur agricole. Nous tiendrons notre promesse. De plus, notre processus budgétaire prévoit l'injection de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour venir en aide au secteur agricole.

Les agriculteurs ont beaucoup souffert de l'échec des programmes agricoles au cours des treize années de règne libéral et nous avons bien l'intention de corriger la situation.

[Français]

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NP): Monsieur le Président, 500 millions de dollars chaque année, ce n'est pas assez. Il faut agir maintenant. Il est honteux que les disponibilités alimentaires de notre pays soient gravement compromises. Elles sont compromises parce que nos agriculteurs ne peuvent pas joindre les deux bouts. Les agriculteurs du Canada et les Canadiens méritent mieux.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est-il prêt à agir dès maintenant afin de régler la crise du revenu agricole?

● (1445)

[Traduction]

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, nous avons agi dans l'intérêt du secteur agricole. Trois-quarts de milliards de dollars ont été engagés et 470 millions ont déjà été versés. Nous continuons de venir en aide au secteur agricole. Nous engagerons une somme supplémentaire de 500 millions de dollars dans le processus budgétaire de l'année en cours. Nous prendrons des mesures afin de protéger nos agriculteurs et nous collaborerons avec eux pour leur permettre de bien gagner leur vie au Canada.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps, le ministre des Finances s'élevait contre les réductions de la TPS, qu'il qualifiait de réactions instinctives inutiles pour l'économie, tandis qu'il vantait les réductions d'impôt sur le revenu, qu'il décrivait comme la pierre angulaire de la révolution du bon sens de Mike Harris. Et voilà que dans une pirouette colossale il dit qu'il faut hausser l'impôt sur le revenu pour absorber une réduction de la TPS.

Comment peut-on donner de la crédibilité au ministre?

Questions orales

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je suis contre les réductions temporaires des taxes à la consommation. Je m'y opposais à l'époque et je m'y oppose aujourd'hui. Dans notre programme, nous disons que nous réduirons la TPS de 1 p. 100, de façon permanente. Je sais que le député d'en face s'oppose à cette réduction. Il veut que nous soyons tous membres du club des sauveteurs de la TPS, mais je ne me joindrai pas à ce club.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, ce petit mot « temporaires » ne suffira pas.

C'est pourtant très simple. Si le budget ne comporte pas de mesures de réductions d'impôt et n'améliore pas la compétitivité du Canada, il tombera à plat. Le ministre peut-il nous dire quand le budget sera déposé?

[Français]

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je voudrais informer la Chambre que le budget sera présenté en Chambre le mardi 2 mai 2006.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs continuent à manifester pour obtenir du gouvernement des mesures monétaires pouvant les aider à surmonter la crise du revenu agricole. Les ministres provinciaux demandent de l'aide et veulent l'obtenir tout de suite.

Aujourd'hui, 21 chefs du mouvement agricole ont adressé une lettre ouverte au premier ministre et ont tenu une conférence de presse pour dire que des mesures sont nécessaires immédiatement. Le premier ministre a exprimé sa préoccupation il y a quelque temps, mais n'a rien fait pour dégager immédiatement l'argent nécessaire.

Le premier ministre a-t-il l'intention de reconnaître l'urgence de la situation, le besoin immédiat de liquidités, et d'engager sur-le-champ les fonds nécessaires pour affronter la crise agricole?

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, je suis surpris que les libéraux aient l'audace de prendre la parole pour poser cette question. Ils ont laissé les agriculteurs se débrouiller sans la protection de programmes agricoles qui marchent. Ils les ont laissés sans programme de biocarburants. Ils les ont laissés vivre pratiquement sans tirer de revenus de leurs terres.

Le premier ministre et le ministre de l'Agriculture se sont attaqués à ce problème. Ils se sont entretenus avec des producteurs de tout le pays. Il y a deux semaines, ils ont tenu une réunion avec beaucoup des mêmes personnes qui demandent une réunion tout de suite. Le premier ministre a dit clairement que ces questions seront réglées dans le cadre du processus budgétaire.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, parlons donc d'audace. Le secrétaire parlementaire du premier ministre sait que le gouvernement conservateur n'a pas offert une contribution de 13 ¢. à la communauté agricole, pas même 13 ¢. Le seul argent offert par les conservateurs est celui que l'ancien ministre des Finances avait déjà engagé. La situation est urgente.

Je dois mentionner en outre que le secrétaire parlementaire qui vient tout juste de parler veut affaiblir la Commission canadienne du

blé et aller chercher 200 autres millions de dollars dans la poche des agriculteurs.

Quand le gouvernement va-t-il offrir de l'argent réel? Compte-t-il agir aujourd'hui même?

• (1450)

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé (Commission canadienne du blé), PCC): Monsieur le Président, il est vraiment dommage que le député n'ait pas manifesté la même passion lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre.

Le gouvernement a déjà versé 500 millions de dollars à la communauté agricole. Il y a 255 autres millions qui viendront de ce premier programme. De plus, un montant supplémentaire de 500 millions de dollars est prévu dans le cadre du processus budgétaire. Nous nous occuperons de nos agriculteurs.

* * *

[Français]

LES SERVICES DE GARDE

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a dit qu'il s'attendait à ce que tous les partis travaillent pour le bien-être de la population. Concernant le projet d'allocation de 1 200 \$, le Bloc québécois a mis en avant des modifications qui seraient plus équitables tout en permettant au gouvernement de faire en sorte que les familles reçoivent plus d'argent.

Le premier ministre peut-il s'engager à étudier cette mesure que propose le Bloc, ce qui lui permet de respecter ses engagements et d'être plus juste à l'endroit des familles?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, nous avons promis deux choses aux Canadiens. La première, ce sont 1 200 \$ par année en allocation pour la garde d'enfants, montant qui est versé directement aux parents, pas aux provinces.

La deuxième, c'est la promesse de travailler avec les entreprises et les groupes communautaires en vue de créer 125 000 nouvelles places de garderie dans tout le Canada.

Nous avons offert cela, les Canadiens l'ont accepté et nous ferons ce que nous avons dit.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je soumetts un exemple concret à la ministre. Avec son projet, une famille monoparentale avec deux enfants et un revenu de 28 000 \$ touchera seulement 729 \$, alors que dans certaines circonstances, une famille dont le revenu est de 200 000 \$ pourrait toucher la pleine allocation de 2 400 \$ pour les deux enfants.

La ministre trouve-t-elle cette situation équitable et convient-elle que l'approche du Bloc québécois est la meilleure?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, nous voulons nous assurer que l'allocation pour le choix du type de service de garde des enfants est une prestation véritablement universelle qui sera versée directement aux parents et ne sera pas récupérée par les provinces. C'est pourquoi je suis très heureuse d'annoncer que, jusqu'à maintenant, cinq provinces ont accepté de ne pas mettre la main sur cette prestation. Malheureusement, le Québec n'est pas encore parmi ces provinces.

J'espère que le Québec est intéressé à ce que les parents obtiennent la pleine valeur pour cet argent. J'espère que les parents encourageront leur gouvernement provincial à faire en sorte qu'il en soit ainsi et que les Québécois ne seront pas privés de cet argent.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Paul Zed (Saint John, Lib.): Monsieur le Président, l'an dernier, celui qui était alors chef de l'opposition a rencontré l'équipe Saint John et nous avons retenu le nettoyage du port comme première priorité dans la collectivité. Le premier ministre a promis de financer les travaux en entier. Le mois dernier, le premier ministre est revenu sur son engagement et a dégagé 2,83 millions de dollars. Le coût du nettoyage du port est évalué à 88 millions de dollars. L'argent avancé n'empêchera pas le déversement des eaux d'égout dans le port de Saint John.

Quand le premier ministre tiendra-t-il la promesse qu'il a faite d'accorder 44 millions de dollars à Saint John?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, les députés le savent, j'ai récemment rencontré le premier ministre Lord à Saint John où nous avons finalement annoncé le début du projet de nettoyage du port de Saint John. L'annonce a été bien reçue par tous les habitants de la région et par tous les paliers de gouvernement. Contrairement à la situation qui prévalait lorsque le député faisait partie du gouvernement, nous allons véritablement faire le travail.

* * *

LA GARDE D'ENFANTS

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, le NPD fait une campagne de peur en affirmant que les parents qui recevront 1 200 \$ par année d'allocation pour la garde d'enfants devront en redonner une très grosse partie en impôt. La ministre pourrait-elle nous dire clairement ce qu'il en est?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, comme nous voulions nous assurer que le plus grand nombre de parents possible bénéficierait de notre choix d'accorder une allocation pour la garde d'enfants, nous avons fait en sorte que celle-ci soit imposée en fonction du revenu du conjoint ou du parent ayant le plus petit revenu. Nous avons aussi encouragé les provinces à ne pas imposer cette somme. Je suis très heureuse d'annoncer que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont toutes accepté de ne rien récupérer de cette somme et, ainsi, de permettre aux parents d'en bénéficier pleinement. J'espère que cette attitude positive continuera à se manifester et que nous verrons d'autres provinces et territoires prendre le même engagement.

● (1455)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, les événements qui se sont déroulés récemment à Caledonia montrent bien que la négligence du gouvernement fédéral à l'égard des questions autochtones a suscité un tollé dans tout le Canada.

Le ministre consentira-t-il à appliquer les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui a été créée justement pour prévenir une situation comme celle qui s'est produite à Oka? On attend depuis des années que ces recommandations soient mises en oeuvre.

L'hon. Jim Prentice (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, j'ai rencontré ce matin M. David Ramsay, le ministre de l'Ontario.

La situation difficile qui existe à Caledonia exige une certaine dose de sagesse et de patience. Les pourparlers visant à résoudre les questions concernant l'occupation se poursuivent. Des progrès ont été réalisés ces derniers jours.

Le samedi matin, 22 avril, une entente est intervenue pour élaborer un plan de travail qui offrira un moyen efficace, à mon avis, pour traiter et résoudre les questions en suspens concernant les six nations et les questions de gouvernance. Nous espérons parvenir ensemble à un règlement pacifique.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, en ce moment, la situation qui existe à Caledonia n'est pas unique au Canada.

Le ministre insistera-t-il pour que la Commission des revendications des Indiens ne soit plus sous la coupe du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qu'elle puisse retrouver son indépendance? Donnera-t-il à la commission tous les commissaires et toutes les ressources dont elle a besoin pour accomplir son travail?

L'hon. Jim Prentice (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, il convient de noter que, sous le gouvernement précédent, le nombre de revendications particulières a fait un bond de quelque 300 à près de 850, ce qui nécessite une analyse de notre part.

En ce qui concerne Caledonia, nous comptons procéder à la nomination des représentants nécessaires pour élaborer le plan de travail et le présenter aux parties. La situation est difficile, et je demanderais à la Chambre des communes de faire preuve de patience et de sagesse en attendant qu'elle soit réglée.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, le 21 avril 2004, j'ai éprouvé un sentiment de profonde satisfaction lorsque le Parlement du Canada a décidé de reconnaître le génocide des Arméniens. Aujourd'hui, des violations des droits de la personne contre le Kurdes et les Chypriotes continuent de se produire dans cette partie du monde.

Quand le premier ministre aura-t-il le courage de ses convictions et demandera-t-il au ministre des Affaires étrangères de reconnaître officiellement le génocide des Arméniens et le génocide des Grecs pontiques commis par l'empire ottoman?

Affaires courantes

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face doit savoir que le premier ministre a effectivement reconnu les terribles souffrances et les pertes de vie qu'a subies le peuple arménien il y a plus de 92 ans. En fait, puisqu'il a parlé de motion dans sa question, il convient de rappeler qu'il n'y a pas eu une seule motion, mais bien deux motions qui ont été adoptées par le Parlement du Canada au cours des dernières années. Le gouvernement actuel endosse toujours ces motions, comme nous l'avons fait lorsque nous étions dans l'opposition.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, une vérification des marchés publics attribués à l'époque de l'ancien gouvernement a permis de constater que l'ancien député libéral David Smith a participé à des manoeuvres visant à contourner les règles d'attribution des marchés.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pourrait-il nous parler de cette vérification et nous expliquer comment les nouvelles règles d'attribution des marchés protégeront les contribuables canadiens et permettront aux petites entreprises de chercher à obtenir des marchés?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, comme nous l'avons promis aux Canadiens au cours de la dernière campagne électorale, nous allons faire le ménage au sein de l'État. La Loi fédérale sur l'imputabilité créera le Bureau du vérificateur de l'approvisionnement, qui aura pour rôle de vérifier les pratiques d'approvisionnement et de répondre aux plaintes des fournisseurs. Un code régira le travail des fonctionnaires et des fournisseurs en matière d'approvisionnement. La semaine dernière, nous avons annoncé l'ouverture de six bureaux régionaux à l'intention des PME de toutes les régions du pays, pour qu'elles puissent faire affaire avec l'État.

Les Canadiens ont voté pour le changement le 23 janvier, et nous sommes en train de procéder à des changements positifs et d'agir en bon gouvernement, comme le méritent les Canadiens.

* * *

*[Français]***LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, les conservateurs ont promis de rouvrir les postes de la GRC fermés au Québec par l'ancien gouvernement. Ils l'ont fait avant et pendant la campagne, et cet engagement apparaît clairement à la page 27 de leur programme électoral.

Le gouvernement entend-il respecter sa promesse et compte-t-il rouvrir les postes de la GRC ainsi qu'il l'a promis?

• (1500)

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, sous l'ancien régime libéral, le nombre de postes de la GRC a été réduit dans la province de Québec. Nous allons changer cela.

Le premier ministre a été très clair: nous augmenterons les ressources de la GRC et nous pouvons assurer les citoyens et les

citoyennes de la province de Québec que leurs rues et leurs communautés seront plus sécuritaires. Nous le ferons.

* * *

*[Traduction]***L'ARMÉNIE**

Le Président: À la suite des discussions qui ont eu lieu entre les représentants de tous les partis de la Chambre, je constate qu'ils se sont entendus pour commémorer le génocide arménien.

[Français]

J'invite les députés à se lever pour observer un moment de silence.

[La Chambre observe un moment de silence.]

* * *

*[Traduction]***PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Cyril Svoboda, ministre des Affaires étrangères de la République tchèque.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES*[Traduction]***LE BUDGET****INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR**

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, pour faire suite à l'annonce faite au cours de la période des questions aujourd'hui au sujet de la date du budget, je souhaite informer la Chambre qu'il sera présenté à 16 heures le 2 mai.

* * *

CERTIFICATS DE NOMINATION

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 110(2) du Règlement, je dépose un certificat de nomination concernant la Commission des nominations publiques. Le certificat est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

* * *

*[Français]***LOI SUR LES PONTS ET TUNNELS INTERNATIONAUX**

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC) demande à présenter le projet de loi C-3, Loi concernant les ponts et tunnels internationaux et modifiant une loi en conséquence.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1505)

[Traduction]

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC) demande à présenter le projet de loi C-4, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI CONCERNANT L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

L'hon. Tony Clement (ministre de la Santé, PCC) demande à présenter le projet de loi C-5, Loi concernant l'Agence de la santé publique du Canada et modifiant certaines lois

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LE JOUR DE COMPASSION POUR LES TRAVAILLEURS

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD) appuyé par le député de Malpeque, demande à présenter le projet de loi C-224, Loi modifiant la Loi sur le jour de compassion pour les travailleurs (mise en berne du drapeau national).

— Monsieur le Président, comme tout le monde le sait, le 28 avril est le jour de compassion à l'égard des personnes qui perdent la vie ou sont blessées gravement au travail.

Ainsi, pour honorer les bâtisseurs de notre pays et tous ces travailleurs qui se rendent au travail chaque jour mais qui n'en reviennent pas le soir ou qui subissent de graves traumatismes physiques ou mentaux, le projet de loi propose que, le 28 avril, le drapeau national du Canada soit mis en berne en hommage à ces travailleurs et à leurs familles.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD) demande à présenter le projet de loi C-225, Loi modifiant la Loi sur les produits antiparasitaires (interdiction d'utiliser des pesticides chimiques à des fins non essentielles).

— Monsieur le Président, on a établi une corrélation entre l'utilisation généralisée de pesticides chimiques et des cas de cancer, de troubles neurologiques et de problèmes de santé du système reproducteur, surtout chez les femmes enceintes et chez les enfants. Le projet de loi imposerait, à l'échelle pancanadienne, un moratoire sur l'utilisation de pesticides chimiques à des fins esthétiques dans les maisons d'habitation, dans les jardins, sur les terrains de golf ou dans d'autres lieux récréatifs tels que des parcs, jusqu'à ce qu'une preuve scientifique de leur innocuité ait été présentée au Parlement et approuvée par un comité parlementaire.

Affaires courantes

Ce projet de loi incorpore et rend manifeste le principe de précaution et renverse le fardeau de la preuve. En effet, il incomberait dorénavant aux compagnies de prouver que leur produit est sans danger, au lieu que nous devons prouver qu'il présente des dangers. C'est à cette condition que les compagnies seraient autorisées à utiliser un produit donné.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'électeurs de ma circonscription de Mississauga-Sud. Celle-ci fait suite à révélations faites le 8 mars dernier par un journaliste selon qui il existerait, à Shenyang, en Chine, un camp de concentration expressément pour les adeptes du Falun Gong. On rapporte en outre que personne ne serait jamais sorti vivant de ce camp et que les détenus auraient été tués à des fins de prélèvement d'organes.

Les pétitionnaires exhortent donc le gouvernement du Canada à condamner vigoureusement le régime communiste chinois pour les crimes commis à l'endroit des adeptes du Falun Gong.

● (1510)

[Français]

L'AFFAIRE COFFIN

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui une pétition provenant des gens de la circonscription de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Ceux-ci demandent au ministre fédéral de la Justice de commander une révision complète dans l'affaire de Wilbert Coffin, condamné à mort en 1954 et pendu le 10 février 1956.

[Traduction]

L'ÂGE DE CONSENTEMENT

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom d'habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent à mes collègues parlementaires de protéger nos enfants contre les prédateurs sexuels adultes en faisant passer de 14 ans à 18 ans l'âge de consentement. On n'ira peut-être pas jusqu'à 18 ans, mais on va prendre note de leur pétition.

L'AUTISME

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par des gens de ma circonscription, Acadie—Bathurst. La pétition porte sur les troubles du spectre autistique.

L'Adresse

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'exhorter le gouvernement à modifier la Loi canadienne sur la santé et ses règlements d'application pour que l'intervention comportementale intensive et l'analyse comportementale appliquée soient considérées comme un traitement médical essentiel pour les enfants autistes. Ils veulent aussi que toutes les provinces soient tenues de financer ce type de traitement essentiel et contribuent à la création de chaires universitaires dans chaque province pour enseigner l'intervention comportementale intensive et l'analyse comportementale appliquée aux premier et deuxième cycles, afin que les professionnels canadiens ne soient plus obligés de s'expatrier pour recevoir une formation dans ce domaine et que le Canada soit en mesure de fournir à tous les Canadiens atteints d'autisme le meilleur traitement disponible en matière d'intervention comportementale intensive et d'analyse comportementale appliquée.

LA GARDE D'ENFANTS

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai fait tous les jours où cela était possible dans cette enceinte, je veux présenter à nouveau une pétition signée par des gens préoccupés par l'absence de plan de la part du gouvernement en matière de services de garde.

Cette pétition vient d'un endroit appelé The Growing Place, une garderie de ma circonscription dans laquelle je me suis rendu la semaine dernière. Les pétitionnaires disent notamment que 70 p. 100 des femmes ayant des enfants de moins de six ans ont un emploi, qu'une allocation imposable de 100 \$ par mois équivaut à une maigre prestation pour enfants et n'entraînera pas la création de places en garderie, et que les services de garde d'enfants sont une nécessité quotidienne au Canada.

Ils exhortent le premier ministre et le gouvernement à respecter l'accord de principe sur l'éducation préscolaire et les services de garde et à s'engager à le financer pendant cinq années complètes.

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, une fois de plus, je présente à la Chambre une pétition signée par de nombreux Canadiens de tout le pays.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de mettre immédiatement un terme à l'expulsion des travailleurs sans papiers et de trouver une solution humaine et logique à leur situation.

Je pourrais ajouter que cette fin de semaine, j'ai eu le plaisir d'assister à deux manifestations qui ont eu lieu à Toronto devant l'Assemblée législative de l'Ontario et la mairie. Ces manifestations ont rassemblé des milliers de gens de tout le Grand Toronto qui se préoccupent de ces questions et du sort des travailleurs sans papiers. Ils demandent au gouvernement de trouver une solution logique et humaine à leurs problèmes.

L'ENVIRONNEMENT

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, au nom des citoyens de Simcoe-Nord, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première, signée par 195 électeurs de Simcoe-Nord, est une initiative de Mme Kelly Clune, également de ma circonscription, qui, en attirant l'attention sur les menaces et les problèmes environnementaux, sert la collectivité d'un façon courageuse et engagée.

Les pétitionnaires sont préoccupés et estiment que les polychlorures de vinyle ou PVC sont dangereux pendant toutes les étapes de leur existence, soit de leur production et leur utilisation à leur mise au rebut. Comme on trouve ce type d'emballage en abondance, qu'il est difficile pour les consommateurs de l'éviter, qu'il n'est

généralement pas recyclé ou dirigé ailleurs que dans les sites d'enfouissement, et comme il y a des solutions de rechange intelligentes aux PVC, les signataires demandent au Parlement de prendre les mesures qui s'imposent pour interdire tous les emballages en PVC.

• (1515)

LA FISCALITÉ

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par 29 électeurs de ma circonscription, Simcoe-Nord. Je souligne que cette initiative jouit de l'appui d'au moins onze associations qui représentent jusqu'à 1,4 million de retraités.

Les pétitionnaires demandent un traitement plus équitable concernant le partage du revenu. Ils soulignent que d'autres pays modernes permettent aux conjoints vivant au sein d'un même ménage de payer des impôts calculés sur le revenu familial total divisé en parts égales. Les signataires demandent au Parlement de permettre aux couples d'ânés de partager les revenus provenant de régimes de pension, publics ou privés, de rentes de retraite et de fonds de revenu de retraite par exemple, d'une façon qui égaliserait les impôts réclamés à chaque conjoint.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion, telle que modifiée, portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je prends la parole en cette dernière journée de débat sur le discours du Trône. Le discours du Trône déposé par le gouvernement a été heureusement modifié par un amendement des libéraux et par un sous-amendement du Bloc québécois, qui porte sur la question du revenu des travailleurs âgés lorsqu'ils perdent leur emploi.

Cette approche du gouvernement a été d'inclure dans son discours du Trône tous les éléments sur lesquels il s'était engagé pendant la campagne électorale. Cependant, il a oublié plusieurs autres aspects qui doivent être considérés. Cela doit être soulevé par le gouvernement dans son action actuelle. Son statut de gouvernement minoritaire a fait qu'il a du accepter que des amendements soient proposés.

L'Adresse

Nous souhaitons qu'en bout de ligne cet amendement du Bloc québécois sur le programme de soutien pour les travailleurs âgés se traduira dans le prochain budget par une mesure concrète. Souvenons-nous que le programme a déjà existé avant 1995, qu'il a été aboli par le gouvernement libéral à ce moment-là et que l'on n'a pas considéré pertinent de le remettre en vigueur par la suite.

Aujourd'hui, sa pertinence est encore plus valable que jamais. En effet, nous vivons dans un contexte de compétition mondiale où nos entreprises manufacturières doivent vivre face à la compétition de tous les pays du monde, et particulièrement les pays émergents. Les conséquences sont très difficiles pour des secteurs d'activité économique comme l'industrie du textile, l'industrie du bois d'oeuvre, l'industrie du meuble. Tous les secteurs qui produisent des biens pour lesquels la compétition avec les pays émergents est très difficile a comme conséquence d'entraîner la fermeture de beaucoup d'usines et de mettre à pied des gens qui ont travaillé pendant 20, 25 ou 30 ans dans la même entreprise. Ces gens ont souvent cotisé à l'assurance-emploi durant toute leur carrière sans jamais en retirer un sou. Maintenant, au moment où leur emploi prend fin dans des secteurs où les salaires n'étaient pas très élevés, on a comme échéance 45 semaines d'assurance-emploi. Après cela, il y a trois, quatre ou cinq ans d'incertitude.

Nous souhaitons que notre industrie, notre économie et la richesse qu'elle crée puisse retomber chez les gens qui sont aussi les victimes de cette nouvelle compétition. Il ne s'agit pas de mettre de côté la mondialisation, il s'agit de lui donner un visage humain.

Il est vrai que nous avons des gains et que nous allons chercher des marchés. Il faut que le gouvernement aille de l'avant en aidant les entreprises et en ayant des crédits d'impôts à l'investissement permettant de l'amortissement accéléré.

D'un autre côté, il faut aussi s'assurer que les gens qui sont victimes des fermetures puissent en retirer des bénéfices, puisque notre société crée une richesse accrue. Toutefois, il y a un problème de répartition de cette richesse. L'aspect flagrant qu'il faut absolument corriger, c'est la situation des travailleurs âgés.

J'ai vu des hommes et des femmes dans ma circonscription, à Montmagny, lors de la fermeture de l'entreprise Whirlpool. J'en ai vu également dans l'industrie du textile à Saint-Pamphile. J'en ai rencontré aussi partout au Québec depuis quelques mois, où nous faisons des visites d'industries, où nous avons des rencontres avec des travailleurs et avec des propriétaires d'entreprises qui souhaitent que ce type de programme soit mis en place.

Nous sommes donc très heureux que le sous-amendement du Bloc ait été accepté. Nous souhaitons maintenant que le gouvernement aille de l'avant. Dans le prochain discours du Budget — on vient de nous confirmer qu'il aura lieu 2 mai —, il faudra que l'on retrouve une mesure qui permette de concrétiser la volonté exprimée dans le discours du Trône. En effet, autant pour ce sujet que pour beaucoup d'autres, un discours du Trône est un énoncé de principes, un énoncé des volontés et des lignes directrices que le gouvernement se donne.

Dans ce contexte, par exemple, le projet de loi sur la responsabilité, que le gouvernement appelle encore projet de loi sur l'imputabilité, est un engagement de la campagne électorale. Nous allons l'étudier en cette Chambre. Le principe, comme tel, est intéressant, mais il y aura sûrement beaucoup d'amendements à y apporter pour que cela devienne un projet de loi qui soit viable et qui donne les résultats escomptés.

C'est la même chose pour les autres aspects du discours du Trône. On a une ligne, tout au plus, pour nous parler de la compétitivité. Par exemple, tout ce que l'on dit dans le discours du Trône sur la

question de l'économie plus compétitive est que le gouvernement fera la promotion d'une économie plus compétitive et productive. Il faudra que cette phrase se traduise dans des actions concrètes afin que nos entreprises manufacturières obtiennent l'aide appropriée pour être mesure d'aller de l'avant et de se maintenir dans la nouvelle compétition mondiale et développer de nouveaux marchés.

● (1520)

C'est important en raison de l'augmentation de la valeur du dollar que nous connaissons, des autres aspects de la concurrence des pays émergents et de la hausse des prix de l'essence. Voilà trois éléments qui rendent la vie très difficile à nos entreprises. Les gouvernements doivent y être sensibles et prévoir des mesures qui permettront à nos entreprises d'augmenter leur productivité et leur compétitivité. Cela sera possible grâce à des crédits d'impôt à l'investissement, à de l'amortissement accéléré et aussi à des programmes de recherche et développement pour créer de nouveaux produits. Par exemple, aujourd'hui, on a rendu public un rapport sur la question de la commercialisation des nouveaux produits. Le prochain budget devra prévoir des mesures concrètes en ce sens.

En même temps, le discours du Trône comporte beaucoup d'oublis, par exemple toute la question du bois d'oeuvre. On l'a compris par l'ignorance du ministre de l'Industrie, qui ne savait même pas ce qu'était une garantie de prêt. On semble avoir reculé dans notre position face aux Américains. Le gouvernement devra aller de l'avant pour assurer à nos entreprises la capacité de passer au travers de la crise. Selon la situation actuelle, nous allons gagner la bataille juridique, mais il ne restera plus d'entreprises pour fêter la victoire, si l'on ne leur accorde pas une garantie pour leur permettre de surmonter cette épreuve. Nous devons également envoyer aux Américains le message selon lequel nous appuyons nos entreprises et que nous n'attendons pas qu'elles ferment leurs portes.

C'est la même chose en matière d'agriculture. Comme on l'a vu aujourd'hui, la première question orale du Bloc québécois portait sur ce sujet. En effet, c'est une préoccupation importante. Le monde agricole vit une crise du revenu qui aura des conséquences néfastes importantes non seulement pour nos agriculteurs et agricultrices, mais aussi pour toutes les économies de nos milieux ruraux. Chez nous, l'agriculture représente le facteur de stabilisation économique le plus fort et le plus puissant. Actuellement, s'il fallait que les taux d'intérêt augmentent de 2 ou de 3 p. 100, ce serait la catastrophe. Déjà, les gens vivent des situations difficiles. Le gouvernement semble assez inactif sur plusieurs fronts, notamment quant à l'entrée de produits en provenance des États-Unis et à l'arrivée de nouveaux produits à base de protéines non conformes à nos normes agricoles. Le gouvernement doit absolument agir en cette matière. Or le discours du Trône n'y consacre qu'une phrase. Il faudra des mesures concrètes pour aller de l'avant dans ce domaine.

Je voudrais aussi insister sur la question de l'assurance-emploi. Au cours des dernières années, grâce à l'action du Bloc québécois et à celle d'autres députés de cette Chambre, nous avons obtenu du gouvernement qu'il mette sur pied des projets-pilotes qui ont permis de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers dans les régions au taux de chômage élevé. Par exemple, cela leur a permis de gagner un peu plus d'argent sans que leurs prestations soient supprimées.

L'Adresse

L'une de ces mesures vient à échéance le 4 juin 2006. Il s'agit de l'ajout de cinq semaines de prestations au tableau conventionnel prévu, pour éliminer ou tout au moins diminuer de façon importante ce qu'on appelle le trou noir du printemps. Les travailleurs saisonniers, qui ont travaillé pendant 20 ou 25 semaines, ont droit à une trentaine de semaines de prestations. Avant que la nouvelle saison ne reprenne, ils sont sans revenu pendant de quatre à huit semaines. C'est ce qu'on appelle le trou noir.

On avait obtenu gain de cause pour qu'un projet-pilote soit mis sur pied pendant trois ans pour permettre à ces travailleurs de recevoir des prestations pendant cinq semaines supplémentaires. Ce projet-pilote vient à échéance au mois de juin. Il serait important que le gouvernement en annonce très bientôt le prolongement d'une période de trois ans, pour qu'il ait une durée égale aux autres mesures mises en place pour protéger les travailleurs saisonniers. Ainsi, on aurait un corps plus solide pour assurer la protection de nos travailleurs saisonniers.

Il ne s'agit pas de faire la charité à ces gens. Nos économies régionales ont besoin du travail saisonnier. C'est un aspect important de notre économie. On attend du gouvernement qu'il aille de l'avant rapidement.

Le gouvernement actuel a tenu compte du fait qu'il était minoritaire. Il a déposé un discours du Trône en ce sens. Il a consulté les autres chefs de parti, ce qui a permis d'en arriver à des amendements ayant enrichi le discours du Trône. La preuve en est qu'à aucune des étapes nous n'avons eu besoin de procéder à un vote par appel nominal. Au bout du compte, ce discours du Trône modifié satisfait la Chambre.

À partir de demain, le gouvernement devra poser des gestes concrets pour réaliser les engagements de ce discours du Trône. Les Québécois et les Québécoises s'attendent à cela. On s'y attend particulièrement en ce qui concerne la présence internationale du Québec et le déséquilibre fiscal. Dans ce dernier cas, une intervention est très urgente.

•(1525)

En conclusion, je souhaite voir des gestes concrets de la part du gouvernement pour réaliser les actions prévues dans le discours du Trône, particulièrement la mesure visant à venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, je félicite mon collègue de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup pour la qualité de son intervention et pour avoir mis en relief les grands oubliés de ce discours du Trône, à savoir les aspects touchant le filet de protection sociale de la population, tout particulièrement pour les travailleurs. Je lui sais gré également d'avoir insisté sur la dimension du programme d'assurance-emploi.

J'aimerais l'entendre sur ce qui est survenu à la caisse de l'assurance-emploi au cours des années. Comment se fait-il que, aujourd'hui, tout près de 60 p. 100 des travailleurs qui paient des cotisations d'assurance-emploi ne peuvent espérer recevoir de bénéfices au moment où ils sont mis à pied? En vertu de quel phénomène un détournement de la caisse d'assurance-emploi est-il survenu au cours des 10 dernières années? On verra probablement l'impact que cela a eu sur le programme d'assurance-emploi, bien sûr, et sur l'utilisation que l'on a faite de ces fonds.

En bref, doit-on considérer que l'argent qui a été détourné de la caisse d'assurance-emploi doit revenir dans la caisse et de quelle façon cela doit-il être fait?

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Effectivement, cela permet de mettre en lumière une situation terrible.

Dans les années de gouvernement libéral, soit à partir des années 1993-1994 jusqu'à l'an dernier, on a systématiquement, année après année, perçu des sommes pour les cotisations à l'assurance-emploi. Pourtant, ces sommes ont été affectées à autre chose qu'au régime d'assurance-emploi. On parlait d'un montant de 48 milliards de dollars qui a été détourné des fins pour lesquelles il était recueilli et qui a servi à financer les dépenses du gouvernement, des dépenses d'un tout autre ordre.

Le gouvernement libéral a fait de la cotisation à l'assurance-emploi une taxe sur la masse salariale, mais n'a pas respecté l'esprit de la caisse. En conséquence, les programmes qui apparaissaient tout à fait pertinents et les améliorations au régime qui apparaissaient tout aussi pertinentes n'ont pas pu être mis en place. On avait déjà affecté l'argent ailleurs.

Comment peut-on expliquer qu'il n'y ait pas de régime pour les travailleurs âgés — il y en avait un jusqu'en 1995 — alors que, d'année en année, on accumule les surplus?

La réponse à cette question est de mettre en place, le plus tôt possible, une caisse autonome d'assurance-emploi, une caisse dont les cotisations des employeurs et des employés ne serviront qu'au régime de l'assurance-emploi, ne pourront pas servir à financer d'autres activités du gouvernement et ne pourront pas servir à financer le remboursement de la dette. Il est assez ignoble de faire rembourser la dette par les gens les plus mal pris de la société alors que les gens à revenu élevé n'ont pas eu à faire un tel effort lorsqu'il était temps de la faire. Il n'y a eu aucun retour d'investissements pour ceux qui, à même la caisse d'assurance-emploi, ont fait leur part. Il n'y a pas eu de retombées pour eux. Il s'agit donc d'un élément important qu'on ne retrouve pas dans le discours du Trône. Il aurait été intéressant que les conservateurs reprennent la position qu'ils avaient alors qu'ils étaient dans l'opposition, c'est-à-dire d'accepter l'idée de la caisse autonome, de la mettre en place et de faire en sorte qu'on puisse évoluer en ce sens.

Comment fera-t-on pour débattre des surplus de la caisse qui ont été détournés et pour s'assurer que les gens qui en ont été privés puissent en tirer profit?

Je souhaite que, le plus tôt possible, le principe de la caisse autonome d'assurance-emploi soit remis de l'avant, soit adopté par ce gouvernement et qu'on aille voir de quelles façons on pourrait assurer que les sommes qui ont été détournées dans le passé puissent permettre de financer des programmes qui sont très justifiés. Par exemple, on pourrait transformer des projets-pilotes concernant les travailleurs saisonniers, qui survivent d'année en année, et en faire des programmes permanents. Ainsi, nos industries saisonnières serait reconnues pour ce qu'elles sont et cela permettrait à nos industries régionales de s'assurer une pérennité. On s'attend à ce genre d'actions de la part du gouvernement. Tirons des leçons du passé afin de fermer cette échappatoire, qui a été utilisée par le gouvernement libéral pendant plusieurs années.

Le gouvernement conservateur n'a pas seulement comme devoir de dénoncer ce que les libéraux ont fait, il doit aussi mettre en place un programme. Au cours des dernières années, le Bloc québécois a fait des propositions de projets de loi. Le gouvernement pourrait facilement les reprendre pour faire en sorte que cela se réalise et qu'on recrée l'équité dans ce secteur d'emploi, parce qu'on ne sait jamais, même en période de croissance économique, ce qu'on aura comme besoins dans un an, dans deux ans ou dans trois ans. Même lors d'une période de grande croissance économique, il y a toujours des secteurs qui n'obtiennent pas les mêmes résultats. C'est pourquoi il serait important que le gouvernement agisse en ce sens.

• (1530)

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de Leeds—Grenville.

Je voudrais d'abord remercier la population de Chatham-Kent—Essex de m'avoir témoigné sa confiance en m'accordant le grand honneur de la représenter en cette 39^e législature.

Je voudrais également en profiter pour remercier ma femme, qui se trouve aujourd'hui dans la tribune, ainsi que les autres membres de ma famille pour le soutien qu'ils m'ont accordé ces dernières années afin que je puisse être ici aujourd'hui.

Je voudrais aussi remercier le ministre de l'Agriculture d'être venu dans la circonscription de Chatham-Kent—Essex rencontrer une trentaine de dirigeants agricoles, y compris les producteurs et cinq députés de la région pour entendre leurs idées et leurs suggestions en vue de la création d'un nouveau programme agricole réaliste qui assurera la prospérité future de tous les agriculteurs canadiens.

Enfin, monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour votre nomination à la présidence. J'ai hâte de travailler avec vous et mes 307 collègues du Parlement.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux soldats qui ont fait le sacrifice de leur vie et offrir mes plus sincères condoléances à leurs familles. Nous n'oublierons jamais leur bravoure et leur sacrifice. Dieu les bénisse tous.

Nos soldats se battent pour un Canada fort, pour défendre notre souveraineté et assurer la sécurité de nos citoyens. Il devient de plus en plus évident, sur la scène internationale, que nous vivons dans un monde de plus en plus dangereux et hostile où nombreux sont ceux qui ne partagent pas notre vision du monde. Néanmoins, si nous voulons donner l'exemple aux autres pays, donner espoir aux opprimés, nous devons inciter les autres à partager les bienfaits et les avantages de la démocratie et de la liberté. Nous devons nous montrer toujours vigilants.

Dans notre hymne national, il est dit « Protégera nos foyers et nos droits ». Cette protection sous-entend la manifestation de notre force, pour dissuader ceux qui se battent contre la liberté d'expression, la liberté de religion et les gens épris de liberté. Nous appuyons donc la détermination du gouvernement à renforcer notre armée et à donner à nos braves soldats l'équipement et la formation dont ils ont désespérément besoin.

Je suis fier de la bravoure de nos soldats en Afghanistan. Mes parents sont venus d'un pays qui a été conquis par une armée étrangère dirigée par un tyran meurtrier qui représentait une menace terrible pour la liberté. Mon père s'est battu dans la résistance et a perdu un frère dans les camps de la mort nazis. Je suis bien placé pour savoir ce que la lutte pour la liberté a apporté à ma famille. Sans la bravoure manifestée par les Forces canadiennes pendant la

L'Adresse

Seconde Guerre mondiale, bien des gens, y compris moi-même, ne pourraient pas bénéficier de cette liberté à laquelle nous tenons tellement. De nos jours, les enfants des Pays-Bas se réunissent chaque année, le 5 mai, pour déposer des fleurs sur les tombes des braves soldats qui se sont battus pour la liberté. Permettez-moi de dire avec les Néerlandais ce qu'ils disent depuis mai 1945: « Merci Canada ».

Le 23 janvier, la population de Chatham-Kent—Essex a voté en majorité pour faire le ménage au gouvernement. J'appuie la détermination du gouvernement à changer la façon dont nous gérons les choses à Ottawa en déposant la nouvelle loi fédérale sur l'imputabilité. Cette loi apportera ouverture et transparence au gouvernement et renouvellera la confiance du public dans nos institutions et dans nos élus.

Les gens de ma circonscription attendent impatiemment la réduction de la TPS. Ils en ont assez de payer des taxes élevées. Cette réduction traduit bien le cap que le gouvernement a pris et qu'il entend maintenir, soit de rendre aux travailleurs canadiens l'argent qu'ils ont gagné et dont ils ont besoin. Il s'agit d'une diminution de taxes qui est visible. Il est même possible que cette mesure courageuse adoptée par notre gouvernement fasse école parmi les gouvernements provinciaux.

Cet été, à Windsor, j'ai eu le privilège de siéger au groupe de travail sur la sécurité dans les rues et des communautés saines aux côtés de responsables dans les domaines du droit et de la sécurité. Ils se sont dits préoccupés et frustrés par un système qui trahit les Canadiens et qui enchaîne les agents de la force publique. Je suis encouragé par l'engagement du gouvernement de ramener la sécurité dans nos villes en s'attaquant au crime et en améliorant la sécurité à la frontière.

Comme j'ai moi-même deux fils dans la police, j'ai vu et entendu le genre de frustrations qu'éprouvent ces hommes et ces femmes qui portent l'uniforme bleu, ceux-là même qui patrouillent dans nos rues et surveillent nos résidences. Ils méritent notre appui qu'ils réclament et ils se réjouissent du fait que le gouvernement a décidé de travailler avec eux afin d'améliorer le respect de la loi au Canada.

• (1535)

Je suis père de huit enfants et je suis particulièrement fier, tout comme mon épouse, que notre gouvernement se soit engagé à aider les familles canadiennes qui ont décidé d'exercer leurs propres choix en matière de garde d'enfants. Le père que je suis vous garantit que les parents veulent faire des choix pour la garde de leurs enfants et qu'ils savent comment s'y prendre. Les parents de Chatham-Kent—Essex se sont d'ailleurs régulièrement prononcé en faveur d'un tel programme.

Les résidents de ma circonscription sont de plus en plus en colère à cause des temps d'attente dans le système de santé. Tous ceux avec qui je me suis entretenu m'ont dit être très heureux que le gouvernement se soit engagé à mettre en oeuvre son programme de garantie en matière de délais d'attente, parce qu'il était grand temps de le faire. Le gouvernement va enfin assurer aux Canadiens les soins de santé de qualité qu'ils méritent.

Le gouvernement a également pris un engagement envers le grand peuple du Québec, engagement que les résidents de Chatham-Kent—Essex approuvent. Ce gouvernement partage avec les Québécois la vision d'un Canada ouvert et fédéraliste où le Québec serait reconnu au sein d'un Canada uni. Il est établi que les perspectives de respect mutuel et de collaboration séduisent les Québécois, comme le montrent les excellents résultats remportés par mon parti lors de la dernière élection.

L'Adresse

Je trouve également encourageant que le gouvernement ait décidé de restaurer et d'améliorer les relations avec notre meilleur ami et meilleur partenaire commercial. À Chatham-Kent—Essex, nous estimons qu'il est important d'entretenir de bonnes relations avec les États-Unis; c'est surtout le cas de nos maraîchers et de nos serristes qui comptent sur des frontières ouvertes n'occasionnant aucun délai, puisque le gros de leur production est destiné à plus de 200 millions de consommateurs américains. Il faut donc que leurs produits arrivent rapidement à bon port.

Dans les environs de Leamington, ville qui se trouve dans ma circonscription, le secteur de la serriculture est le plus important du genre en Amérique du Nord. Les travailleurs de ce secteur et ceux et celles qui dépendent de son dynamisme ne méritent rien de moins.

Les manufacturiers de ma circonscription cherchent aussi à ce que leurs produits soient livrés rapidement grâce au « juste-à-temps ». Pour cela, les frontières doivent être ouvertes.

Un dicton qui a cours dans Chatham-Kent—Essex nous rappelle qu'on ne peut à la fois maudire son voisin et s'attendre à être invité à sa table.

C'est effectivement un grand privilège que de servir dans ce haut lieu un peuple aussi grand et courageux que le nôtre, et je m'enorgueilliss de servir aujourd'hui au sein d'un gouvernement qui entend faire prévaloir les principes d'honnêteté, d'intégrité et de labeur ainsi que les valeurs familiales, de justice et de bravoure dans cette Chambre qui se trouve à récompenser le peuple de ce vaste territoire en lui donnant un bon gouvernement, un gouvernement honnête qui prend ses besoins à coeur.

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole ici aujourd'hui dans le cadre du débat sur le discours du Trône présenté au début de ce mois par Son Excellence la Gouverneure générale.

Comme notre chef, le premier ministre, l'a dit le 23 janvier, les Canadiens ont voté en faveur du changement. Ils ont rejeté 13 années de scandales et d'inaction. Ils ont rejeté le statu quo, estimant qu'il était temps pour le gouvernement d'avoir une nouvelle feuille de route. Ils nous ont demandé de réaliser ces changements et d'adopter cette nouvelle feuille de route.

Le discours du Trône présente les changements en question. Il représente un tournant décisif pour le gouvernement du Canada. Il annonce des changements grâce auxquels le gouvernement sera plus réceptif aux besoins des Canadiens.

Certains députés ont critiqué le discours. Je prétends, moi, que le discours du Trône établit une base solide à partir de laquelle nous ouvrirons un nouveau chapitre dans notre histoire. Je prétends que, même si nous n'avons défini que cinq priorités, certaines d'entre elles constituent d'énormes entreprises. Une fois les fondations jetées, nous pourrions progresser.

Au cours de la dernière campagne électorale, notre parti a promis d'agir immédiatement sur cinq fronts : l'imputabilité au gouvernement, le choix en matière de garde d'enfants, la lutte contre le crime, la collaboration avec les provinces en vue d'une garantie des temps d'attente dans le système de santé et la réduction de la TPS. Le discours du Trône présente un aperçu de ces cinq priorités.

Il importe de noter que le discours du Trône ne présente qu'un aperçu, un peu comme un compte rendu de livre. On ne peut pas s'attendre à y trouver tous les détails.

Toutes ces priorités sont importantes dans ma circonscription, Leeds—Grenville, et ont l'appui de la population. Il y a deux semaines, nous avons eu quelques-uns des détails qui découlent du

discours du Trône lorsque le gouvernement a déposé la Loi fédérale sur l'imputabilité. Quiconque a lu le projet de loi comprendra que les cinq priorités, même si elles sont apparemment peu nombreuses, ne constituent qu'un aperçu du travail à accomplir.

Le discours du Trône va d'ailleurs au-delà de ces cinq priorités. Il fait état d'autres préoccupations de ma circonscription, comme l'agriculture. Nous avons encore une fois aujourd'hui vu les agriculteurs rassemblés ici, sur la Colline parlementaire. L'agriculture est très importante dans Leeds—Grenville parce que c'est une circonscription rurale. Lorsque le secteur agricole connaît des difficultés, toute l'économie, tout le pays s'en ressent. Cela touche presque tout le monde.

Depuis quelques années, nos agriculteurs traversent à grand-peine une crise après l'autre. Qu'il s'agisse des secteurs de l'élevage bovin ou porcin, de l'industrie laitière ou de l'industrie des céréales et oléagineux, tous les secteurs ont été touchés. J'ai donc été heureux de voir que le discours du Trône traitait de l'agriculture. Je suis content de savoir l'engagement du gouvernement actuel envers nos agriculteurs.

Aujourd'hui je vais consacrer l'essentiel du temps dont je dispose aux priorités du gouvernement en matière de lutte contre le crime. C'est aussi un problème dans ma circonscription, surtout parce qu'il y a deux grands postes frontière le long de la limite sud de ma circonscription. De chez nous, on peut voir les États-Unis. En fait, les habitants de Leeds—Grenville et d'autres circonscriptions qui longent le Saint-Laurent partagent une longue et fière histoire avec nos voisins du Sud, une histoire qui date d'avant la Confédération. Culturellement et économiquement, nous avons toujours été des voisins dans le plus pur sens du terme.

Malgré les menaces de terrorisme qui planent partout dans le monde, mes électeurs respectueux des lois qui vivent et travaillent le long de la frontière continuent de voir cette dernière comme une chose avec laquelle ils doivent composer pour que l'économie prospère. Ils doivent pouvoir franchir la frontière dans les deux sens pour que l'économie s'améliore.

Nous vivons dans un monde rempli de menaces. Des criminels tirent avantage des bonnes relations que notre pays entretient avec les États-Unis et continuent de faire passer clandestinement à la frontière des fusils, des médicaments et bien d'autres marchandises ainsi que des personnes. C'est un gros commerce pour ces éléments des sociétés canadienne et américaine, un commerce qui coûte cher.

Il s'ensuit que, d'année en année, les menaces se multiplient pour les employés, hommes et femmes, de l'Agence des services frontaliers du Canada. Au cours de la dernière législature, nous avons appris qu'un rapport indépendant recommandant que nos gardes-frontière soient armés avait été modifié afin de recommander qu'ils ne le soient pas. D'autres députés et moi nous sommes levés à la Chambre pour demander pourquoi le gouvernement continuait d'exposer nos gardes-frontière à de graves risques. Nous avons vu depuis des gardes-frontière abandonner leur poste quand ils sentaient venir une menace.

Nous avons aussi appris qu'une autre étude avait conclu que les gardes-frontière canadiens devraient être armés. Je suis heureux de dire que, selon le discours du Trône, le gouvernement va améliorer la sécurité à la frontière.

L'Adresse

•(1540)

Je me réjouis également du fait que le gouvernement, par l'intermédiaire des ministres de la Sécurité publique et de la Justice, étudie des options visant à garantir à nos gardes-frontière une meilleure protection contre des criminels qui les menaceraient. Nous ne pouvons pas protéger adéquatement notre pays si nos frontières sont poreuses parce que la sécurité à la frontière laisse à désirer. Ces annonces me réjouissent.

Je suis content aussi de voir que le discours du Trône renferme d'autres mesures visant la sécurité et la lutte contre le crime. Même si ma circonscription n'est pas connue pour son taux de criminalité, les électeurs de Leeds-Grenville ont certainement une opinion sur le crime et la justice. Ils ont été révoltés par l'attitude des libéraux face à ceux qui commettent de graves infractions et qui récidivent. Ils ne souscrivent pas à la sollicitude que manifestait le gouvernement précédent envers les bandits. Ils en ont assez des portes tournantes qui permettent à ceux qui commettent les pires crimes au Canada de faire de brefs séjours en prison. Ils ne veulent plus voir des criminels bénéficier de crédits de temps double pour du temps passé en prison avant le procès. Ils en ont assez des aubaines et des choix offerts aux criminels. Je sais qu'ils ont été encouragés de voir dans le discours du Trône que le gouvernement va s'attaquer au crime.

Quant à moi, je vais continuer à militer en faveur des peines d'emprisonnement obligatoires pour ceux qui commettent des meurtres à l'aide d'armes blanches. Il y a plusieurs années, un jeune homme de ma circonscription promis à un brillant avenir, Andy Moffit, a été tué ici même à Ottawa à coups de couteau pendant une bagarre dans un bar. Pendant la législature précédente, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire exigeant l'imposition de peines d'emprisonnement obligatoires pour ceux qui commettent des meurtres à l'aide d'armes blanches. Pour la famille d'Andy, je vais continuer de tenter de faire adopter ce projet de loi. Il faut mettre en oeuvre des moyens de dissuasion pour ceux qui cachent des couteaux dans leurs poches, des couteaux qui finissent souvent par être utilisés pour commettre des crimes.

Les Canadiens, y compris les gens de Leeds et de Grenville, ont le droit de se sentir en sécurité dans leurs propres collectivités et dans celles qu'ils visitent. Ils sont heureux que le gouvernement présente des projets de lois visant à limiter l'utilisation des peines d'emprisonnement avec sursis pour les crimes graves. Ils sont heureux que le gouvernement veuille rendre plus sévères les peines d'emprisonnement obligatoires pour les crimes perpétrés avec des armes à feu. Ils sont heureux que le gouvernement augmente le nombre de policiers dans nos collectivités. Ils sont heureux que le gouvernement fasse cela tout en s'attaquant au problème des jeunes à risque afin d'éviter qu'ils deviennent des criminels. Le gouvernement fera tout cela en collaboration avec les provinces, les territoires et ses autres partenaires afin d'appuyer des solutions pour mettre fin au cycle de violence qui peut briser des vies.

Le 23 janvier, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement. Ils l'ont fait pour que les choses changent au Canada et pour suivre une nouvelle feuille de route. Nous avons promis d'agir dans cinq secteurs clés qui touchent tous les Canadiens. Le discours du Trône a montré aux Canadiens que nos promesses électorales n'étaient pas des paroles en l'air et que nous avons l'intention de les respecter.

•(1545)

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue, le député de Leeds—Grenville, de son intervention. Je voudrais l'interpeller sur une dimension de

cette intervention, à savoir que le discours du Trône établit les fondements de la politique annoncée par le gouvernement conservateur. Le député reconnaîtra comme moi qu'il y a une absence importante dans ce discours du Trône, notamment tout le volet relatif à l'assurance-emploi, qui concerne les travailleurs.

Les conservateurs s'étaient engagés à créer la caisse autonome de l'assurance-emploi. Ils l'ont fait lorsqu'ils étaient dans l'opposition, en votant avec nous à cet égard. Ils se sont engagés à créer cette caisse durant la campagne électorale et aussi après l'élection — le premier ministre s'y est engagé. Comment peut-on expliquer qu'on ne retrouve pas cela dans le discours du Trône? C'était ma première question.

Ma deuxième question touche également la caisse d'assurance-emploi. Tout comme nous, les conservateurs ont reconnu que les fonds détournés de cette caisse d'assurance-emploi par le gouvernement précédent au cours des 10 dernières années — qui s'élèvent à 48 milliards de dollars — devraient retourner à ladite caisse. On ne retrouve rien de tel dans le discours du Trône. Rien n'indique non plus, dans les propos des députés de l'actuel gouvernement, qu'on veuille toujours rapatrier ces montants.

J'aimerais entendre mon collègue à cet égard. De quelle façon peut-il nous expliquer cette grande absence dans le discours du Trône?

[Traduction]

M. Gord Brown: Monsieur le Président, c'est une question importante, car beaucoup de questions entourent la caisse d'assurance-emploi et sa gestion par l'ancien gouvernement, mais en fait, nous soumettons les cinq priorités que nous entendons réaliser à ce stade-ci. Nous avons fait de nombreuses promesses durant la campagne électorale et les Canadiens vont s'apercevoir que notre parti et notre gouvernement entendent les tenir.

•(1550)

[Français]

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je vous annonce que je vais partager mon temps avec la députée de Beaches—East York.

Je voudrais tout d'abord remercier l'électorat et tous les bénévoles de la circonscription de Nova-Ouest qui m'ont reconduit à Ottawa pour mon troisième mandat. C'est un honneur et un plaisir d'être ici avec mes collègues.

[Traduction]

C'est un honneur et un privilège de pouvoir répondre au discours du Trône.

À l'instar de beaucoup de Canadiens, j'ai été très préoccupé par ce que j'ai entendu le 4 avril.

Ces 15 dernières années, le gouvernement précédent a présenté des budgets responsables sur le plan financier et a bâti une économie très forte. Nous avons éliminé le déficit en 1997. Nous sommes parvenus à sept excédents budgétaires consécutifs. Nous avons réduit la dette nationale de plus de 61 milliards de dollars. Nous avons également réduit les impôts et fait d'importants investissements stratégiques dans nos priorités socioéconomiques.

Or, même s'ils peuvent compter sur cet excellent bilan économique, nos vis-à-vis ont un manque complet de vision. Après avoir hérité d'une situation financière aussi bonne, les conservateurs n'ont encore aucune idée de l'orientation qu'ils veulent donner à notre pays. Le discours du Trône est une occasion importante pour le gouvernement d'annoncer sa vision pour notre pays.

L'Adresse

Le premier ministre a gaspillé cette chance et a présenté un discours très court qui renfermait de belles promesses, mais peu de mesures concrètes. Sa brochure publicitaire renferme peu de mesures pour s'attaquer aux problèmes qui importent aux régions rurales de la Nouvelle-Écosse et particulièrement aux gens de Nova-Ouest et c'est pourquoi je veux profiter de l'occasion pour parler au nom de mes électeurs et vous faire part de quelques-unes de leurs préoccupations.

À bien des égards, ma circonscription est un microcosme du Canada rural et du Canada lui-même. Notre économie locale est dominée par le secteur manufacturier, une base militaire, l'agriculture, l'industrie de la fourrure, le secteur de la pêche, le tourisme et d'autres secteurs. Nos collectivités sont dynamiques. Je suis fier de représenter des Canadiens aussi laborieux et dévoués. Ils méritent mieux que ce que le gouvernement prévoit leur offrir.

Dans une région dominée par le secteur de la pêche, les quais sont essentiels pour la viabilité économique à long terme de ma circonscription. Il importe que le gouvernement trouve une façon responsable de gérer ces quais et de protéger le mode de vie des gens. La collectivité de Digby illustre bien ce problème.

En 1999, le gouvernement du Canada a cédé la propriété du quai de Digby à la Maritime Harbour Society et il a versé à cette société 3 millions de dollars pour qu'elle assure son entretien. Ce transfert de propriété a été un échec lamentable. Le quai est dans un terrible état. De graves accusations ont été lancées au sujet de l'utilisation des fonds. Après plusieurs années d'actions en justice, l'arbitre a enfin rendu publiques ses conclusions. Il n'y a plus de raison de retarder la rétrocession de ce quai à la collectivité qui en dépend pour sa survie économique.

Lorsque les conservateurs étaient dans l'opposition, ils disaient vouloir résoudre ce problème rapidement. Au cours de la campagne électorale, ils ont répété cette promesse. La situation à Digby n'est pas la faute du gouvernement, mais lui seul a la capacité d'y remédier. J'exhorte le gouvernement à agir immédiatement et à investir dans nos quais.

[Français]

L'inquiétude que peuvent avoir les gens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, comme de toutes les régions du Canada Atlantique, c'est l'investissement dans le développement économique régional. Pour le Canada Atlantique, l'APECA est très importante. On a fait de grands bonds en avant. Il y a eu de grands investissements dans le Canada Atlantique et beaucoup de projets sont en cours.

Nous sommes incertains de ce que nous réserve l'avenir avec le prochain gouvernement. Nous savons que le ministre responsable de l'APECA devra très bien connaître les enjeux. Cependant, il est également le ministre responsable de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et des affaires étrangères. Il n'a pas beaucoup de temps et ses secrétaires parlementaires ne sont pas de l'Atlantique. Nous ne connaissons donc pas les intentions de ce gouvernement et de son premier ministre en ce qui a trait à ces investissements, et nous demandons des clarifications.

[Traduction]

La question du développement des jeunes enfants illustre probablement mieux que toute autre le fossé idéologique qui sépare le gouvernement actuel de 70 p. 100 de la population canadienne. Les conservateurs adhèrent à une idée et à un principe, et nous devons admettre qu'ils forment le gouvernement et que certains aspects de leurs principes sont respectés ou approuvés par les Canadiens.

Ces députés parlent de donner le choix aux Canadiens. Ce ne sont pas tous les Canadiens qui veulent que leurs jeunes enfants aillent à la garderie, soient confiés à des établissements ou des groupes d'enseignement préscolaire ou participent à d'autres activités du genre. Certains veulent que leurs enfants demeurent en milieu familial. Nous devons le reconnaître, et je l'accepte. Néanmoins, lorsque ces députés parlent de choix, cela signifie que les options doivent exister concrètement pour que les gens puissent effectivement faire un choix. Sans investissement véritable dans l'éducation préscolaire, les gens ne peuvent pas avoir le choix. Ils n'auront pas le choix dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le gouvernement peut parler tant qu'il veut d'allègement fiscal et de négociations autour d'avantages fiscaux, mais ces allègements ne profiteront pas aux gens des régions rurales du pays et aux minorités de langue officielle. Ils ne feront rien pour augmenter les salaires des éducatrices dans les garderies du pays, qui doivent organiser des campagnes de financement pour toucher une rémunération minimale, alors qu'elles s'occupent d'éduquer la prochaine génération de Canadiens. Nous avons grandement besoin de ces personnes. Un investissement s'impose. Il peut quand même y avoir d'autres options, comme celle de garder les enfants à la maison.

Je ne crois pas que ce soit une mauvaise idée de transférer de l'argent directement aux parents. J'appuierais le gouvernement fédéral parce que cette idée faisait partie de sa plateforme électorale. Le gouvernement a le droit, et je dirais même la responsabilité, d'agir en conséquence. La question consiste à choisir le bon moyen d'y parvenir.

Peut-il y avoir un compromis? Le gouvernement est-il capable d'admettre que 64 ou 66 p. 100 de la population canadienne a voté pour d'autres partis, qui avaient une autre vision? Le gouvernement ne pourrait-il pas transférer de l'argent directement aux familles tout en investissant dans l'éducation préscolaire au pays? Le gouvernement ne pourrait-il pas comprendre que les dépenses ne cessent pas à l'âge de six ans, mais qu'il faut continuellement investir dans les enfants qui grandissent?

Si le gouvernement veut transférer de l'argent, pourquoi envisage-t-il un système qui accorderait davantage d'argent aux riches qu'aux démunis? Pourquoi ne pas augmenter les crédits d'impôt pour enfants, par exemple, ce qui aiderait les plus démunis. Il y a des compromis à faire. Je souhaite collaborer avec le parti au pouvoir pour réaliser ces compromis dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Il y a un autre domaine dont le gouvernement parle, et je suis d'accord avec lui sur ce point. C'est celui de l'allègement de la fiscalité, mais je crois qu'il faut le faire de manière stratégique. Il faut que ce soit bien fait, et fait d'une façon qui soutienne nos collectivités et notre société, et il faut investir dans notre compétitivité pour l'avenir. La réduction de la TPS, à elle seule, ne sera pas très utile si elle s'accompagne d'une baisse des exemptions personnelles de base, et si elle est conjuguée à une augmentation des impôts que paient les Canadiens à revenu faible ou moyen. Elle ne viendra pas en aide à ces familles.

Toutefois, cette réduction de la TPS aidera la personne qui s'achète une Mercedes-Benz flambant neuve. Un quinzième de la taxe sur le coût de cette voiture équivaldrait à un peu moins d'argent. Une réduction de la TPS, à elle seule, n'améliorera pas le sort des familles de la Nouvelle-Écosse qui ont du mal à joindre les deux bouts et qui consacrent la plus grande part de leurs revenus à des produits de première nécessité qui sont déjà exempts de la TPS. Pourquoi ne pas chercher une façon de réduire la fiscalité de manière équilibrée et venir ainsi en aide à ceux qui en ont le plus besoin?

L'éducation n'est pas mentionnée dans le discours du Trône. Le gouvernement ne reconnaît-il pas la nécessité des études secondaires et postsecondaires?

• (1555)

[Français]

N'est-il pas vrai que les coûts de cette éducation augmentent au Canada, — surtout en région —, que ce soit en langue minoritaire ou majoritaire? Le fardeau de la dette des étudiants continue d'augmenter.

Nous avons présenté un plan à cet effet. Le gouvernement ne voudra peut-être pas l'accepter tel quel, mais il pourrait au moins l'étudier afin de voir si il n'y a pas des éléments qu'on pourrait adopter. Ne pourrait-on pas investir dans nos institutions? Ne pourrait-on pas assurer la compétitivité de notre pays et des générations futures?

Il faut reconnaître ce qu'on a accompli au Canada depuis 1992 grâce aux investissements dans nos universités et aux investissements dans la recherche et le développement. On a aussi parlé de l'exode des cerveaux et des Canadiens qui doivent partir au bout du monde pour trouver du travail. Depuis quelques années, on reconnaît que c'est au Canada que les gens veulent venir. À Halifax, il y a même des investissements pour des compagnies comme Research in Motion. On a vu environ 1 200 postes être créés grâce aux investissements du gouvernement fédéral.

On encouragerait ainsi les gens à continuer, on encouragerait nos gouvernements et l'évolution de nos universités.

[Traduction]

Je parle des universités, mais je pourrais parler des collègues communautaires ou d'écoles de métiers. Je pourrais parler de tout un éventail de programmes d'études qui soutiennent notre économie et auxquels nos étudiants et nos travailleurs doivent avoir accès, et dans lesquels il faut investir.

Je reconnais que le parti ministériel a remporté les élections et qu'il a un programme d'action à mettre en oeuvre. Je demande à ses députés de reconnaître qu'ils sont en situation minoritaire et que les Canadiens attendent d'eux qu'ils fassent des compromis et se concertent avec les autres partis. Il se peut que les Canadiens aient été lassés de nous au pouvoir et aient voulu du changement, mais cela ne veut pas dire qu'ils voulaient tout changer de fond en comble dans les politiques et orientations, et dans la façon dont allaient les choses. Le moment est venu de nous pencher sur tout cela.

Les Canadiens des provinces de l'Atlantique ont encore peur du premier ministre. Dans ma circonscription, ils l'appellent parfois « arbrisseau ». Je suis francophone, mais je crois que c'est le mot qui convient en anglais pour désigner un petit arbuste. Nous devons démontrer que nous sommes toujours un pays indépendant. C'est ça, le Canada. Nous devons démontrer que nous pouvons nous gouverner nous-mêmes pour l'amélioration de la vie des Canadiens d'un océan à l'autre.

• (1600)

[Français]

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier les électriciens et les électeurs de la circonscription de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques de la confiance qu'ils m'ont accordée pour un deuxième mandat. Je veux les assurer que je déploierai toutes mes énergies à bien les représenter.

L'Adresse

Je remercie mon collègue de son allocution. Il a, entre autres, touché un point qui est cher à mon coeur, comme pour la grande majorité des électeurs et des électorices, citoyens et citoyennes de la circonscription. Il s'agit des infrastructures portuaires. Comme mon collègue le sait, il y en a plusieurs dans la belle région du Bas-Saint-Laurent. Nous avons également des besoins d'investissements criants.

J'aimerais beaucoup que le député nous donne son opinion concernant toute la question et l'urgence de la reconduction du programme de cession des infrastructures portuaires. Dans son allocution, il citait un exemple. Je vais en donner un à mon tour. Il faudrait que les gens des deux côtés de la rive du Saint-Laurent, autant aux Escoumins qu'à Trois-Pistoles, puissent avoir une réponse imminente de la part du gouvernement. On attend cela. Il est un peu désolant de constater que le discours du Trône est muet en ce qui a trait à toutes les infrastructures dans le domaine du transport, mais spécifiquement dans le domaine portuaire.

J'aimerais connaître l'opinion du député quant à ce besoin urgent de reconduction. Lorsque des municipalités ou des corporations la choisissent, lorsque des régies intermunicipales sont créées, elles devraient pouvoir bénéficier dans l'avenir de programmes de cession afin que l'économie régionale puisse se relever à nouveau, dans ma région comme dans la sienne, j'imagine.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, je suis très fier d'avoir fait partie du précédent gouvernement et je suis aussi très fier de nos accomplissements.

En tant que parlementaire, député, individu et citoyen de région rurale, je dois admettre que tous nos programmes n'ont pas fonctionné à 100 p. 100 partout. Le Programme de cession des ports a eu des effets bénéfiques pour Montréal, Halifax, Vancouver, ou peut-être Saint-Jean. Pour ce qui est des ports plus petits, il y a eu de grandes difficultés. Dans certains cas, cela a même complètement échoué.

Il faut avoir la maturité de faire la révision de ces programmes et de reconnaître que, pour certaines installations, que ce soit pour des ports publics ou pour une partie de l'infrastructure, il sera absolument nécessaire de le faire. Nous payons donc tous un peu, par l'entremise de nos impôts, pour le maintien de l'économie de toutes ces communautés régionales et rurales.

Je parle du port de Digby, mais il y en a d'autres dans notre pays. La députée en connaît plusieurs, j'en suis certain.

[Traduction]

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue. J'ai toujours aimé l'écouter à la Chambre parce qu'il a l'art d'en dire beaucoup dans ses discours. Il a exprimé, au sujet du discours du Trône, deux ou trois réserves que je partage certainement.

Il y a d'abord, la question de la garde d'enfants. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter trois autres garderies dans ma circonscription. J'y ai vu des gens se disant inquiets après avoir espéré durant des années. Comme ils avaient vraiment eu l'impression qu'on allait enfin transformer la garde d'enfants au Canada, ils étaient déçus.

Je voudrais que le député nous parle davantage du dossier du développement régional dont il a brièvement traité. La question du développement régional est très préoccupante dans le Canada atlantique. L'APECA est une institution qui a permis d'améliorer grandement le bien-être des Canadiens de cette région.

L'Adresse

Nous avons actuellement un député de la Nouvelle-Écosse qui est à la fois ministre responsable de l'APECA et ministre des Affaires étrangères. Dans le Canada atlantique, nous sommes évidemment convaincus que le Canada a un rôle important à jouer sur la scène internationale. Mais il a aussi un rôle important à jouer dans le Canada atlantique. Le député pourrait-il nous dire s'il est préoccupé par l'avenir du développement régional dans cette région du pays?

• (1605)

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, je suis heureux que l'on ait confié d'importantes fonctions au député de Pictou. Il est un député très respecté et je lui souhaite bonne chance à la tête des Affaires étrangères qui n'est pas un portefeuille facile. Comme la fonction de ministre absorbe tout le temps dont il dispose, je ne crois pas qu'il puisse à la fois diriger son ministère et représenter deux provinces au sein du Cabinet.

Pour ce qui est du Québec, le gouvernement a estimé qu'il n'avait pas suffisamment de députés pour nommer un ministre responsable de Montréal. Il a fallu, pour assumer cette fonction, nommer un sénateur de l'extérieur. En revanche, ce même gouvernement a confié le dossier de l'APECA à un député de la Nouvelle-Écosse.

Ce qui m'inquiète, c'est le signal que tout cela envoie quant à l'importance que le premier ministre accorde à l'APECA et au développement économique régional. C'est comme s'il n'y avait pensé qu'après coup. Il a choisi, pour cette fonction, de nommer un ministre investi de sept autres responsabilités ainsi que deux secrétaires parlementaires qui ne viennent pas de cette région. Je suis donc très inquiet et j'annonce que nous allons suivre tout cela de très près.

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un privilège et un honneur de me joindre à nouveau à mes collègues pour discuter de sujets qui préoccupent grandement tous nos électeurs.

J'aimerais tout d'abord remercier les électeurs de Beaches—East York de la confiance qu'ils m'ont à nouveau accordée en me réélisant. Je les remercie de leur appui et je leur promets de travailler très fort pour voir à ce que leurs opinions soient bien représentées à la Chambre.

Je dois dire que le récent discours du Trône m'a beaucoup déçu, parce qu'il a passé sous silence bon nombre de problèmes qui préoccupent les Canadiens au plus haut point.

On y retrouve certes quelques belles phrases qui retiennent l'attention, mais très peu de mesures concrètes permettant de répondre aux préoccupations des Canadiens. Ces derniers méritent mieux que des slogans politiques. La nécessité d'aller au-delà des slogans n'est nulle part aussi évidente que dans le secteur de l'éducation préscolaire et des garderies.

Le gouvernement a adopté l'expression « choix en matière de garde d'enfants » pour définir sa position dans ce dossier. Toutefois, compte tenu de la façon dont le gouvernement a présenté ses intentions jusqu'à maintenant, cette expression me semble bien ironique. En fait, si le gouvernement insiste pour continuer dans la voie qu'il a tracée, bon nombre de parents de jeunes enfants n'auront aucun choix devant eux. On ne peut acheter quelque chose qui n'existe pas et le plan présenté par le gouvernement ne créera pas de nouvelles places dans les garderies.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme que les incitatifs fiscaux pour les entreprises ne permettront pas de créer de nouvelles places dans les garderies. Cette méthode n'a pas fonctionné en Ontario sous le gouvernement Harris, et elle n'a pas

fonctionné non plus au Nouveau-Brunswick. Le ministre responsable l'admet, mais il propose tout de même d'aller de l'avant avec ce projet.

Le ministre est d'avis que les organismes sans but lucratif s'en chargeront, mais il ne dit pas d'où leur viendra l'argent nécessaire pour le faire. Le ministre a parlé d'un financement ponctuel pour couvrir certaines des dépenses en immobilisations associées à la mise sur pied d'une garderie. Les experts s'entendent pour dire que cette méthode ne fonctionnera pas non plus et le gouvernement le sait aussi.

La seule façon d'accroître le nombre de places dans des services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants de qualité au Canada est de prévoir un financement continu s'échelonnant sur plusieurs années. C'est toutefois la seule méthode que le gouvernement refuse d'envisager.

Le dossier de l'éducation préscolaire et des garderies n'est pas qu'une politique sociale. C'est également une politique économique. Notre prospérité et notre productivité dépendent en grande partie des investissements que nous consentirons dans le domaine du développement de la petite enfance. C'est également le cas du niveau de la pauvreté au pays.

Comme le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, l'a déjà dit, « la première étape consiste à élaborer une infrastructure de première qualité pour le développement de la petite enfance ».

Le développement du cerveau commence très tôt dans la vie et les premières années sont les plus importantes pour le développement cognitif. L'aide que nous versons à l'éducation préscolaire a une grande incidence sur la capacité d'apprentissage plus tard dans la vie. Par conséquent, cette aide a une incidence directe sur les perspectives économiques de nos citoyens.

La vaste majorité des parents canadiens travaillent. Environ 70 p. 100 des femmes ayant des enfants âgés de moins de six ans travaillent. Pour ces femmes, les services de garde ne sont pas une option; ils sont une nécessité économique. Selon le revenu de ces femmes et le nombre de personnes qui touchent un salaire dans le ménage, l'allocation pour la garde d'enfants proposée leur fournira probablement de 1,50 \$ à 4 \$ par jour pour des services de garde, soit une fraction du coût réel. Ce n'est pas une politique de services de garde. Je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas non plus une politique efficace de soutien au revenu.

Selon un récent rapport du Caledon Institute, après impôt et après récupération des autres prestations, la vaste majorité des familles canadiennes recevront beaucoup moins que les 1 200 \$ proposés. Les familles dont les revenus s'élèvent de 30 000 \$ à 40 000 \$ seront les grands perdants. « La répartition des prestations n'a pas de bon sens sur les plans social et économique », a affirmé le Caledon Institute.

En fait, le plan ne respecte pas les principes de base de l'équité. Les familles pauvres recevront moins que les familles touchant un revenu plus élevé et les familles où un des parents seulement touche un salaire seront avantagées par rapport aux familles monoparentales et aux familles où les deux parents touchent un salaire. C'est une double injustice.

Nous avons déjà un mécanisme approprié de soutien du revenu pour garantir que les besoins des enfants sont comblés dans notre pays. Il s'agit de la prestation nationale pour enfants.

L'Adresse

Si le gouvernement conservateur veut améliorer le soutien au revenu des parents, y compris ceux qui choisissent de rester à la maison, il devrait augmenter le crédit d'impôts pour enfants et hausser le niveau de revenu auquel une famille devient admissible.

Le gouvernement ne croit pas dans l'éducation préscolaire et les garderies, et, à en juger par le discours du Trône, il n'accorde pas une grande priorité à l'éducation peu importe le niveau. Le discours du Trône ne traite aucunement de l'éducation postsecondaire.

L'ancien gouvernement libéral, quant à lui, a aidé plus de 20 000 étudiants de familles à faible revenu avec les frais de scolarité de leur première année d'études, en créant les subventions canadiennes pour l'accès aux études.

• (1610)

Dans notre mise à jour économique et fiscale de l'automne dernier, nous avons proposé d'étendre la portée des subventions pour qu'elles s'appliquent aux quatre années d'un premier cycle d'études. Nous avons aussi proposé un plan 50-50 en vertu duquel nous payerions la moitié des frais de scolarité de la première et de la dernière année de toutes les études de premier cycle. Puisque le gouvernement actuel semble à court d'idées dans ce domaine, je pense que mes collègues accepteraient de lui permettre de nous en emprunter quelques-unes.

D'autres priorités ont aussi été passées sous silence dans le discours du Trône. Je n'ai pas le temps de toutes les énumérer, mais j'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur les points suivants.

On n'a pas du tout parlé du logement abordable dans le discours du Trône bien qu'il s'agisse d'un besoin d'une importance critique. En particulier, le gouvernement devrait préciser s'il a l'intention de respecter l'engagement qui avait été pris dans le budget libéral d'accorder 1,6 milliard de dollars de plus pour le logement abordable.

Les villes ont aussi été négligées dans le discours du Trône. On n'a pas parlé d'infrastructure, de fonds supplémentaires pour le transport en commun ou du transfert d'une partie de la taxe sur l'essence. Bref, il n'y a aucune vision pour l'avenir de nos villes.

Je me préoccupe aussi du fait que l'environnement n'est pas une priorité. Le gouvernement a affirmé n'avoir aucunement l'intention d'atteindre les cibles que nous avons fixées dans le cadre du Protocole de Kyoto. Il a déjà réduit considérablement le financement fédéral des programmes sur les changements climatiques. Il parle d'une solution proprement canadienne comme si le projet vert, notre plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, avait été écrit dans un autre pays. Le Canada se retrouve dans une situation embarrassante: il doit présider la mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tandis que son gouvernement ne croit même pas au Protocole de Kyoto. Le gouvernement devrait préciser s'il a l'intention de se dégager du Protocole du Kyoto ou simplement de ne pas remplir nos engagements. D'une façon ou d'une autre, c'est une honte pour le Canada.

Les aînés ont aussi été laissés pour compte dans le discours du Trône. Les questions qui ont une incidence directe sur leur bien-être n'ont tout simplement pas été mentionnées. Je parle de la privatisation du système de soins de santé qui nous touche tous, mais surtout notre population vieillissante; de l'amélioration des soins de longue durée, qui sont absolument essentiels et doivent être développés; du logement abordable, point que j'ai mentionné plus tôt mais qu'il convient de répéter puisqu'il touche les personnes âgées et qu'il faut absolument faire quelque chose à cet égard. Voilà certaines des choses qu'on n'a pas prises en compte.

Je dois dire que j'ai aussi été très surprise de constater que le discours ne faisait nullement état des questions qui touchent les femmes. Certes, tous les sujets qui y sont abordés touchent les femmes, mais je pense aux questions qui préoccupent les femmes en particulier, comme l'équité salariale. Le discours ne parle pas non plus de l'analyse comparative entre les sexes, qui devra être effectuée tôt ou tard dans ce pays si nous voulons qu'il y ait égalité.

La question de la diversité et du multiculturalisme subsiste. Le premier ministre n'a même pas nommé de ministre responsable du multiculturalisme. Lorsque j'ai posé une question à ce sujet il y a deux semaines, la ministre m'a répondu que le programme était à l'étude. Le multiculturalisme n'est pas un projet. Ce n'est pas un programme que l'on finance. C'est une philosophie. Une politique. C'est une façon de voir notre pays. Le multiculturalisme se répercute sur tous les ministères. Il doit y avoir à la table du conseil un ministre dont le rôle est de renforcer cette philosophie et de faire en sorte qu'elle soit adoptée dans tous les ministères, faute de quoi il y aura toujours des exclus. Nos politiques doivent s'inspirer de la philosophie du multiculturalisme et de la diversité. Sinon, elles passeront à côté du but. Elles érigeront des barrières sans que personne ne le sache.

Le multiculturalisme est une valeur fondamentale au Canada. Nous avons une loi sur le multiculturalisme, et le multiculturalisme est enchâssé dans la Constitution. Mais, pour la première fois depuis 1972, nous n'avons pas de ministre responsable de cette question. Le gouvernement actuel est le premier de l'histoire à ne pas avoir confié le multiculturalisme à un ministre distinct. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cela n'est pas propice à la diversité. Le gouvernement aime faire de beaux discours sur la diversité dans notre pays, mais il ne fait rien pour la promouvoir. Je n'ai aucun ministre vers qui me tourner. Personne n'a de ministre vers qui se tourner. Pour être franche, j'estime que, puisque le multiculturalisme ne figure pas dans le titre de la ministre qui a répondu à ma question, elle n'est pas la ministre responsable du dossier et elle n'aurait donc pas dû répondre à ma question. Le jour où j'ai posé la question, il n'y avait personne à la Chambre qui était en mesure d'y répondre. Cela en dit long sur la position du gouvernement dans ce dossier.

Je crois vraiment que le gouvernement a beaucoup à faire s'il veut espérer pouvoir répondre un jour aux besoins du pays.

• (1615)

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que vous occupez le fauteuil pendant que je prends la parole, je tiens à vous féliciter de votre nomination au poste de président suppléant.

Le premier ministre demandera au Parlement d'approuver le choix en matière d'allocation pour la garde d'enfants. Je me demande pourquoi la députée de Beaches—East York s'oppose au versement de 1 200 \$ par enfant. Préfère-t-elle la situation actuelle, où pas un sou n'est versé? La position du gouvernement est claire. Il est maintenant temps que le Parti libéral prenne position en faveur du régime universel de services de garde.

Le plan du nouveau gouvernement du Canada ne repose ni sur des négociations fédérales-provinciales, ni sur le financement d'universitaires, de chercheurs ou de groupes d'intérêts spéciaux. Il permettra d'éliminer les intermédiaires politiques et bureaucratiques. En outre, il fournira un soutien concret et les allocations seront versées directement, dès que le Parlement donnera son accord.

L'Adresse

Le gouvernement précédent a beaucoup parlé des garderies, mais après 13 années de beaux discours, il est impossible de trouver ces fameuses places en garderie, gratuites pour tous, facilement accessibles, que le gouvernement fédéral aurait créées. Les parents ordinaires qui travaillent dur, qui paient leurs impôts et qui respectent les règles ne peuvent compter sur des groupes de pression financés à même les deniers publics. Ils n'organisent pas de manifestations et ne viennent pas régulièrement à Ottawa pour tenir des conférences de presse. Par contre, ils appuient notre plan. Nous avons l'intention de les soutenir en respectant notre promesse de faire une réalité du libre choix en matière de services de garde d'enfants.

Le programme national de garderies ne s'est jamais matérialisé et les parents canadiens s'attendent maintenant à ce que les partis d'opposition les appuient, comme le gouvernement, qui prend le parti des parents, des mamans et des papas, les vrais experts en matière de services de garde. Les libéraux n'ont créé aucune nouvelle place en garderie, alors où est allé l'argent?

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, le député sait pertinemment que c'est faux. À Toronto, l'investissement de 5 milliards de dollars aurait créé 6 000 nouvelles places cette année seulement, sans compter ce qui était prévu pour les 10 prochaines années. Je n'en parlerai même pas.

Ce n'est pas parce que le gouvernement scande un slogan promettant une allocation qui permette de choisir un type de service de garde d'enfants qu'il y a véritablement un choix d'offrir. Certains parents ont le choix, mais pas tous. C'est évident: l'allocation proposée est impossible et elle va porter le revenu de certaines familles à 30 000 \$ ou 40 000 \$, un niveau où elles perdent. Déjà que les familles n'auraient pas assez de 1 200 \$, elles n'obtiendront en fait que 32 p. 100 environ de ce montant et elles perdront d'autres avantages comme le crédit d'impôts pour enfants parce que l'allocation viendra augmenter leur revenu.

Où sont les choix? On ne créera pas de places en garderie. S'il n'y a pas de places, quel est le choix des parents? Ils n'ont pas le choix. L'allocation ne donne absolument rien. Ce sont de belles paroles creuses. Le programme des conservateurs va nuire aux parents. Certaines familles seront avantagées par rapport aux autres. Le programme cible certaines familles et abandonne les autres. Les familles à un seul revenu en bénéficieraient, mais pas celles qui ont deux revenus. Les familles à faible revenu en bénéficieraient et celles à revenu élevé pourraient. C'est tout à fait inacceptable.

On ne peut pas choisir, car il n'y a pas de places. Aucune place n'est créée. L'allocation de 1 200 \$ pour les services de garde d'enfants n'est que le fruit de l'imagination de quelqu'un. Son fonctionnement est totalement injuste. Elle aidera certaines familles et laissera les autres en plan. C'est complètement inacceptable; aucun choix n'est offert.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NDP): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole en cette 39^e législature, j'aimerais remercier mes électeurs de m'avoir renouvelé leur confiance. Je suis profondément honoré et j'espère me montrer à la hauteur.

Dans l'ensemble, je suis d'accord avec ce que la députée de Beaches—East York a dit. J'ai trouvé intéressant que la députée parle précisément des villes. Venant de Toronto, elle n'est pas sans connaître l'importance d'avoir un programme pour les villes.

Il aura fallu 12 ans pour faire enfin admettre aux libéraux fédéraux que la santé des économies régionales, provinciales et fédérales est tributaire de la santé des économies locales, municipales. Les libéraux ont enfin accepté de commencer à injecter des fonds, grâce

au budget néo-démocrate, le projet de loi C-48, qui affectait des sommes substantielles à ce programme.

Le chef intérimaire de la députée a déjà dit que les libéraux s'opposeraient catégoriquement à toute mesure gouvernementale et qu'ils voteraient contre. Si l'on arrivait à négocier, en vue de la présenter à la Chambre, une mesure qui ferait avancer considérablement le programme concernant les villes, les libéraux seraient-ils disposés à faire preuve de bonne grâce et à voter en faveur d'une mesure législative ayant pour effet d'aider les villes, ou comptent-ils s'obstiner à ne rien faire de constructif, à trépigner d'impatience à l'idée de reprendre le pouvoir et à s'opposer à tout d'ici là?

● (1620)

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, le député est tout à fait injuste dans sa question.

D'abord, le programme destiné aux villes n'est pas une mesure que nous devons mettre en oeuvre. C'est une mesure que nous avons au contraire concrétisée. Il est tout à fait injuste de sa part de prétendre que nous voulons précipiter le pays dans de nouvelles élections. Je ne veux pas d'autres élections, je veux travailler.

Sauf tout le respect que je lui dois, je ne pense pas que le député puisse me dire que le gouvernement a un plan à présenter en matière de garde d'enfants. Si c'était le cas, je l'appuierais absolument. Si les députés ministériels veulent me rencontrer et négocier un tel plan, je suis à leur disposition. Ce n'est pas un problème pour moi. Je suis ici pour travailler et coopérer.

Je veux m'assurer que l'on offre aux citoyens les meilleurs programmes possibles. Je ne veux pas d'autres élections. Ce que je veux, c'est qu'il y ait un vrai programme de garde d'enfants et que les Canadiens profitent de programmes qui conviennent. Si le député et le gouvernement sont prêts à négocier un plan, je travaillerai avec eux.

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, je voudrais informer la présidence que je partagerai mon temps de parole avec le député de Burlington.

C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole aujourd'hui en réponse au discours du Trône, le premier du gouvernement conservateur. Je suis fier d'être à la Chambre pour le faire.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre lorsque vous occupez le fauteuil, monsieur le Président. J'en profite pour vous féliciter de votre nomination au poste de vice-président.

Je voudrais également remercier de nouveau la population de Calgary-Nord-Est de m'avoir accordé le grand honneur de la représenter dans cette enceinte. Je voudrais remercier notamment les nombreux bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps pour assurer ma réélection.

Je voudrais en outre remercier les membres de ma famille de m'avoir soutenu durant toutes ces années et, surtout, au cours des dernières élections. Comme nombre d'entre nous en témoigneront, la vie de parlementaire peut être très exigeante pour les proches. Toutefois, nous le faisons parce que nous voulons apporter une contribution déterminante et que nous voulons rendre notre pays meilleur.

Je voudrais maintenant prendre un instant pour transmettre mes condoléances aux familles, aux amis et aux camarades des quatre soldats qui ont perdu la vie en Afghanistan le week-end dernier. Il s'agit des caporaux Matthew Dinning et Randy Payne, du bombardier Myles Mansell et du lieutenant William Turner. Nous sommes tous attristés par leur perte, mais ils ne sont cependant pas morts en vain. Ils ont risqué leur vie pour défendre l'intérêt national du Canada, pour lutter contre le terrorisme mondial et pour aider la population de l'Afghanistan à reconstruire son pays. Nous sommes reconnaissants de leur dévouement et nous pleurons leur perte.

Le discours du Trône portait sur cinq priorités, qui ont été exposées aux Canadiens pendant les élections et en faveur desquelles ils ont voté: la responsabilisation, la réduction de la TPS, le choix des services de garde, la lutte contre la criminalité et une garantie sur les délais d'attente pour les malades. Je souligne que toutes ces priorités ont directement une incidence sur mes électeurs.

En ce qui concerne la responsabilisation, je félicite le gouvernement d'avoir agi rapidement et avec fermeté pour présenter la loi fédérale sur l'imputabilité, qui vise à rendre le gouvernement fédéral plus responsable envers les contribuables canadiens en leur offrant un gouvernement transparent, responsable et honnête. Cette loi permettra, entre autres, de réformer le financement des partis politiques en interdisant aux entreprises, aux syndicats et aux particuliers de faire des dons politiques généreux. Elle resserrera la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes en prolongeant jusqu'à cinq ans l'interdiction imposée à d'anciens ministres, à leurs adjoints et à d'anciens hauts fonctionnaires de faire du lobbying. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir avec des lobbyistes enregistrés à ce sujet, et ils se sont dits d'accord sur cette disposition. Ils estiment qu'elle rendra les règles du jeu plus équitables.

Renforcer le pouvoir de la vérificatrice générale, voilà un pilier de la Loi sur l'imputabilité, et nous le réclamions lorsque nous étions dans l'opposition. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte d'aller de l'avant et de conférer à la vérificatrice générale de nouveaux pouvoirs en matière de vérification des particuliers et des organisations, dont les sociétés d'État, qui obtiennent des fonds fédéraux.

J'en viens à l'assainissement du processus de nominations publiques et d'adjudication des marchés publics et des contrats de recherche sur l'opinion publique. Pour ce qui est de l'assainissement du processus de nominations publiques, un élément clé sera la nouvelle Commission des nominations publiques, laquelle sera présidée par M. Gwyn Morgan, ancien président-directeur général d'EnCana, dont la nomination a été annoncée récemment par le premier ministre. M. Morgan est un ardent défenseur de la transparence et de l'éthique dans les secteurs privé et public. Il a rédigé le programme de sa société à ces égards. Voilà une nomination très importante.

La Loi fédérale sur l'imputabilité offrira aussi une véritable protection aux dénonciateurs. Les fonctionnaires doivent avoir la certitude qu'ils sont à l'abri de représailles s'ils dénoncent des actes répréhensibles au sein du gouvernement. Nous avons vu récemment les problèmes que de telles situations peuvent causer. Je félicite M. Cutler d'avoir courageusement dénoncé la corruption au sein du gouvernement. Il a osé prendre position. Il a posé un geste courageux et audacieux, qui comporte habituellement un prix élevé à payer. Je le félicite de son courage.

•(1625)

Le gouvernement protégera les personnes comme M. Cutler en faisant du commissaire à l'intégrité du secteur public un mandataire

L'Adresse

du Parlement et en lui conférant le pouvoir d'appliquer la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.

La Loi fédérale sur l'imputabilité étendra la portée de la Loi sur l'accès à l'information à sept sociétés d'État, à sept agents du Parlement et à trois fondations créées par une loi fédérale.

Le ministre a dit ceci:

Avec ces mesures, on ne fera plus jamais les choses de la même façon à Ottawa. Elles remplaceront la culture du « tout m'est dû », qui était bien incrustée au sein du précédent gouvernement, par une culture de la transparence.

Ce sont des mots chargés de sens, mais je crois que l'électorat les accueille chaleureusement, car ils renvoient à la portée qu'aura la loi.

Pour ce qui est de la TPS, les résidents de ma circonscription et d'autres Canadiens se plaignent depuis fort longtemps, avec raison, parce qu'ils sont surtaxés. Le gouvernement le reconnaît et c'est pour cela que nous avons mis en place une stratégie qui contribuera à réduire le fardeau fiscal des familles canadiennes. Pour ce faire, nous ferons passer la TPS de 7 à 6 p. 100 et nous la ramènerons à 5 p. 100 d'ici cinq ans.

Peu importe le revenu, tout le monde paie la TPS et tout le monde bénéficiera d'une réduction de cette taxe. Cette réduction sera particulièrement avantageuse pour les personnes à revenu fixe et celles dont le revenu est tellement faible qu'elles ne bénéficient pas des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ce groupe représente environ 32 p. 100 des Canadiens.

L'initiative sur la garde des enfants est une chose que les libéraux n'arrivent pas à avaler, mais au moins c'est une mesure concrète qui sera particulièrement avantageuse pour bien des familles de ma circonscription qui ont besoin de services de garde. Elle leur donnera le choix. Lorsqu'il est question de la garde des enfants, notre parti croit que la décision revient aux parents. L'approche universelle ne convient pas à toutes les familles. Il y a des familles qui envoient leurs enfants dans des garderies. D'autres choisissent de faire appel à un voisin ou un ami pour faire garder leurs enfants, alors que d'autres encore ont décidé qu'un des parents resterait à la maison pour s'occuper des enfants. Comme on peut le voir, les besoins en matière de garde d'enfants varient d'une famille à l'autre.

Selon notre programme en matière de garde d'enfants, toutes les familles canadiennes recevront une allocation de 1 200 \$ pour chaque enfant de moins de six ans. Cette allocation sera imposable pour le parent dont le revenu est le moins élevé. De plus, le gouvernement dépensera 250 millions de dollars par année en incitatifs pour encourager les entreprises, les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires à créer 125 000 nouvelles places en garderie dans les localités urbaines et rurales d'un bout à l'autre du pays.

J'arrive ensuite à un sujet qui m'a toujours tenu très à coeur, soit le système de justice pénale. Pour une fois, un gouvernement s'engage clairement à agir sérieusement dans la lutte contre le crime. Osons-nous parler de la violence qui est malheureusement si répandue dans nos rues? Une partie de cette violence est le fait de gangs. Nous pouvons mentionner à peu près tout, du meurtre jusqu'à l'extorsion en passant par la prostitution. Je crois que les Canadiens ont le droit de se sentir en sûreté dans leurs propres maisons et dans leurs collectivités. Ils s'attendent également à ce que ceux qui commettent des actes criminels violents soient traités durement par les tribunaux.

L'Adresse

Nous en avons discuté et la question a été soumise à la Chambre, qui devra se prononcer dans le cadre d'un vote très bientôt; nous proposerons l'imposition de peines plus sévères aux auteurs de crimes violents et aux récidivistes, particulièrement ceux qui commettent des crimes avec des armes à feu, qui tirent sur des gens à partir de véhicules en marche et le reste. Ce n'est pas là le genre de Canada que nous voulons pour nos enfants.

● (1630)

Je voulais aborder la question de la garantie sur les délais d'attente, mais je sais que mes collègues ont couvert la question.

J'appuie le discours du Trône et j'espère que tous les députés feront comme moi.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les remarques du député sur le discours du Trône, et j'ai pris note de ce qu'il a dit au sujet de la garde d'enfants. Dans les régions où il n'y a pas assez de places en garderie pour les familles qui en ont besoin, j'admets qu'il est bon d'avoir le choix à cet égard, mais il faut qu'on puisse véritablement choisir. Bon nombre de familles recevront une allocation qui ressemble, à bien des égards, à une réincarnation des anciennes allocations familiales qu'un ancien gouvernement conservateur a supprimées.

Quoi qu'il en soit, pour en revenir à la nécessité d'avoir vraiment des choix dans le domaine de la garde d'enfants, il faut qu'il y ait suffisamment de places en garderie pour les familles qui en ont besoin. Pour les familles où les deux parents doivent travailler pour parvenir à joindre les deux bouts, il faut que les places en garderie soient disponibles. Que prévoit faire le gouvernement pour assurer la création de places en garderie bénéficiant d'un financement suffisant — des places stables sur lesquelles les parents canadiens pourront compter?

M. Art Hanger: Monsieur le Président, la question de la députée est légitime, mais je crois qu'elle connaît également la réponse, du moins à une partie de sa question. Si l'on parle de ce que les gouvernements précédents ont fait, ces gouvernements ont fait état abondamment de tout l'argent qu'ils ont injecté dans la création de places en garderie, mais combien de places ont réellement été créées? C'est peut-être discutable, mais le véritable objet du débat, c'est qu'il n'y en a pas autant que les libéraux le prétendaient. Il n'y a pas de doute que les besoins des familles varient. Ceux qui vivent en région rurale auront besoin d'une solution différente de ceux qui vivent en ville. Il demeure que, avec le présent niveau de financement, de 15 à 20 p. 100 des parents utilisent le programme dans sa forme actuelle.

Nous voulons voir augmenter radicalement la proportion des parents qui en bénéficient. Nous allons offrir un choix à tous les parents. Si un parent choisit de rester à la maison, ce parent pourra profiter de notre programme de 1 200 \$. Certains parents peuvent choisir de profiter des 125 000 places en garderie que nous avons l'intention de créer en collaboration avec l'industrie, les employeurs, les provinces et les collectivités. Nous aurons une formule gagnante, et beaucoup plus de gens pourront en profiter.

● (1635)

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une autre question pour mon collègue d'en face à propos de la garde d'enfants. J'ai entendu sa réponse à la dernière question, mais je suis curieuse de savoir le genre d'échéancier qu'il prévoit pour la création de ces nouvelles places.

Au Manitoba, on envisage de ne pas créer 1 600 nouvelles places en garderie à Winnipeg, 700 dans les régions rurales et de 60 à 70

dans le nord de la province. Je suis préoccupée par les projets du député d'en face et de ses collègues. Quel genre d'échéancier prévoient-ils pour la création du nombre de places que le Manitoba comptait créer très prochainement?

M. Art Hanger: Monsieur le Président, le gouvernement prépare un budget qui répondra en grande partie aux questions de la députée. Il sera déposé à la Chambre.

La députée peut être sûre d'une chose. Cela fait des années qu'à la Chambre, on discute de la question des services de garde, d'investir sagement et de donner l'argent directement aux parents afin qu'ils puissent faire leur propre choix. Cependant, les gouvernements antérieurs ont fait très peu.

Nous avons élargi la portée du programme en permettant aux parents de toutes les régions, urbaines et rurales, de profiter du programme. Malheureusement, les programmes offerts jusqu'à présent n'ont pas aidé beaucoup de parents. La députée devrait attendre le budget.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination à la présidence.

C'est un honneur pour moi d'appuyer aujourd'hui le discours du Trône de notre gouvernement, intitulé *Une nouvelle feuille de route*. Le 23 janvier dernier, les Canadiens, y compris les électeurs de ma circonscription, Burlington, ont voté en faveur du changement, pas uniquement pour le plaisir, mais parce qu'ils voulaient une approche et une attitude nouvelles quant à la façon de gouverner notre grand pays d'un océan à l'autre.

Les Canadiens ont exigé l'intégrité au gouvernement. Il était temps de mettre un terme à la culture du « tout m'est dû » et de l'indifférence. C'est pourquoi le nouveau gouvernement conservateur rétablira la responsabilité et le respect de l'éthique à Ottawa.

Les Canadiens ont investi leur confiance dans un nouveau gouvernement animé d'une grande détermination. Il était temps de cesser les longues listes d'engagements non respectés. C'est pourquoi le nouveau gouvernement a exposé ses priorités de façon claire et précise. Les électeurs de Burlington voulaient un nouveau gouvernement proactif. Le moment était venu d'arrêter la litanie d'excuses pour justifier l'inaction. Le nouveau gouvernement respectera ses promesses.

En tant que député conservateur représentant la circonscription de Burlington, je suis honoré de participer à ce changement et à cette nouvelle feuille de route pour le Canada. Cet après-midi, j'aimerais me concentrer sur la section du discours du Trône qui porte sur le rôle du Canada sur la scène internationale.

Notre vision, que partagent tous les Canadiens, à mon avis, est celle d'un Canada fort, uni, indépendant et libre qui saura être à la hauteur de sa tradition de chef de file, un Canada crédible à l'échelle internationale, un Canada respecté par nos amis et nos alliés, et un Canada qui ne se contente pas de parler, mais qui agit.

Le discours du Trône amorce le processus de reconstruction et de rétablissement du rôle de premier plan que joue le Canada à l'échelle mondiale. Ainsi, le 4 avril, la Gouverneure générale a lu ce qui suit:

[...] le gouvernement est résolu à promouvoir et à défendre à l'étranger les valeurs qui sont fondamentales pour le Canada: liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne. À cet égard, il fera en sorte que le Canada joue un rôle diplomatique plus prépondérant, qu'il renforce son appareil militaire et qu'il répartisse de façon plus judicieuse l'aide accordée à l'échelle internationale.

L'Adresse

La liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne constituent les valeurs fondamentales de nos militaires et de nos coopérants qui, avec courage et diligence, s'efforcent d'ouvrir les perspectives, d'instaurer la démocratie et la paix à l'avantage de la population de l'Afghanistan.

Je souhaite maintenant offrir mes condoléances aux familles et aux amis de nos soldats qui sont tombés récemment. Ils se sont engagés avec bravoure et héroïsme à servir notre pays en se laissant inspirer par les principes et les valeurs qui nous seront toujours chères. Leur sacrifice ne sera jamais oublié.

Il n'a jamais été facile de défendre les valeurs canadiennes, d'agir de façon confiante et décisive, de défendre la sécurité de nos citoyens et de protéger notre souveraineté nationale. Cela s'est rarement fait sans sacrifice. Nos anciens combattants ont donné à notre pays l'honneur, le respect et l'intégrité. Leur sacrifice a contribué à nous définir comme pays. Leur bravoure dans l'action a libéré un grand nombre de personnes d'une oppression inqualifiable.

À Burlington, le 22 avril, la communauté néerlandaise a célébré les relations nouées entre le Canada et les Pays-Bas. Les célébrations étaient largement axées sur le rôle joué par nos troupes canadiennes dans la libération de la population néerlandaise au cours de la Seconde Guerre mondiale. J'ai eu l'honneur de représenter notre gouvernement et de participer à cette importante célébration annuelle de la liberté.

Ceux qui aujourd'hui revêtent l'uniforme du Canada avec fierté sont porteurs des valeurs et des traditions canadiennes. Tous les Canadiens sont à la fois fiers, honorés et reconnaissants du service et des sacrifices consentis par tous les hommes et toutes les femmes de nos forces armées dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

Notre gouvernement souhaite voir le Canada jouer un rôle énergique en matière de diplomatie. Nous ne sommes pas seuls au monde; nous le savons bien. Nous devons oeuvrer à reconstruire notre réputation comme partenaire fiable et respecté à l'échelle internationale, un partenaire qui ne craindra pas de prendre l'initiative et d'agir de façon décisive par rapport aux grands enjeux internationaux.

● (1640)

Par la voie diplomatique, le gouvernement s'emploiera à instaurer la liberté et la démocratie dans d'autres régions du globe. Le Canada collaborera avec la communauté internationale, par le truchement des Nations Unies, pour apporter la paix et la prospérité aux peuples qui adhèrent aux valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à renforcer les liens avec les États-Unis. On peut y lire ceci:

Le gouvernement travaillera en collaboration avec nos amis et nos alliés et adoptera une attitude constructive au sein de la communauté internationale afin de promouvoir les valeurs et les intérêts que nous partageons. Dans cette optique, il établira des relations multilatérales et bilatérales plus solides, notamment avec les États-Unis, notre meilleur ami et notre plus grand partenaire commercial.

Nos relations avec notre voisin le plus proche sont devenues tendues au cours des dix dernières années. Un certain nombre de dossiers, allant de différends commerciaux à la question de la sécurité à la frontière, ont été mal gérés et de nouveaux problèmes surgissent. Ils auront des répercussions sur la vie de nombreux Canadiens. Il est temps de rétablir des liens respectueux, professionnels et constructifs avec les États-Unis. Le discours du Trône soutient clairement cet objectif.

La qualité de nos relations avec les États-Unis a une incidence directe partout au Canada. J'aimerais parler de l'effet dans ma circonscription, Burlington.

Burlington se situe entre les principaux fabricants d'acier du Canada, Dofasco et Stelco à Hamilton, et Ford Canada à Oakville. Dans ma collectivité, des milliers de personnes travaillent pour ces entreprises de premier plan qui sont au coeur de l'économie manufacturière du Canada.

Burlington comprend aussi un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui sont des fournisseurs ou des clients de ces secteurs manufacturiers essentiels. Les relations que le Canada entretient avec les États-Unis sont déterminantes pour la croissance à long terme de ces entreprises et de ces secteurs. Notre voisin du Sud peut être notre meilleur client ou notre plus redoutable concurrent. La décision nous appartient.

En tant que ville des Grands Lacs, Burlington a un lien étroit avec les États-Unis en raison non seulement du commerce, mais aussi de l'environnement. Nos ressources communes en eau douce créent un lien vital entre nos deux pays. Les résidents de ma circonscription exigent du gouvernement qu'il entretienne des liens respectueux, professionnels et constructifs avec les États-Unis. Des bonnes relations avec notre voisin sont primordiales pour le bien-être et la prospérité de Burlington et du Canada.

Je suis fier de l'engagement pris par le gouvernement de rétablir notre partenariat mutuellement avantageux. D'après mon expérience de conseiller municipal, je peux affirmer que de bons voisins font des collectivités fortes. Si nous agissons en bons voisins avec les États-Unis, les deux pays seront plus forts.

Enfin, « Une nouvelle feuille de route », c'est aussi l'engagement de notre gouvernement en matière de leadership.

Le leadership, c'est responsabiliser de nouveau nos institutions fédérales. Le nouveau projet de loi sur la responsabilisation fera en sorte que le gouvernement sera intègre et tenu à des normes plus élevées sur le plan de l'éthique.

Le leadership, c'est appuyer les familles. Notre programme d'appui des familles fournira une aide financière directe aux familles, peu importe où elles habitent au Canada. Notre programme est universel et équitable pour toutes les familles comprenant des enfants d'âge préscolaire.

Le leadership, c'est alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens. Réduire la TPS à 6 p. 100 aura un effet direct et immédiat sur tous les contribuables du pays. Il est temps de baisser les taxes.

Le leadership, c'est améliorer la sécurité de nos collectivités. Il est plus que temps d'augmenter les peines obligatoires pour les criminels violents récidivistes. Il faut chasser les revendeurs de drogue de nos quartiers et augmenter le nombre de policiers.

Le leadership, c'est offrir des soins de santé. En collaboration avec nos partenaires provinciaux, nous devons trouver une solution aux longues files d'attente qui perturbent notre système de soins de santé. Notre garantie sur les délais d'attente est la première étape.

Le 23 janvier, les Canadiens ont voté pour le changement. Le gouvernement conservateur apportera ce changement. Nous ferons preuve de leadership. Le gouvernement respectera ses promesses. Il est temps de suivre une nouvelle feuille de route.

L'Adresse

●(1645)

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Burlington. Je le connais depuis quelques années déjà. Lorsqu'il était échevin de Burlington et que j'étais échevin de Hamilton, nos chemins se sont souvent croisés. Je reconnais qu'il ne lui sera pas aisé de remplacer la députée qui l'a précédé. Elle avait la réputation de se battre pour sa circonscription et de bien s'occuper de ses habitants, mais je suis convaincu que le député saura être à la hauteur. J'attends avec impatience de travailler avec lui en toute impartialité et je lui souhaite tout le succès possible ici. Je suis convaincu qu'il a une contribution insigne à apporter à cet endroit.

La question que je veux lui poser est semblable à celle que j'ai posée au député d'en face. Elle a trait aux programmes des villes. Le député a été assez aimable pour mentionner ma ville, Hamilton. Burlington est notre voisine depuis le redécoupage des limites de Hamilton. De toute évidence, beaucoup des événements qui surviennent dans Burlington se répercutent sur Hamilton et vice versa. Le destin économique de nos deux villes est étroitement lié. Le député connaît certainement mieux que moi les besoins de Burlington en fait d'infrastructure et de transports en commun, soit ce qui est essentiel au succès de ma propre ville, Hamilton.

Puisqu'il est un nouveau député, je ne m'attends pas à ce qu'il nous donne une longue liste de ses réalisations, mais j'aimerais qu'il nous parle, dans ses propres mots, de son engagement à faire tout ce qu'il peut, en collaboration avec nous, des partis d'opposition, pour obtenir les investissements dont nous avons besoin dans nos villes afin de régler les dossiers économiques et nous occuper de la qualité de la vie. Faire fonctionner notre économie locale est une priorité absolue dans ma circonscription, Hamilton-Centre, compte tenu des chiffres désolant sur la pauvreté.

Je me demande si, comme nous aimerions l'entendre, le député sera assez aimable pour donner à la population de Hamilton l'assurance que les programmes des villes, l'infrastructure et les transports en commun constituent une priorité pour lui. Fera-t-il tout ce qu'il peut, de l'intérieur du gouvernement, pour changer les choses et faire avancer les dossiers?

M. Mike Wallace: Monsieur le Président, mon collègue et moi sommes des amis ainsi que des connaissances politiques depuis un certain nombre d'années. Il représente très bien sa circonscription. Il a fait du bon travail tant au niveau provincial que municipal. S'il continue de monter, je crois qu'il finira par être roi.

Je comprends les enjeux. Dans mon discours, j'ai dit que nous devons nous comporter en bons voisins pour nos amis aux États-Unis. Nous devons aussi être de bons voisins pour nos amis de Hamilton, car nous partageons avec eux des dossiers économiques et des questions d'infrastructure, par exemple le port, les routes et le transport en commun.

Comme j'ai l'expérience du milieu municipal, je comprends bien les besoins d'infrastructure de la région urbaine que je représente et ainsi que ceux de différentes parties du Grand Toronto. J'ai promis à mes électeurs d'exposer ces besoins et ces désirs au caucus et à la Chambre pour que les députés qui ne bénéficient pas de cette expérience comprennent ce dont nous avons besoin pour que notre économie continue de tourner. L'infrastructure est à la base du développement économique et de la croissance économique qui contribue à la richesse du pays. Elle nous permettra aussi de fournir les services sociaux dont ma collectivité est si fière.

Je peux assurer au député que je me ferai entendre au caucus sur ces questions. Comme je l'ai dit durant la campagne électorale, je

ferai connaître les idées et les besoins de nos collectivités urbaines en matière d'infrastructure.

●(1650)

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de partager le temps qui m'est alloué avec la députée de Hamilton Mountain.

C'est la première fois que je prends la parole à la Chambre et, pour mal faire, c'est dans de tristes circonstances. En effet, quatre soldats canadiens ont été tués en Afghanistan en fin de semaine dernière. L'un d'eux, le bombardier Myles Mansell, est né, a grandi et était posté dans ma circonscription, celle de Victoria. J'offre mes plus sincères condoléances à sa famille. Il va sans dire que tous les concitoyens de Victoria partagent son deuil.

J'ai l'honneur de prendre aujourd'hui la parole en tant que nouvelle députée représentant les habitants de Victoria. Je les remercie d'avoir placé leur confiance en moi pour faire entendre leur voix au Parlement. Leurs besoins détermineront mon travail et leurs priorités seront au premier plan de mes efforts à Ottawa.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à mon prédécesseur, David Anderson, pour tout le travail qu'il a fait dans des dossiers tels que ceux de Kyoto, des pêcheries de la côte Ouest et des activités de forage en mer, de même que pour la façon dont il a facilité la compréhension de ces questions.

Victoria est une région éclectique et diversifiée. Des parcs et des forêts naturelles entourent la ville d'une ceinture verte propice aux loisirs et abritant des habitats importants. On y trouve des édifices patrimoniaux que nous avons protégés grâce à des programmes d'incitatifs financiers pour lesquels nous avons remporté des prix internationaux.

J'ai l'honneur de représenter une population qui en soi est représentative de la mosaïque culturelle canadienne, avec ses communautés chinoise, sikhe, autochtone et autres, qui enrichissent notre expérience commune.

[Français]

En tant que francophone hors Québec, je suis fière que Victoria, la ville située la plus à l'ouest au Canada, continue à honorer mon patrimoine français et anglais. Ma reconnaissance quotidienne de la présence de ces deux cultures dans notre pays constitue l'une des raisons pour lesquelles je me suis présentée aux élections fédérales. Je voulais rappeler à tous que les francophones et les anglophones peuvent travailler ensemble d'un océan à l'autre au sein d'un Canada uni, au sein d'un fédéralisme renouvelé plus souple, et que les deux cultures en seront enrichies.

[Traduction]

Je suis fière d'avoir pu contribuer, lorsque j'étais conseillère municipale, à l'essor et à la préservation de ce qui fait de Victoria un endroit unique. J'ai travaillé à la mise sur pied d'un vaste projet à usage mixte intitulé Docksider Green, qui répond aux normes écologiques les plus strictes en Amérique du Nord et qui n'entraîne aucune émission de gaz à effet de serre.

Ce projet illustre tout ce qui peut être accompli lorsque la volonté politique est utilisée pour élargir l'éventail des possibilités au lieu de le restreindre. Je ne me laisserai pas décourager par l'emploi, en apparence désinvolte, du mot « impossible » par le gouvernement lorsqu'il est question d'environnement, car je sais qu'il est essentiel de compter sur le soutien des dirigeants fédéraux pour pouvoir mettre en oeuvre ces programmes et projets avant-gardistes.

Lors de la récente campagne fédérale, les gens de Victoria m'ont fait part de leurs inquiétudes ainsi que de leurs attentes envers le nouveau gouvernement.

Ils veulent que leur gouvernement national renouvelle ses efforts pour faire en sorte que tous les Canadiens aient un logis. Dans le récent discours du Trône, il n'est question nulle part de soutenir le logement abordable. Dans ma collectivité, de nombreux résidents dépensent plus que 40 p. 100 de leur revenu pour se loger, et de nombreux autres sont sans logis. La crise du logement a pris de l'envergure sous le régime des libéraux, et il incombe au nouveau gouvernement d'instaurer à l'échelle nationale une stratégie viable en matière de logement.

Mes électeurs veulent un programme en matière de garde d'enfants qui réponde aux deux principales préoccupations des parents: le coût et l'accessibilité. La solution proposée par le premier ministre ne répond que partiellement à la première, et pas du tout à la seconde. À Victoria, il en coûte habituellement entre 30 \$ et 35 \$ par jour pour mettre un enfant à la garderie. Le premier ministre offre tout au plus 4 \$ ou 5 \$ par jour. Où les familles monoparentales à faible revenu sont-elles censées trouver le reste?

Mes électeurs veulent aussi des investissements continus dans l'enseignement postsecondaire et le développement des compétences. Ce sont les gens bien formés et bien instruits qui créeront de nouveaux débouchés et alimenteront notre prospérité. L'Université de Victoria et le collège Camosun, comme des centaines d'autres établissements d'enseignement au Canada, ont été oubliés par le gouvernement dans le discours du Trône.

• (1655)

[Français]

En tant que porte-parole en matière d'éducation postsecondaire et en tant que pédagogue et parent, je suis très déçue de cet oubli. Ce gouvernement permettrait aux frais de scolarité élevés d'entraver l'accès à la formation.

[Traduction]

L'éducation revêt une importance critique pour garantir un avenir prospère et juste. L'Institut C.D. Howe reconnaît que le Canada continue de sous-investir dans l'éducation. En effet, des recherches révèlent que l'alphabétisme fonctionnel influe trois fois plus sur la productivité et sur le PIB que les investissements. De plus, 42 p. 100 des adultes au Canada ont un niveau d'alphabétisme fonctionnel qui ne répond pas aux normes internationales.

Enfin, les Victoriens s'attendent à ce que leurs dirigeants nationaux mettent en oeuvre un plan en bonne et due forme relatif aux changements climatiques, et huit Canadiens sur dix souhaitent qu'on agisse sans tarder. Or, le premier ministre s'avoue battu avant même d'avoir essayé d'atteindre le plus élémentaire des objectifs de Kyoto en matière de réduction.

À l'occasion du Jour de la Terre, samedi dernier, des centaines de jeunes gens et leurs familles se sont réunis à Victoria. Ils étaient en colère face au peu d'empressement des conservateurs à réagir aux changements climatiques. Le futur auquel ils aspirent est un avenir où l'eau est propre, l'air est pur et l'environnement est sain, dans un pays qui est passé d'une économie polluante à une économie durable. À titre de représentants élus, nous avons non seulement la possibilité, mais l'obligation de faire de cet avenir une réalité.

En écoutant mon premier discours du Trône du gouvernement conservateur actuel, j'ai espéré en vain entendre annoncer des mesures concrètes dont bénéficieraient les gens de Victoria, notamment des propositions concernant le logement abordable, des

L'Adresse

programmes efficaces pour s'attaquer au problème des changements climatiques et des programmes d'enseignement postsecondaire. J'espère que le gouvernement prendra conscience du fait que, si rien n'est fait, ces problèmes vont avoir des répercussions beaucoup plus fondamentales sur le mode de vie des Canadiens qu'une réduction de 1 p. 100 de la TPS.

Les députés sont des dirigeants de qui les Canadiens attendent courage politique et mesures énergiques à l'égard de questions de fond et de problèmes à long terme. Le gens de Victoria n'en attendent et n'en méritent pas moins.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais saluer l'allocution de ma collègue de Colombie-Britannique. Elle révèle qu'il y a plusieurs façons de travailler en Chambre: on peut travailler en concertation ou en confrontation; on peut travailler entre francophones et anglophones; on peut aussi travailler ensemble entre conservateurs et néo-démocrates. D'ailleurs, M. Broadbent disait en Chambre que 80 p. 100 des sujets dont traite cette Chambre nous rapprochent mais on s'attarde souvent aux 20 p. 100 qui nous divisent.

Le discours du Trône n'est pas une liste d'épicerie. Les enjeux seront pris en considération par le gouvernement au fur et à mesure qu'avanceront les travaux parlementaires. Une chose demeure: pour être tous ensemble en cette Chambre, on doit partager la vision que je partage avec ma collègue, celle d'un fédéralisme ouvert. C'est également la raison de ma présence ici.

Je veux également rassurer ma collègue à propos de certains éléments comme la lutte aux changements climatiques. Contrairement au gouvernement précédent — qui en a beaucoup parlé mais qui n'a pas agi selon l'avis des experts en environnement puisque le bilan des 13 dernières années est pitoyable —, on entend agir selon un plan d'action concret. J'aimerais d'ailleurs qu'elle nous parle des mesures concrètes qu'elle préconise en ce qui a trait aux changements climatiques.

• (1700)

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question. Ses propos me rassurent, surtout au sujet des changements climatiques, mais aussi de l'importance de l'éducation postsecondaire et de la formation technique, ainsi qu'au sujet du logement. Ce sont toutes des questions très importantes dans ma circonscription.

En ce qui a trait aux changements climatiques, le NPD a proposé un plan très solide qui nous permettrait d'atteindre les objectifs de Kyoto d'ici 25 ans et sans difficulté. Ces mesures nous assureraient un plan de transition modérée tout en ménageant les industries.

Ce qui a inquiété mes commettants et mes commettantes de Victoria, c'est le fait que le gouvernement conservateur semble près d'abandonner toute référence à Kyoto sans nous avoir fourni de plan quant à la direction qu'il veut prendre. Toutefois, cela me rassure de savoir qu'il existe une volonté politique. Nous voulons collaborer avec le Parti conservateur, avec le Parti libéral et avec nos collègues du Bloc québécois pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la nouvelle députée de Victoria pour son allocution. Son discours a été effectivement très bien livré et elle a parlé de façon très directe de la francophonie britannico-colombienne.

L'Adresse

Comme on le sait, la présence francophone en Colombie-Britannique est maintenant la quatrième au pays, juste après celle des Québécois, des Acadiens et des Franco-Ontariens.

Il y a un espace culturel vivant et très dynamique en Colombie-Britannique. On s'exprime en français avec des accents, bien sûr, du Québec et de l'Acadie, mais aussi de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est, de la Chine et ainsi de suite.

Je félicite la députée pour ses commentaires.

[Traduction]

Ma question porte sur l'environnement, puisque la députée a soulevé, avec beaucoup d'à-propos d'ailleurs, le fait que nous sommes témoins d'une dégradation environnementale importante en Colombie-Britannique, que le smog est de plus en plus présent et qu'un nombre croissant de nos gens doivent être hospitalisés en raison de la détérioration de notre environnement. Les libéraux n'ont rien fait à cet égard. De plus, comme la députée l'a souligné, les conservateurs n'ont pas pris d'engagements environnementaux à l'égard du protocole de Kyoto. J'aimerais que la députée nous dise ce qui arrivera, à son avis, si le gouvernement conservateur imite le gouvernement libéral précédent et ne fait rien pour protéger l'environnement.

Mme Denise Savoie: Monsieur le Président, la question des changements climatiques est effectivement un sujet très sérieux qui aura des répercussions sur l'avenir de nos enfants, sur mes enfants et mes petits-enfants et sur ceux de tous mes collègues. Je crois que l'inaction dans ce domaine aura des répercussions tragiques pour nous tous. J'espère seulement que nous aurons le courage politique de prendre des mesures sans tarder.

• (1705)

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'ai la chance de prendre la parole à la Chambre, je m'en voudrais de ne pas dire quelques mots sur le grand privilège que les électeurs de Hamilton Mountain m'ont accordé.

En regardant autour de moi aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux qui ont occupé ces sièges avant nous. Il suffit de songer à tout ce que ce grand Canadien que fut Tommy Douglas a pu faire pour les familles de travailleurs en siégeant ici à la Chambre pour reconnaître bien humblement les possibilités extraordinaires que le Parlement nous offre. Je ne peux et ne veux pas prendre cette responsabilité à la légère.

Si, dans bien des cas, nos campagnes électorales ont été menées de façon chaudement partisane, le travail que nous devons effectuer ici doit plutôt servir à améliorer la vie de toutes les familles de travailleurs. Au cours des dernières élections, les électeurs ont manifesté un désir de changement. Ils ont élu un nouveau gouvernement, mais ils ont en même temps choisi d'en restreindre les pouvoirs en élisant suffisamment de néo-démocrates pour assurer un équilibre. Le gouvernement minoritaire qui en a résulté nous fournit une occasion en or de mettre en oeuvre les changements que les Canadiens ont réclamés. En travaillant ensemble, les députés de tous les partis peuvent apporter les changements positifs qui permettront de renforcer nos collectivités et notre pays.

Dans ce but, permettez-moi d'apporter ma contribution en vous faisant part de certaines suggestions que le gouvernement jugera utiles, je l'espère, au moment où il entreprend son mandat.

J'ai été heureuse de voir que certaines des priorités de notre parti avaient trouvé leur place dans le discours du Trône. Lors des dernières élections, nous avons tous très bien compris que les

Canadiens en avaient assez de la culture du « tout m'est dû » qui était celle des libéraux. C'est vers nous qu'ils se tournent maintenant pour que le processus politique retrouve son intégrité et le respect qu'on lui doit.

Je me réjouis des premières mesures promises par le gouvernement en vue d'accroître la responsabilité, mais j'espère qu'il compte également interdire complètement le changement d'allégeance politique. Rien ne met les électeurs plus en colère que de voir les politiciens faire passer leurs propres intérêts avant l'ultime confiance que mettent en eux ceux qui les ont élus à leur poste.

Les Canadiens sont aussi fatigués des promesses rompues. On ne peut pas leur en vouloir de se méfier des discours vides du gouvernement après 12 ans de promesses libérales sans suite. Les Canadiens veulent des gestes concrets, et ils le méritent.

Lorsque j'ai commencé à exercer mes nouvelles responsabilités à la Chambre des communes, j'ai été absolument stupéfiée de découvrir l'insensibilité avec laquelle les libéraux manipulaient les familles de travailleurs pour servir leurs propres intérêts politiques. Durant la période qui a précédé la dernière campagne électorale, les travailleurs de Hamilton ont surveillé de près les progrès d'un projet de loi qui était censé leur donner une meilleure place parmi les créanciers en cas de faillite de leur compagnie. Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, mais au moins les salaires des travailleurs étaient enfin protégés. C'était du moins ce que nous croyions.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, en assumant mes fonctions de députée, j'ai appris que même si le projet de loi avait été adopté aux trois étapes à la Chambre et même s'il avait eu la sanction royale, les libéraux ont exclu de la proclamation les articles du projet de loi qui accordaient de manière explicite la protection salariale aux travailleurs en cas de faillite. En fait, ce sont les seules dispositions de fond que le gouvernement libéral n'a pas proclamées avant d'aller aux urnes. Évidemment, personne ne le savait parce que la proclamation est habituellement faite d'office immédiatement après l'adoption d'un projet de loi.

Je n'aurais jamais cru que les libéraux oseraient descendre aussi bas en s'arrogeant le mérite d'avoir protégé les familles de travailleurs alors qu'ils n'avaient nullement l'intention de le faire. Leur comportement est absolument honteux. Avant de faire la leçon à quiconque à la Chambre à propos de l'intégrité et de la responsabilité, les libéraux devraient plutôt présenter sans équivoque des excuses aux familles de travailleurs du pays, ce qu'ils ne feront pas bien sûr.

Ainsi que l'ex-ministre du Travail de l'Ontario, Bob Mackenzie, mon mentor, avait coutume de le dire, les libéraux sont à la solde de la grande entreprise.

Les familles de travailleurs méritent mieux. C'est d'ailleurs pour cela que notre caucus est déterminé à défendre en priorité les familles de travailleurs. Je me réjouis de constater que même le discours du Trône conservateur traite des familles de travailleurs. J'espère que les conservateurs n'imiteront pas les libéraux en ne remplissant pas leurs promesses.

Pour une rare fois, le gouvernement a l'occasion de faire ce qui s'impose et de montrer qu'il est sérieux lorsqu'il parle de responsabilité parlementaire. Le Parlement a déjà fait connaître son point de vue sur la protection des salaires des travailleurs en cas de faillite, et il incombe au gouvernement d'y donner suite.

L'Adresse

• (1710)

Dans ma circonscription, Hamilton Mountain, cette question constitue une grande priorité pour des centaines de familles qui travaillent. Lorsque Stelco s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, tous les travailleurs de notre collectivité se sont rendu compte que la sécurité de leurs salaires et de leurs pensions était menacée.

Nous avons l'occasion de faire ce qu'il faut. Je me suis déjà engagée envers les travailleurs à présenter un projet de loi pour protéger efficacement les pensions. Je demande au gouvernement de proclamer les articles restants de la Loi sur le programme de protection des salariés. Ensemble, nous pouvons montrer aux Canadiens que nous voulons sérieusement mettre un terme aux tours de passe-passe qui ont caractérisé le gouvernement libéral au cours des 12 dernières années.

Il en va de même pour les services de garde. Les libéraux avaient promis un programme national de garderies en 1993, mais, après 12 ans, ils n'avaient toujours pas tenu cette promesse. Les Canadiens et la majorité des députés de la Chambre veulent que soit enfin créé un véritable programme national de services de garde. Je veux collaborer avec le gouvernement pour bonifier les ententes actuelles concernant les services de garde, afin que nous puissions accomplir davantage dans ce dossier au cours des 12 prochains mois que le gouvernement précédent ne l'a fait en 12 ans.

Nous avons besoin d'un financement constant et stable pour un programme public de services de garde. Mes collègues et moi demeurons absolument déterminés à assurer que des places de qualité et à prix abordable seront créées dans des garderies sans but lucratif, non seulement à Hamilton, mais aussi ailleurs dans tout le pays. Les enfants méritent une éducation excellente dès leur plus jeune âge.

Dans ma ville natale, Hamilton, une personne sur cinq vit dans la pauvreté et 25 p. 100 sont des enfants. Nous savons que les enfants ne sont pas pauvres. Ce sont leurs parents qui le sont. Les familles de Hamilton ont besoin d'aide immédiatement. Nous devons investir dans notre secteur de la fabrication afin de pouvoir continuer d'avoir des emplois à un salaire raisonnable dans notre collectivité. Nous devons offrir des possibilités de formation et de recyclage afin de créer et de maintenir la main-d'œuvre qualifiée qui est indispensable pour soutenir l'économie du XXI^e siècle. Nous devons faire en sorte que les travailleurs formés à l'étranger aient accès aux professions et aux métiers. Notre économie et nos collectivités en dépendent.

Nous devons soutenir nos municipalités en injectant des fonds pour le renouvellement de l'infrastructure et la construction de logements, afin que des villes comme Hamilton puissent assurer à leurs habitants les services auxquels ils ont droit, et leur offrir une réduction d'impôts fonciers dont ils ont grandement besoin.

Nous devons nous efforcer sérieusement de respecter nos engagements aux termes de l'accord de Kyoto. L'environnement étant intimement lié à la santé des Canadiens, nous ne pouvons pas nous permettre d'écologiser notre économie. Il faut agir dès maintenant.

Nous devons également veiller à ce que les personnes âgées puissent prendre leur retraite dans la dignité et le respect qu'elles méritent. À Hamilton, le taux de pauvreté chez les personnes âgées est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Elles ont travaillé fort toute leur vie durant, ont respecté les règles et, malgré cela, elles n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Le discours du Trône parle de subvenir aux besoins des personnes âgées, mais il ne présente même pas une seule initiative précise qui leur donnerait de l'espoir.

Nous devons nous assurer que le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti offrent à nos personnes âgées la possibilité de prendre leur retraite dans la dignité et dans une relative sécurité financière. Il nous incombe de protéger les institutions et programmes mis en place grâce à l'argent durement gagné de leurs impôts: les soins de santé, les soins à domicile et les soins de longue durée. Pendant des années, nos personnes âgées ont contribué à l'édification du meilleur système de soins de santé au monde, mais elles voient ce système s'effondrer précisément au moment où elles en ont le plus besoin. Les personnes âgées méritent mieux que cela et elles ont besoin de notre aide dès maintenant.

Le discours du Trône du gouvernement ouvre des perspectives d'espoir, mais à moins que les conservateurs ne soient disposés à engager un dialogue constructif sur l'élimination des paroles creuses dans leur programme d'action, les Canadiens ne verront pas leur sort s'améliorer par rapport à ce qu'il était après 12 ans de gouvernement libéral.

L'histoire nous a enseigné que nous pouvons accomplir des choses remarquables avec des gouvernements minoritaires. C'est sous ce type de gouvernement que nous avons obtenu les pensions de sécurité de la vieillesse, l'assurance-maladie et les programmes nationaux de logement, mais les parlementaires obtiennent leurs meilleurs résultats lorsqu'il y a consultation, coopération et compromis.

Je suis disposé à faire ma part pour que la présente législature soit efficace et je me réjouis à la pensée d'oeuvrer de bonne foi avec les autres députés. Comme nous le rappellerait Tommy Douglas, il n'est jamais trop tard pour créer un monde meilleur.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter ma collègue, la députée de Hamilton Mountain pour son intervention. Je suis aussi sensible au fait qu'elle ait exprimé une préoccupation pour le sort réservé aux travailleurs dans ce discours du Trône, de même que pour toute la question de la justice sociale. On constate que le Parti conservateur est très préoccupé par la justice pénale. C'est son choix. Il s'est fait élire en partie sur ce sujet. Cependant, il est préoccupant de voir qu'il y a un peu d'espace pour la justice sociale dans le discours du Trône du gouvernement conservateur.

La députée s'est aussi montrée sensible au fait qu'il y a de plus en plus de pauvreté. Elle se manifeste chez les enfants. Il est démontré — c'est logique, bien sûr — que lorsqu'il y a des enfants pauvres, c'est parce qu'il y a des parents pauvres.

Avant de poser ma question, je voudrais rappeler ceci. Selon la Fédération canadienne des banques alimentaires, l'an passé, plus de 885 000 personnes ont eu recours à ces banques alimentaires — c'est plus que la population d'Ottawa — et 250 000 enfants au Canada y ont eu recours — c'est plus que la population de trois circonscriptions.

Je voudrais poser la question suivante à ma collègue qui est préoccupée par ce volet. Comment reçoit-elle le fait que le discours du Trône ne soit aucunement sensible à cette dimension?

L'Adresse

● (1715)

[Traduction]

Mme Chris Charlton: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Comme j'ai tenté de le dire dans ma réponse au discours du Trône, le programme du gouvernement conservateur tient très peu compte des véritables problèmes auxquels sont confrontées quotidiennement les familles qui travaillent, et c'est une des raisons pour lesquelles ma collègue parle sans cesse de services de garde. Nous devons veiller à ce que les enfants aient un excellent début très tôt dans la vie et arrêter de prendre les services de garde pour de simples garderies au lieu d'une partie intégrante de notre système d'éducation de la petite enfance.

Ceux d'entre nous qui viennent de Hamilton — mon collègue de Hamilton-Centre est ici aujourd'hui — se battent depuis très longtemps pour veiller à ce que le secteur manufacturier jouisse d'un appui suffisant afin que les gens puissent toucher un bon salaire. À Hamilton, l'industrie de l'acier nous vient tout de suite à l'esprit quand nous entendons le discours du Trône du gouvernement conservateur et constatons l'absence totale de stratégie pour le secteur de l'acier et de l'automobile. J'ai hâte de travailler avec le député d'en face dans certains de ces dossiers.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, je comprends des propos de mon honorable collègue que son but est de faire fonctionner ce gouvernement. À titre de parlementaires, nous avons cette même responsabilité envers tous les Canadiens. Le discours du Trône s'inscrit en ce sens.

Notre collègue a parlé de ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire des entourloupettes. Il faut établir une confiance non seulement entre Canadiens et Canadiennes, mais également entre parlementaires. Plus tôt, on a mentionné un exemple des actions du gouvernement précédent. Il n'a pas respecté son engagement envers l'opposition.

C'est pour cette raison que nous avons présenté un projet de loi sur l'imputabilité. Nous voulons restaurer la confiance des Canadiens envers leurs institutions.

Ma collègue disait que les entreprises manufacturières ont besoin de soutien. La semaine dernière, j'étais à Lévis. Des représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante me disaient à quel point les mesures prises pour venir en aide aux entreprises rejoignaient leurs préoccupations et visaient à stimuler la croissance.

En matière de famille, l'allocation de 1 200 \$ sera distribuée entre autres aux familles dont les parents travaillent de nuit ou demeurent à la maison. L'amour d'un parent constitue sûrement la meilleure façon d'élever un enfant. J'aimerais savoir ce que ma collègue pense de cette mesure. Ne réside-t-elle pas dans une approche visant à encourager la famille?

[Traduction]

Mme Chris Charlton: Monsieur le Président, je me réjouis d'avoir quelque chose en commun avec le ministériel. Nous pensons tous les deux que les 12 dernières années ont été des années de promesses non tenues. Je suis heureuse que ma participation aux travaux de cette assemblée débute sur le ton de la conciliation.

Cela dit, et aussi parce que rien n'est jamais assez clair dans cette enceinte, j'estime que l'amour des parents est absolument essentiel au développement de l'enfant, mais il y a une raison pour laquelle la plupart des Canadiens ne se chargent pas de l'enseignement de leurs enfants à la maison. C'est parce que le système d'éducation offre un niveau d'excellence que nous ne pouvons offrir à la maison. Soyons clairs, les services de garde font partie du système d'éducation de la

petite enfance. Il ne s'agit pas de simplement faire garder ses enfants. Il ne s'agit pas de remplacer les parents. Il s'agit de donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

Je suis désolée mais nous ne nous entendrons pas sur cette question, alors parlons un peu plus des 12 ans de promesses libérales non tenues.

● (1720)

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Nipissing—Timiskaming.

Avant tout, je veux remercier les gens de Thornhill de la confiance qu'il m'ont manifestée en m'élisant de nouveau. C'est un honneur et un privilège de continuer à servir en tant que députée de Thornhill, une circonscription dynamique et très diversifiée.

J'ai écouté le discours du Trône, j'ai réfléchi aux conséquences qu'aurait, pour les habitants de ma circonscription, cet énoncé des intentions du gouvernement, et je suis devenu de plus en plus inquiète. À une époque où nous devons tendre la main pour faire en sorte d'assurer la prospérité à plus de gens, il semble que le nouveau gouvernement rate la cible avec l'orientation qu'il a adoptée.

D'après ce qu'il ressort du discours du Trône, on dirait que le gouvernement ne puisse voir l'avenir qu'à travers le voile de sa stratégie en cinq points. On n'y trouve absolument rien pour tellement de nos citoyens et de nos entreprises.

Le Canada a besoin d'un plan tourné vers l'avenir qui prévoit des mesures pratiques, non pas d'un texte qui s'arrête à cinq priorités et qui ne prévoit rien, dans une perspective nationale ou mondiale, pour assurer notre prospérité future. Ce texte ne comporte aucun engagement envers nos villes, nos collectivités, nos personnes âgées, nos soignants, notre environnement et, ce qui est pourtant très important, les générations futures.

Il n'y a rien dans le discours du Trône à propos d'investissements continus dans l'infrastructure ou le transport en commun de nos villes. Les villes et les collectivités sont le moteur qui fait avancer notre économie. Il est absolument essentiel que le gouvernement fédéral continue à agir en partenaire avec elles pour ce qui est des gros investissements dans certains secteurs prioritaires convenus. Nos municipalités jouent un rôle critique dans le maintien de la vitalité économique et de la qualité de vie des Canadiens.

Le discours du Trône adopte une perspective restreinte et reflète les objectifs minimalistes du gouvernement. Comme les économies émergentes que sont l'Inde et la Chine se taillent rapidement une place de géant dans l'économie mondiale, le Canada doit garder son avance et planifier maintenant son avenir dans ce contexte. Des investissements dans nos infrastructures et nos systèmes de transports, des formes d'incitation à l'innovation et un soutien convenable à notre économie axée sur le savoir doivent avoir une place prépondérante dans notre plan.

Je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement peut faire abstraction de l'infrastructure. En effet, plus que jamais nous vivons à une époque où il faut en reconnaître l'importance et bien planifier pour tirer parti des possibilités futures. Le peu d'importance accordé à l'infrastructure n'augure rien de bon pour le nouveau pacte pour les villes et pour l'investissement continu dont ont besoin nos municipalités. On doit le déplorer à un moment où, justement, des provinces comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec engagent des ressources importantes dans des initiatives nécessaires liées aux villes et aux infrastructures.

L'Adresse

Au lieu de nous inciter à poursuivre les efforts de construction et à affecter d'autres investissements à la croissance, à la productivité et à la prospérité pour l'avenir, le discours du Trône est resté étonnamment muet sur cette question. Que réserve donc l'avenir pour nos villes et nos collectivités si elles ne bénéficient pas du soutien qui leur est nécessaire? Qu'est-ce qui fera tourner l'économie? Vers qui les partenaires commerciaux se tourneront-ils pour obtenir les produits dont ils ont besoin et pour commercialiser leurs produits? Il ne suffit pas de veiller simplement à ce que les recettes de la taxe sur l'essence soient acheminées aux municipalités au cours des quatre prochaines années. Elles doivent leur être acheminées constamment, à long terme.

Il ne s'agit pas simplement d'un engagement concernant la taxe sur l'essence. Le nouveau pacte accordait aux municipalités une place à la table, pour la première fois. Il préparait une nouvelle ère de coopération et de partenariats entre gouvernements, et ce dans le respect des domaines de compétence.

Les provinces effectuent les investissements nécessaires en matière de transport et d'infrastructure. Dans ma région, tout particulièrement, la société Viva rapid transit et la province de l'Ontario ont annoncé l'expansion de la ligne de métro Spadina vers le nord jusqu'à la ville de Vaughan. J'appuie cette expansion ainsi que la société Viva rapid transit et je me demande combien de temps la province aura à attendre pour savoir si le gouvernement fédéral fera sa part. Toute incertitude ou tout retard risquerait de nuire à une croissance durable, à des systèmes de transport efficaces ainsi qu'aux milieux urbains et aux collectivités dynamiques et prospères dont nous avons tous besoin.

Les dirigeants de demain sont là parmi nous, dans nos villes et dans nos collectivités. Ce sont ces citoyens qui vont faire en sorte que le Canada se tiendra à l'avant-garde au XXI^e siècle. Mais, pour cela, nous devons aussi investir davantage dans nos ressources primordiales, à savoir les ressources humaines. Il nous faudra favoriser résolument l'apprentissage et la formation continue, accorder une importance prioritaire à l'enseignement postsecondaire et, par dessus tout, assurer à nos jeunes concitoyens le meilleur départ possible dans la vie.

Les Canadiens croient en un système d'éducation préscolaire et de garde d'enfants national, accessible et abordable et ils ont commencé à l'établir. Ce n'est pas simplement du gardiennage d'enfants, j'en conviens. C'est une occasion pour tous les enfants de grandir pour que tous puissent entrer dans le réseau scolaire prêts à apprendre et à réussir. Ces accords signés avec les provinces reflètent les croyances fondamentales des libéraux qui considèrent qu'il nous incombe d'investir dans nos enfants.

Cependant, le gouvernement a choisi d'annuler ces ententes et en faveur de quoi? Une allocation imposable de 100 \$ par mois versée aux parents, au nom du libre choix. Je crois moi aussi dans le choix, mais pour la majorité des familles canadiennes, cette allocation ne donne aucun choix, malgré tout ce que prétend le gouvernement.

Il est important d'appuyer nos familles, mais le gouvernement trompe cruellement les gens en leur présentant une faible allocation imposable comme un programme en matière de services de garde. Je ne crois pas que les gens s'y laisseront prendre. Comme dans plus de 75 p. 100 des cas les deux parents travaillent à l'extérieur du domicile, ils ont vraiment besoin de places en garderie, un point c'est tout. Diverses études ont montré que ce programme est avantageux, qu'il est dans l'intérêt de tout le monde d'investir dans nos enfants, car c'est notre avenir.

● (1725)

Le gouvernement prétend avoir un plan. Or, ce n'est pas un véritable plan. Il n'y a aucun projet concret. Une allocation pour aider les familles ayant des enfants est certes la bienvenue, mais elle est loin de suffire pour répondre aux véritables besoins actuels en matière de services de garde au Canada.

Nous devons appuyer nos futurs dirigeants de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Il faut investir dans l'enseignement postsecondaire et l'acquisition de nouvelles compétences. Cependant, là encore, les conservateurs sont totalement déconnectés de la réalité dans ce dossier, puisqu'il n'est même pas question d'enseignement postsecondaire dans le discours du Trône.

Nous devons offrir aux gens une formation continue de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et toute leur vie en fait. C'est essentiel pour avoir une population en santé et bien instruite qui est capable de réaliser son potentiel et de permettre ainsi à notre pays d'atteindre son plein potentiel.

La seule façon de veiller à ce que le Canada réussisse dans l'économie du savoir du XXI^e siècle est d'investir dans nos citoyens. Un simple crédit d'impôt pour les livres ne suffit pas pour les milliers de jeunes qui croulent sous une énorme dette. Nous devons offrir des débouchés et un éventail d'incitatifs à tous nos jeunes et nos citoyens qui veulent poursuivre des études supérieures et acquérir d'autres compétences.

Les étudiants aux quatre coins du pays sont ébranlés. Ils se demandent comment l'éducation postsecondaire a pu disparaître aussi rapidement et sans consultation du champ de vision du gouvernement. Ignorer cet élément charnière est un signe évident d'une vision à courte vue. Flouer nos jeunes, c'est flouer nos capacités futures en tant que pays, nos capacités d'être les meilleurs au monde.

Pour devenir les meilleurs au monde, nous devons continuer à créer un climat offrant plein de possibilités, un climat où l'on reconnaît et utilise les compétences que les immigrants apportent à notre pays. Nous devons aider les néo-Canadiens à s'intégrer rapidement au marché de l'emploi de manière à ce qu'ils puissent contribuer à la prospérité du Canada et en jouir eux aussi. Nous devons mobiliser leurs talents et leur potentiel et faire en sorte qu'ils réalisent leurs espoirs et concrétisent leurs rêves. Le Canada peut et doit agir à ce chapitre. C'est primordial.

Sur la scène internationale, le Canada est un pays qui en a inspiré bien d'autres au plan du leadership. Nous nous sommes toujours élevés contre la haine, le sectarisme, le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance. Nous avons eu au Canada le premier plan national de lutte contre le racisme et les Canadiens veulent à juste titre savoir comment ce gouvernement continuera de faire avancer le Canada dans la lutte contre la haine et l'intolérance.

Faire avancer le Canada signifie aussi lui faire jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale. Le gouvernement dit qu'il ciblera davantage la politique étrangère du Canada. Le discours du Trône dit que « le gouvernement fera en sorte que le Canada joue un rôle diplomatique plus prépondérant [...] Qu'est-ce à dire exactement? Qu'en est-il de la tragédie du Darfour dans ce plan?

Comme nous le savons, le conflit qui fait rage au Darfour a causé la mort de plus de 400 000 personnes. Plus de deux millions de Soudanais ont été forcés de quitter leur foyer, et plus de 200 000 d'entre eux se sont enfuis au Tchad voisin. Des horreurs indicibles se produisent tous les jours.

L'Adresse

Comme nombre de résidents de ma circonscription sont, tout comme moi, profondément préoccupés par cette situation, je me suis joints à un groupe de députés provenant de tous les partis représentés à la Chambre afin de lancer un vigoureux plan d'action visant à mettre fin à ces atrocités. Le Canada doit assurer le leadership. Puisque cette coalition parlementaire compte des députés ministériels, j'espère que le premier ministre ne fera pas qu'écouter les recommandations visant à faire cesser ce génocide, mais qu'il prendra les mesures qui s'imposent.

C'est précisément ce genre de compréhension collective et d'effort d'équipe qui doit être mis en avant pour respecter également les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto. On ne peut pas faire abstraction des données scientifiques. Nous savons que la lutte contre les changements climatiques et le respect des engagements pris par le Canada figurent en tête des priorités des Canadiens. Toutefois, à ce jour, le gouvernement a concédé la défaite sans même essayer. Il fait carrément fi des préoccupations de nombreux Canadiens et a unilatéralement décidé de sabrer dans nombre d'importants programmes éducatifs dans le secteur de l'environnement.

Dans bien des milieux, les gens sont sérieusement préoccupés de l'incidence néfaste que cette décision aura sur l'environnement et sur notre capacité de respecter les engagements pris en vertu de l'accord de Kyoto. Il est temps que le gouvernement soit honnête et expose clairement ses véritables intentions. Les Canadiens ont besoin et méritent de savoir à quoi s'en tenir. L'adoption d'une politique de fermeture n'augmente pas la transparence que les conservateurs prétendent prôner.

J'estime qu'on voit se dessiner une tendance. Il s'agit plus précisément d'une tendance d'incohérence qui est troublante. Les Canadiens savent que l'actuel gouvernement a hérité d'une des économies les plus saines qu'on ait connues au Canada, une économie dans laquelle il est possible, souhaitable et nécessaire de faire des investissements sérieux dans les programmes sociaux et économiques, pour assurer la continuité de la prospérité du Canada. Avec tant d'espoir et de progrès à l'horizon, il est très décourageant de constater que le gouvernement a baissé la barre dans un discours du Trône qui fait très peu pour la classe moyenne.

Néanmoins, le monde continue de tourner. Après une croissance remarquable, de nombreuses réalisations, notre modèle d'harmonie interculturelle et la gestion financière judicieuse qu'il a connue, le Canada ne peut se permettre de rester simplement au point mort. Il faut continuer à aller de l'avant avec espoir, optimisme et ambition. Les ruptures ne feront qu'éroder nos réalisations et notre capacité sur tous les fronts. Il faut planifier et mettre en place l'infrastructure et les systèmes nécessaires pour fournir un fondement en vue d'assurer une autre décennie de prospérité.

J'ai hâte aux discussions et aux débats que nous aurons dans cette grande institution sur la façon dont nous pourrions le mieux atteindre ensemble cet objectif.

• (1730)

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je suis du même avis que la députée au sujet de l'omission de l'éducation et de la formation postsecondaires. Nous savons tous que les frais de scolarité ont augmenté. Dans ma province, ils ont grimpé de plus de 30 p. 100 depuis quelques années.

Je me demande comment la députée peut expliquer les 12 années d'inaction du Parti libéral à cet égard. Le parti de la députée a d'abord coïncé l'éducation dans un programme de transferts byzantin qui rendait impossible toute estimation des sommes réellement investies

dans ce domaine. Ensuite, le premier ministre libéral de l'époque a dit qu'il était conscient de la nécessité d'instaurer un transfert spécialement affecté à l'éducation, mais il n'a jamais rien fait de concret.

Je me demande comment elle peut, d'une part, se dire si consternée de l'omission et, d'autre part, justifier l'inaction de son propre parti pendant 12 ans. Les conservateurs n'ont que deux mois d'inaction à leur dossier.

Mme Susan Kadis: Monsieur le Président, l'éducation est une priorité pour moi et, j'en suis convaincue, pour tous les Canadiens. Les députés se souviendront que nous avons mis en oeuvre une initiative visant à offrir un financement partiel direct à nos étudiants, ce qui était du jamais vu. C'était une initiative sans précédent.

Malheureusement, en raison de l'appui donné au Parti conservateur par le parti de la députée et par le Bloc, les élections ont été déclenchées de manière hâtive et cette initiative est une des choses qui sont tombées à l'eau. C'est très décevant, car nos étudiants en auraient beaucoup profité.

Avec tout le respect que je dois à ces députés-là, ils ne peuvent pas dire une chose et faire le contraire. Ils peuvent bien parler de prêcher par l'exemple, mais les élections hâtives ont vraiment porté un dur coup au secteur de l'éducation.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter ma collègue pour son discours et aussi pour la réponse tout à fait exacte qu'elle a donnée à la question qui venait d'être posée. L'éducation au Canada est dans son ensemble certainement une des cinq priorités des Canadiens, et à plus forte raison pour les familles canadiennes.

Comme la députée le sait, nous avons beaucoup avancé dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Elle faisait partie de notre groupe parlementaire consacré à l'éducation postsecondaire. Le Canada est devenu un chef de file dans le monde et occupe la tête du G7 en ce qui a trait au financement public de la recherche.

L'année dernière, à l'occasion de la mise à jour économique présentée à la Chambre, nous avons eu l'occasion d'apporter d'importantes améliorations au régime d'aide financière aux étudiants de manière à favoriser l'accessibilité, en particulier pour les Canadiens les plus démunis: les Autochtones, les gens à faible revenu et les personnes handicapées. Malheureusement, la Chambre n'a pas adopté cette mesure. Elle aurait pu l'adopter si le Nouveau Parti démocratique l'avait appuyée. La mesure serait actuellement en vigueur, et les étudiants en bénéficieraient déjà. En outre, au cours de la campagne électorale, nous avons proposé le programme 50-50 pour aider tous les Canadiens.

J'aimerais que ma collègue nous dise si elle est optimiste en ce qui concerne la possibilité que le présent gouvernement effectue ces améliorations importantes, compte tenu du fait que l'éducation n'a même pas été mentionnée dans le discours du Trône.

Mme Susan Kadis: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député. J'apprécie le rôle de chef de file qu'il joue dans ce dossier.

L'Adresse

Je m'inquiète beaucoup du fait que l'on n'ait même pas mentionné l'éducation dans le discours du Trône. Il me semble vraiment étrange qu'à l'époque où nous vivons, un pays comme le Canada n'affirme pas très clairement son intention d'investir beaucoup dans ce domaine, de concert avec les autres pouvoirs publics. Il s'agit même d'une situation inédite et très préoccupante. Est-il utile de le rappeler, nos jeunes ont le regard tourné vers nous pour voir si nous comprenons. Ils attendent de voir ce que le gouvernement fera. Je sais qu'à l'heure actuelle, nos jeunes craignent que nous soyons en train de faire marche arrière. À l'instar du système de garde d'enfants, c'est une question qui relève de l'intérêt général. Ne pas le comprendre revient vraiment à s'enfoncer la tête dans le sable.

Il est tout à fait souhaitable de concentrer ses efforts, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier tant de gens, de négliger leurs intérêts et d'ignorer les effets positifs qui pourraient résulter de telles mesures dans nos vies au sein de la société canadienne.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur le bilan des libéraux en matière d'éducation postsecondaire. D'après mon souvenir de la dernière législature, la seule mesure des libéraux visaient les étudiants morts: un étudiant devait être mort pour qu'on oublie sa dette. Ce fut la seule mesure, la seule initiative que les libéraux ont mise en place pendant la dernière législature.

Je ne comprends pas comment la députée peut se permettre de critiquer le nouveau gouvernement pour son inaction, alors que la mesure dont je viens de parler est la seule que les libéraux ont prise durant leur règne. La députée a-t-elle quelque chose à dire à ce sujet?

• (1735)

Mme Susan Kadis: Monsieur le Président, je me trouve dans un dilemme moi-même. Je me demande pourquoi le parti du député continue de soutenir un gouvernement qui s'en va dans la direction inverse. Le gouvernement s'écarte totalement des prétendus principes les plus chers au député. Je ne comprends pas comment le député peut faire des concessions au sujet de ce dont il parle avec tant d'ardeur. Comment peut-il dire une chose et en faire une autre? J'imagine qu'il y a une constante ici: le gouvernement et le NPD agissent aussi de cette façon.

[Français]

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de saisir l'occasion de prendre part à ce débat et de faire connaître mes réflexions sur le discours du Trône.

[Traduction]

J'aimerais tout d'abord cet après-midi remercier les gens de Nipissing—Timiskaming de leur appui extraordinaire durant la récente campagne électorale. Cette campagne a été très longue et elle a été ardue par moments. Cependant, grâce aux efforts exceptionnels de nombreux bénévoles, j'ai le grand honneur et le grand privilège de représenter Nipissing—Timiskaming pour un second mandat.

Depuis que j'ai été élue pour la première fois à la Chambre des communes en 2004, j'ai consulté des milliers d'électeurs pour discuter des questions qui revêtent le plus d'importance pour eux. Ces questions comprennent la productivité, l'environnement, les Autochtones, l'éducation, l'agriculture et le financement de l'infrastructure des villes et des collectivités.

Lorsque le premier ministre a expliqué son programme pour la 39^e législature dans le discours du Trône, il a réitéré ses cinq promesses électorales, mais il n'a pas présenté de vision globale pour l'avenir du Canada. Ce qui m'a le plus surpris dans le discours du Trône, ce n'est pas ce qui s'y trouvait, mais bien tout ce qui n'a pas été abordé.

Aucune des questions que j'ai énumérées il y a quelques instants, qui sont des priorités de mes électeurs, n'ont été abordées dans le plan des conservateurs.

Le Canada, comme la plupart des pays, est aux prises avec des questions complexes très variées, tant sur la scène nationale qu'internationale. Nous avons besoin d'un gouvernement qui est prêt à s'attaquer directement à ces questions, non à les ignorer pour satisfaire le désir partisan du premier ministre de contrôler le message. On espère, bien sûr, que les conservateurs, en collaborant avec les libéraux et les autres partis d'opposition, reconnaîtront la nécessité de développer une vision réellement nationale qui reflète les priorités de tous les Canadiens.

L'opposition libérale a réussi récemment à faire modifier le discours du Trône pour empêcher les conservateurs d'augmenter les impôts. Nous y sommes arrivés au moyen d'un amendement qui reconnaît que le gouvernement conservateur a hérité d'une des économies les plus fortes des pays du G7 et, de loin, de la meilleure position financière parmi ces pays. Par conséquent, les conservateurs n'ont aucune raison d'augmenter les impôts et de réduire les places en garderie afin de procéder à la réduction promise de la TPS et aux paiements qu'ils souhaitent verser aux parents.

Nous avons aussi réussi à inclure les Autochtones, les aînés, les familles agricoles et les nouveaux Canadiens, qui avaient tous été exclus de la vision en cinq points du premier ministre. Ces amendements illustrent comment nous pouvons collaborer pour faire en sorte que les politiques et les mesures du gouvernement reflètent davantage les valeurs canadiennes. Nous devons toutefois signaler qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les libéraux ont légué aux conservateurs l'économie la plus forte et la situation financière la plus enviable du G7, alors pourquoi le gouvernement ne met-il pas en oeuvre l'accord historique de Kelowna, qui fera croître le niveau de vie des Premières nations, des Inuits et des Métis du Canada? Pourquoi le gouvernement annule-t-il les accords de financement des garderies conclues avec les provinces? Pourquoi revient-il sur les engagements du Canada à l'égard de Kyoto, qui visent à combattre le changement climatique et la dégradation de l'air, du sol et de l'eau sur notre territoire? Pourquoi le gouvernement réduit-il le financement accordé aux activités de recherche et de développement qui rendraient le Canada plus compétitif au XXI^e siècle, dans la nouvelle économie mondiale axée sur le savoir? Pourquoi le gouvernement reste-t-il indifférent aux besoins des villes et des localités canadiennes en matière d'infrastructure et d'environnement?

En tant que député de Nipissing—Timiskaming, il m'incombe d'évaluer correctement les besoins de mes électeurs. En tant que porte-parole de mon parti relativement à l'initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, la FedNor, il m'incombe aussi de veiller à ce que le gouvernement conservateur remplisse ses engagements à l'égard de tout le Nord de l'Ontario. Avant la dernière campagne électorale, le premier ministre actuel a indiqué très clairement et de nombreuses reprises qu'il ne croyait pas à l'efficacité des programmes de développement régional comme la FedNor et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario.

Durant la campagne, le chef conservateur a soudainement fait volte-face et il a tenté d'assurer aux électeurs qu'un gouvernement conservateur demeurerait engagé à l'égard du développement régional. Il est même allé jusqu'à qualifier les affirmations contraires de simple propagande libérale.

L'Adresse

Depuis, le premier ministre et son gouvernement conservateur n'ont pas fait grand chose pour démontrer leur soi-disant engagement à l'égard du développement régional, ni à l'égard de la population du Nord de l'Ontario. Ce n'est là qu'une des nombreuses promesses que les conservateurs semblent avoir oubliées, brisées ou reléguées aux oubliettes depuis leur arrivée au pouvoir.

La première fois que j'ai été élu député de Nipissing—Timiskaming, j'ai déclaré très clairement à mes électeurs que mon objectif était de travailler avec eux dans le but de revitaliser notre économie, de promouvoir la croissance par la création d'emplois, et le tout, dans un cadre environnemental sain. Au cours de la dernière session du Parlement, j'ai travaillé très fort avec des dirigeants communautaires, des entreprises, des organisations et des particuliers de ma circonscription pour que nous puissions réaliser ces objectifs.

• (1740)

Je suis très fier de ce que nous avons pu réaliser ensemble pour atteindre ces objectifs. Le nord de l'Ontario a grandement bénéficié du leadership de l'ancien premier ministre et Nipissing—Timiskaming, en particulier, a profité de l'engagement du gouvernement libéral envers le développement régional.

Ce qui m'inquiète, c'est que bon nombre des acquis du gouvernement précédent vont être perdus ou sévèrement rognés sous le régime actuel. Franchement, il n'y a pas de raison que nous ne puissions mettre en place et maintenir une économie forte, dynamique, dans ma circonscription et dans l'ensemble du nord de l'Ontario, comme d'ailleurs partout au Canada. Qu'il s'agisse d'activités commerciales au Canada ou ailleurs dans le monde, on peut les mener de partout, y compris de Nipissing—Timiskaming.

En l'occurrence, nos chances de succès dépendent grandement de la capacité du gouvernement fédéral de cerner les priorités et de répondre aux besoins des gens qui vivent et font des affaires dans le nord de l'Ontario. Cela commence par des investissements dans les infrastructures au moyen de programmes comme le FIMRCO. Le FIMRCO est un partenariat entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario; il vise à fournir une aide en vue de l'amélioration et du renouvellement des infrastructures publiques dans les municipalités d'un bout à l'autre de la province.

L'an dernier, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé des projets de 249 millions de dollars financés au titre de la première période de réception des demandes, dont plus de 16 millions de dollars pour des municipalités de Nipissing—Timiskaming. À ce moment-là, la ville de North Bay, dans ma circonscription, a reçu le plus gros investissement du FIMRCO, soit 15 millions de dollars, de chacun des deux ordres de gouvernement, pour l'établissement d'une nouvelle station de traitement d'eau.

La semaine dernière, le ministre chargé de la FedNor a rendu publique une liste de projets d'infrastructure relevant de la deuxième période de réception des demandes du FIMRCO. J'ai été heureux d'apprendre que deux projets venant de Nipissing—Timiskaming ont reçu du financement, mais j'ai été très déçu que d'autres dossiers venant de ma circonscription et de tout le nord de l'Ontario n'aient même pas été étudiés.

Sans les investissements nécessaires dans les infrastructures du nord de l'Ontario, il devient de plus en plus difficile de mettre en place et de maintenir une économie dynamique. Ajoutez à cela l'augmentation du prix du carburant, le conflit du bois d'oeuvre qui se poursuit, un financement insuffisant pour les agriculteurs et les producteurs, et de nombreux autres problèmes qui se posent dans les collectivités du nord de l'Ontario, et il est facile de comprendre

pourquoi mes électeurs se sentent abandonnés par le gouvernement conservateur.

Au cours des semaines et des mois à venir, je me propose de continuer de travailler très fort avec mes collègues du caucus et les députés des autres partis d'opposition pour veiller à ce que la population du nord de l'Ontario soit traitée équitablement. De plus, je demeure résolu, également, à travailler main dans la main avec la population que je représente pour garantir que ses besoins soient placés au premier rang des priorités. Ces gens-là ont voté pour l'intégrité et la détermination, et j'entends bien répondre à leurs attentes.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue dévoué et inlassable. Il a mentionné plusieurs enjeux importants pour les Canadiens qui ne sont pas mentionnés dans le discours du Trône ou presque.

Il a parlé notamment des Premières nations. Il a parlé du fait qu'on y a à peine mentionné les Canadiens autochtones, qui représentent 1,3 million de personnes. Il y a cinq mois aujourd'hui, l'accord historique de Kelowna a été signé. Ce qui m'inquiète, c'est que les Autochtones d'un bout à l'autre du Canada pensent qu'il y aura un autre délai d'encore cinq mois. Idéalement, ils devraient au moins avoir reçu du gouvernement l'engagement que cet accord sera mis en oeuvre. Cinq mois plus tard, aucun engagement n'a été pris.

On a à peine traité des questions autochtones dans le discours du Trône. J'en ai entendu parler dans ma circonscription. Je me demande si mon collègue a entendu dire, par ses électeurs, que le discours du Trône ne tenait pas suffisamment compte de nos frères et soeurs autochtones.

• (1745)

M. Anthony Rota: Monsieur le Président, la question du député est très pertinente parce que les questions autochtones sont d'une grande importance, non seulement dans ma circonscription, mais dans une grande partie du Nord de l'Ontario et du Nord du Canada.

Quand on entend ce qui s'est dit au sujet de l'accord de Kelowna, il y a une remarque qui nous vient à l'esprit. Je ne peux pas me rappeler qui était ce député du Parti conservateur, mais il ou elle a dit que cela avait été écrit sur une serviette de table et rassemblé en une fin de semaine. Le grand chef de ma région y était, et il a travaillé pendant 18 mois à l'élaboration de cet accord, et il n'était pas le seul. C'est le fruit de beaucoup de travail et de discussions, parce que nous voulions être sûrs qu'il répondait aux besoins des Canadiens autochtones.

Du jour au lendemain, cet accord avait été mis de côté. L'une des grandes déceptions pour tous les Autochtones du Nord de l'Ontario, c'est que les conservateurs ont l'intention de ne pas tenir compte de leurs besoins et de les marginaliser au point où ils manqueront d'argent pour faire marcher leur administration. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a fait une intervention intéressante sur la manière dont le gouvernement allait régler un grand nombre de problèmes. Toutefois, certains des problèmes propres au Nord de l'Ontario ne sont pas pris en compte par le gouvernement, et je ne crois pas que cela changera.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, quand ils parlent de l'approche du gouvernement actuel en ce qui a trait aux questions autochtones, les libéraux déforment tellement notre position que cela me déçoit vraiment. Cela n'est pas digne de la Chambre ni du gouvernement du pays.

L'Adresse

Le fait est que personne n'a le monopole de la compassion ou de l'amour du prochain dans notre société. Notre parti est tout à fait déterminé à faire ce qui vaut le mieux pour nos Premières nations à long terme. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous allons souscrire immédiatement à toute entente conclue par le gouvernement précédent. Nous sommes maintenant le gouvernement et nous allons examiner la question. Nous allons voir ce qui a été fait, ce qui doit être fait et nous allons le faire avec la plus grande diligence possible. Je souhaite vivement que les députés d'en face cessent de présenter de manière erronée notre point de vue sur ces questions.

M. Anthony Rota: Monsieur le Président, je ne sais trop sur quoi portait la question, mais il s'agissait de monopole de la compassion. Je ne dis pas que quelqu'un à la Chambre a le monopole de la compassion, mais que nos vis-à-vis n'ont aucune compassion, voire qu'ils ne comprennent pas le sens de ce mot. Ils sont tout à fait à droite de l'échiquier politique et ils se foutent complètement du bien-être de leurs voisins.

Le député d'en face n'éprouve aucune compassion pour ses concitoyens canadiens.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je vais parler de développement régional parce que mon collègue est le porte-parole pour la FedNor et parce que je suis moi-même le porte-parole pour l'APECA. Il est d'une extrême importance pour ces régions que le gouvernement du Canada y joue son rôle.

Dans mon cas, le ministre de l'APECA est également ministre des Affaires étrangères, un portefeuille bien rempli. Je crois que, dans le cas de mon collègue, le ministre responsable de la FedNor est aussi ministre de la Santé, ce qui veut dire qu'il doit être plutôt occupé. À mon avis, cela est un manque flagrant de respect. Personne ne peut arriver à cumuler pareilles fonctions avec beaucoup d'efficacité. Le développement régional dans les provinces de l'Atlantique a joué un rôle très important, comme cela a aussi été le cas dans le Nord de l'Ontario.

Le député pourrait-il nous dire combien de temps il espère que cela va continuer?

M. Anthony Rota: Monsieur le Président, les mots qui me reviennent à l'esprit lorsque je pense au développement régional sont ceux qui ont été prononcés par le premier ministre alors qu'il était le chef de l'opposition. Si ma mémoire est bonne, il disait « cela encourage le défaitisme ».

Certaines régions du pays doivent disposer d'une certaine infrastructure si elles veulent vraiment être concurrentielles. Je pense qu'il est important que nous permettions le développement de cette infrastructure, de façon à ce que toute entreprise ou tout groupe devant faire face à la concurrence à l'échelle nationale ne se retrouve pas coincé. Permettre le développement de cette infrastructure est l'un des éléments clés du développement économique régional. Le contraire, une attitude de laissez-faire, ne peut que mener à une concentration démographique dans certaines régions.

Le gouvernement pense peut-être que nous avons cinq grands centres, qui correspondent aux cinq grandes villes, et que tout le monde devrait s'y entasser. Je ne pense pas que ce soit la bonne façon d'aborder la question et ce n'est vraiment pas ainsi que je vois le Canada. Pour moi, le Canada c'est un territoire habité d'un bout à l'autre, au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, de façon à ce que nous puissions collaborer à développer le plein potentiel du pays.

● (1750)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de Lanark—Frontenac—Lennox and Addington.

C'est la première fois que je prends la parole au cours de la 39^e législature. Je ne suis pas tout à fait un étranger à la Chambre car je suis arrivé ici comme député fraîchement élu il y a à peine 13 ans, ce qui est très peu de temps comparativement à votre longévité à la Chambre, monsieur le Président.

Je suis vraiment reconnaissant de pouvoir remercier les habitants de la belle circonscription de Cariboo—Prince George d'avoir placé leur confiance en moi en me faisant le grand honneur de les représenter pour un cinquième mandat d'affilée. J'aperçois quelques-uns de mes collègues, en face, qui sont également arrivés à la Chambre en 1993. Je suis encore heureux de les voir ici et je suis ravi qu'ils siègent tous de ce côté-là de la Chambre.

Je voudrais également saisir l'occasion pour remercier mon formidable personnel qui, ces 13 dernières années, a redéfini le sens du service à la clientèle dans une telle mesure que la qualité du service dans notre circonscription est inégalée au Canada. Je remercie du fond du coeur Barb, Jeanne, Walt, Shelley, Donna et Gloria pour tout ce qu'ils font pour les habitants de ma circonscription et pour tout ce qu'ils font pour moi.

Nous avons été attristés d'apprendre, en fin de semaine, que quatre soldats canadiens ont consenti le sacrifice suprême en Afghanistan. Ces hommes s'employaient à donner aux Afghans sécurité, démocratie, autosuffisance et prospérité et à garantir la sécurité collective et la sécurité nationale du Canada. Nous n'oublions pas leur contribution désintéressée. En mon nom personnel et au nom de ma famille et des habitants de la circonscription de Cariboo—Prince George, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles, amis et camarades de ces quatre braves soldats. Nos pensées les accompagnent.

Les militaires canadiens et l'ACDI font un travail important en Afghanistan. Les Canadiens peuvent être fiers de nous voir ainsi apporter une aide humanitaire, assurer un leadership international et défendre nos intérêts nationaux dans un monde fort dangereux.

Le Canada a d'importants intérêts stratégiques dans un Afghanistan autosuffisant et démocratique où règne la sécurité. À la demande du gouvernement afghan, le gouvernement conservateur que dirige notre remarquable premier ministre s'est engagé à aider le peuple afghan à rétablir la stabilité, à renforcer la gouvernance et à réduire la pauvreté dans ce pays.

Cette année, le Canada a affecté 100 millions de dollars au développement de l'Afghanistan. En fait, la sécurité qu'assurent les militaires canadiens crée un climat propice à un développement croissant auquel on assiste déjà. Cela revêt une très grande importance pour le monde, pour le peuple afghan et pour le leadership canadien à l'échelle internationale.

L'Adresse

En mars 2006, le Canada a annoncé de nouvelles initiatives et renouvelé des engagements visant à accroître la sécurité, à lutter contre la drogue, à créer des possibilités de développement économique et à établir la confiance envers le gouvernement. Mentionnons notamment la destruction de mines antipersonnel et de munitions, le démantèlement de groupes armés illégaux, un budget de développement national de l'action antimines, un programme intégré de lutte contre les stupéfiants, l'adoption d'autres moyens de subsistance à Kandahar, un fonds spécial de lutte contre les stupéfiants, la formation professionnelle et l'aide alimentaire pour les veuves de guerre, un programme de solidarité nationale, un programme national de développement axé sur les régions et un fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. Voilà quelques-unes des contributions du Canada.

● (1755)

Permettez-moi de donner quelques exemples de résultats qui montrent que le Canada, notre grand pays, est capable d'améliorer le sort de l'humanité.

L'Afghanistan a maintenant une nouvelle constitution et a tenu des élections démocratiques pour élire un président et un parlement. Il y a quelques années, c'est le genre de chose qui aurait été impensable dans ce pays, qui était déchiré par les conflits. Des guerres civiles, petites et grandes, y ont fait rage pendant des décennies.

Douze mille villages ont accès à du financement pour leur approvisionnement en eau. Imaginez ce que cela signifie dans un pays où la population a peine à se procurer de l'eau potable. Au Canada, nous ouvrons simplement le robinet pour obtenir de l'eau que nous pouvons boire et dont nous pouvons nous servir pour nous laver. Il y a des villages en Afghanistan qui sont privés de cette commodité depuis des décennies ou même depuis toujours.

En Afghanistan, plus de quatre millions d'enfants vont maintenant à l'école. Des dizaines de milliers d'Afghans, parmi lesquels se trouvent une vaste majorité de femmes, peuvent désormais emprunter l'argent dont ils ont besoin pour se créer un gagne-pain qui leur assurera une vie meilleure.

Je suis très fier de la bravoure de nos forces en Afghanistan et du travail qu'elles y accomplissent pour que ce pays puisse retrouver la sécurité et la stabilité, avec un gouvernement élu démocratiquement. Monsieur le Président, je sais que vous partagez mon point de vue. Je sais que vous vous intéressez au sort des Afghans et que vous appréciez le rôle joué par le Canada en Afghanistan.

Le Canada s'est engagé à agir comme chef de file dans le monde pour garantir et maintenir la paix et pour fournir la formation permettant à la paix de s'installer à demeure. Nous avons donné suite à notre engagement un grand nombre de fois. Je suis très fier du rôle joué par nos soldats, par notre police et par l'ACDI. Je pense que les Canadiens apprécient beaucoup l'oeuvre qu'est en train d'accomplir le Canada, sous la direction de notre premier ministre et du gouvernement conservateur.

Dans notre discours du Trône, nous avons établi cinq priorités figurant en tête de liste pour les Canadiens. Les Canadiens nous ont dit qu'ils souhaitaient voir le gouvernement à l'oeuvre dans ces dossiers.

La responsabilisation est la première d'entre toutes les priorités. Nous avons présenté la Loi fédérale sur l'imputabilité, qui redonnera aux Canadiens le sentiment que l'État est dirigé prudemment et consciencieusement, avec honnêteté et intégrité, ce que nous n'avons pas vu depuis de nombreuses années.

Le gouvernement libéral précédent a détruit la confiance que les Canadiens avaient à l'égard de leur gouvernement et nous avons entrepris de corriger cela. La nouvelle loi fédérale sur la responsabilisation jouera un grand rôle à cet égard. Elle établira les normes de comportement que les gouvernements de notre pays devront respecter dans les années à venir. Je suis très fier de notre premier ministre et de tous mes collègues qui ont aidé à préparer cette loi. C'est une mesure que le gouvernement conservateur, sous la direction de notre premier ministre, a présentée au Parlement.

Je sais que mes collègues d'en face appuieront également cette mesure législative. Ils reconnaissent qu'il est important de restaurer la confiance que les Canadiens avaient en leur gouvernement autrefois, confiance qui a malheureusement fondu au cours de 13 dernières années.

● (1800)

La réduction de la TPS profitera à tous les Canadiens en leur offrant un bon allègement fiscal. Nous offrirons des services de garde d'enfants efficaces. Nos programmes reconnaîtront que les familles canadiennes qui ont des enfants d'âge préscolaire, qu'elles vivent en milieu urbain ou en milieu rural, ont besoin d'aide pour s'occuper de leurs enfants pendant que les parents doivent travailler pour gagner la vie des leurs.

La réduction des délais d'attente dans les hôpitaux pour les soins critiques figure également au rang de nos priorités et les Canadiens appuient cette mesure. Nous sommes fiers de notre gouvernement et de notre premier ministre.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé longuement des affaires étrangères. J'aimerais donc lui poser une question à ce sujet.

On a appris l'existence en Chine d'un camp de concentration des adeptes du Falun Gong. C'est très inquiétant. Il y a aussi l'affaire de Huseyincan Celil, un citoyen canadien de Burlington. Il a été détenu en Ouzbékistan et est passible d'extradition vers la Chine, où il a été condamné à mort in absentia. S'il est extradé, il sera probablement exécuté.

Durant les dernières élections, le premier ministre a demandé aux Canadiens de défendre les valeurs du Canada. Le député ne croit-il pas que les gens aimeraient maintenant savoir si le premier ministre va défendre les Canadiens et intervenir lorsque des citoyens canadiens ont des difficultés à l'étranger?

Amnistie internationale, la Coalition of Muslim Organizations of Canada, d'autres ONG et sa famille plaident en faveur de M. Celil. Ils militent pour sauver la vie de ce Canadien détenu contre son gré à l'étranger. Voilà un exemple de cas où il faudrait défendre les Canadiens.

Le député, qui siège ici depuis 13 ans, va-t-il demander au ministre des Affaires étrangères et au premier ministre d'intervenir immédiatement avant que cela ne devienne une autre affaire Maher Arar?

M. Richard Harris: Monsieur le Président, je ne connais pas le cas Celil, mais je connais l'article concernant un présumé camp de concentration où les adeptes du Falun Gong seraient détenus et où il y aurait de graves violations des droits de la personne. Cet article y attirerait mon attention en raison de la gravité des violations des droits de la personne dont il fait état.

L'Adresse

Le député peut avoir l'assurance que la situation me préoccupe. Je la porterai certainement à l'attention de notre ministre des Affaires étrangères. Je sais qu'il est déjà au courant du dossier, mais je me ferai un devoir de lui en parler en tant que Canadien, en tant qu'homme qui respecte les droits de la personne au Canada et partout dans le monde et en tant que personne qui croit que les pays qui ne respectent pas les droits de la personne doivent être rappelés à l'ordre avec toute la force nécessaire. Avec son dossier en matière de droits de la personne, le Canada a le droit d'exiger que les pays avec qui il a des relations diplomatiques respectent les droits humains aussi rigoureusement qu'il le fait lui-même.

J'en prends l'engagement envers le député. Je sais qu'il s'unira à moi pour que le dossier soit abordé à la Chambre des communes.

• (1805)

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, le député de Cariboo—Prince George a parlé de la loi sur la responsabilité, de son importance et de l'importance de son contenu, mais il manque cependant une chose à ce projet de loi. Il ne contient rien qui s'appliquerait à la première crise de responsabilité du gouvernement, à savoir, la défection du député qui est devenu le ministre du Commerce international et le manque de respect que cela témoigne envers les électeurs de Vancouver Kingsway qui avaient élu un député libéral pour se retrouver avec un député conservateur.

Le NPD a formulé des propositions sur lesquelles nous avons voté lors de la dernière législature. En fait, quelques conservateurs avaient appuyé le projet de loi néo-démocrate visant à contraindre les députés qui veulent changer de parti à siéger d'abord comme indépendants puis à passer le test d'élections partielles afin de donner aux électeurs la possibilité de choisir, en dernier ressort, de quel côté siègera leur député.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense du fait que le gouvernement conservateur n'ait pas inclus dans sa loi sur la responsabilité des dispositions concernant les députés qui changent de parti?

M. Richard Harris: Monsieur le Président, je suis certain que lorsque la Chambre débattrait du projet de loi sur la responsabilisation, les députés des partis d'opposition exposeront leurs points de vue, tant à la Chambre que devant le comité, et qu'ils proposeront des amendements. C'est un projet en évolution. Nous souhaitons la participation des députés néo-démocrates, libéraux et bloquistes. Nous avons hâte de voir les amendements qu'ils proposeront et qui pourront donner lieu à un débat animé.

Pour l'instant, je rappelle au député néo-démocrate qu'aucune mesure législative de cette teneur n'est encore en place. Après le débat et le vote, il y en aura peut-être une.

En ce qui concerne le député de Vancouver Kingsway, qui siège maintenant dans les rangs de notre parti, nous avons fait une acquisition fort valable. Le député, qui a estimé que le Parti conservateur était celui où il serait le mieux, servira bien le Canada. Sa décision servira également les intérêts de la Colombie-Britannique, du gouvernement et du Canada. Je me réjouis que nous ayons su attirer un si bon élément.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, c'est mon premier discours de la législature. J'en profite donc, malgré le peu de temps dont je dispose, pour remercier les électeurs de ma circonscription de m'avoir réélu avec une majorité considérablement plus importante et d'être venu voter en grand nombre. Je leur en suis reconnaissant.

Je suis reconnaissant à mon équipe de campagne, dirigée par Mike Firth, du travail fantastique qu'elle a fait. Je suis aussi reconnaissant à

ceux qui travaillent dans mon bureau sur la Colline et dans mes bureaux de circonscription à Carleton Place et Napanee. Je vais les nommer. Shandy, Sonia, Steve et Brad travaillent ici sur la Colline et font tous un travail fantastique. Anita et John travaillent dans mon bureau de Napanee et font de l'excellent travail là-bas. Sam, Andrea et Carol travaillent au bureau de Carleton Place. Ensuite, il y a mon adjointe exécutive, Mindy Conlin, qui, depuis quatre ans et demi, a été mon pilier et souvent ma mémoire et que le ministre de la Justice vient juste de me voler. Toutes ces personnes ont été d'un appui inestimable et ont fait de l'excellent travail, me permettant ainsi de mieux représenter ma circonscription.

Je voulais parler un peu du fait qu'il s'agit du discours du Trône le plus court de mémoire d'homme, mais aussi du discours du Trône le plus ciblé de mémoire d'homme. Comme tout le monde le sait, il y a beaucoup moins de mots dans l'actuel discours du Trône qu'il y en avait dans celui qui a été fait sous l'ancien gouvernement libéral pendant la 38^e législature, et ce n'est pas par hasard. Nous avons un programme et nous pouvons l'exposer de façon brève et succincte. Souvent, cela prend beaucoup plus de mots pour dire qu'on n'a rien à dire que cela en prend pour exposer ses priorités.

J'imagine que de nombreux Canadiens ont eu le temps de se familiariser avec les cinq priorités de notre gouvernement, que nous avons exposées pendant la campagne et ensuite dans le discours du Trône. Maintenant, nous allons commencer à leur montrer ce que nous comptons faire.

Je pense d'abord aux nouvelles normes éthiques énoncées dans la loi, la Loi fédérale sur l'imputabilité. Deuxièmement, je pense à la réduction de la TPS, de 7 p. 100 à 6 p. 100; celle-ci sera comprise dans notre budget. Troisièmement, je pense aux mesures législatives visant à assurer la sécurité et la sûreté de nos rues, de nos villes et de nos quartiers, et en particulier au durcissement des peines pour l'utilisation d'armes à feu pour la perpétration d'un crime. Quatrièmement, je pense à la mesure visant à donner le choix aux parents en matière de services de garde, grâce au versement d'une allocation annuelle de 1 200 \$ pour tous les enfants de moins de six ans. Enfin, dernier sujet mais pas pour autant le moins important, je pense aux mesures que nous allons prendre, comme cela est expliqué dans le discours du Trône, pour réduire le temps d'attente pour les patients, en collaboration avec les provinces.

Bref, si nous regardons les choses sous une perspective un peu différente, le discours du Trône porte sur des normes éthiques plus strictes, des impôts moins lourds, des rues plus sûres, des services de garde de meilleure qualité et plus accessibles, et un régime public de soins de santé de haute qualité assortis de délais d'attente plus courts.

Le discours du Trône est-il ciblé? Absolument, mais, de notre point de vue, il est aussi très ambitieux, en particulier du fait qu'il est libellé en aussi peu de mots.

L'Adresse

Je n'ai que quelques minutes, si bien que je me concentrerai sur un aspect du discours du Trône et du programme du gouvernement qui compte le plus pour moi. Nous avons résumé en quelques mots un programme très ambitieux: la réforme démocratique. J'étais le porte-parole de mon parti en matière de réforme démocratique lors de la précédente législature. Je suis maintenant le leader parlementaire adjoint du gouvernement ainsi que l'adjoint au ministre de la Réforme démocratique. Ce que nous disons dans le discours du Trône au sujet de la réforme démocratique est très bref. Voici:

S'appuyant sur les travaux entrepris par la législature précédente, le gouvernement fera appel à la participation des parlementaires et des citoyens pour l'examen des enjeux touchant le système électoral et les institutions démocratiques du Canada.

Voyons voir ce que cela signifie. Pour ce qui est de l'aspect du programme du gouvernement qui a déjà été intégré dans la loi, et il y en aura d'autres, cela signifie qu'en intégrant à la loi fédérale sur la responsabilité la réforme du financement des partis politiques, nous faisons en sorte que l'influence des politiciens fédéraux ne puisse plus jamais s'acheter. Nous bannissons de notre système politique l'achat de l'influence.

• (1810)

Nous interdirons tous les dons des sociétés et des syndicats, non seulement aux partis politiques fédéraux, mais aux candidats à la direction d'un parti et aux candidats politiques. Nous ferons en sorte que seuls les particuliers pourront faire des dons. Afin d'assurer que l'influence ne puisse s'acheter, nous ferons passer de 5 000 \$ à 1 000 \$ la limite annuelle des contributions que peut verser un particulier.

Un autre point important a été soulevé au cours de la précédente législature dans un projet de loi d'initiative parlementaire. Nous veillerons à ce que les cadres chargés des élections dans toutes les circonscriptions du Canada soient nommés en fonction de leurs

compétences et non pas pour des raisons partisans. Cette idée, qui a été lancée par le Bloc québécois et appuyée par le Nouveau Parti démocratique, est concrétisée dans la loi. C'est un pas de géant en avant qui contribuera énormément à faire en sorte que notre système électoral soit équitable.

Nous avons aussi parlé de changements au Sénat. Dans le discours du Trône, il y a bon nombre d'autres éléments que nous n'avons abordés que très brièvement, et ils seront intégrés à notre programme.

Le vice-président: Comme il est 18 h 15, je dois interrompre les délibérations.

[*Français*]

Conformément à l'ordre adopté le mardi 11 avril 2006, la question sur la motion telle que modifiée est réputée mise aux voix et adoptée.

(La motion telle que modifiée est adoptée.)

• (1815)

[*Traduction*]

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je propose:

Que l'Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence la Gouverneure générale par le Président.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le vice-président: Comme il est 18 h 16, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 17.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 24 avril 2006

| | | |
|--|-----|--|
| LE DISCOURS DU TRÔNE | | |
| REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉ- PONSE | | |
| M. Wrzesnewskyj | 391 | |
| M. Siksay | 392 | |
| M. Warawa | 393 | |
| M. Szabo | 394 | |
| M. Murphy (Charlottetown) | 394 | |
| M. Cullen (Etobicoke-Nord) | 395 | |
| M. Lunney | 396 | |
| Mme Mourani | 397 | |
| M. Blaney | 398 | |
| M. Szabo | 399 | |
| M. Lemay | 399 | |
| M. Harvey | 400 | |
| M. Szabo | 401 | |
| M. Lake | 401 | |
| M. Warkentin | 403 | |
| M. Siksay | 403 | |
| M. Stanton | 403 | |
| M. Szabo | 405 | |
| Mme Fry | 405 | |
| M. Valley | 406 | |
| M. Merrifield | 408 | |
| M. Stoffer | 409 | |
| M. O'Connor | 409 | |
| M. Szabo | 410 | |
| M. Siksay | 410 | |
| M. Wrzesnewskyj | 411 | |
| M. MacKay | 411 | |
| M. Murphy (Charlottetown) | 413 | |
| M. Paquette | 413 | |
| M. Martin (Winnipeg-Centre) | 413 | |
| M. Nadeau | 413 | |
| M. Paquette | 415 | |
| M. Blais | 415 | |
| DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS | | |
| Le Parti conservateur du Canada | | |
| M. Anders | 415 | |
| Anthony Lociento | | |
| Mme Sgro | 415 | |
| Paul Ouellet | | |
| M. Lemay | 416 | |
| La circonscription de New Westminster—Coquitlam | | |
| Mme Black | 416 | |
| Le bénévolat | | |
| M. Williams | 416 | |
| Les affaires autochtones | | |
| M. Valley | 416 | |
| Les victimes d'actes criminels | | |
| M. Moore (Fundy Royal) | 416 | |
| La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur | | |
| M. Kotto | 417 | |
| L'Arménie | | |
| M. Goodyear | 417 | |
| Les Forces canadiennes | | |
| M. Wilfert | 417 | |
| Les consultations prébudgétaires sur Internet | | |
| Mme Ablonczy | 417 | |
| L'Irak | | |
| M. Siksay | 417 | |
| L'Arménie | | |
| Mme Folco | 418 | |
| L'Arménie | | |
| Mme Demers | 418 | |
| Les Forces canadiennes | | |
| M. Thibault (Nova-Ouest) | 418 | |
| La taxe sur les produits et services | | |
| M. Sorenson | 418 | |
| QUESTIONS ORALES | | |
| La frontière canado-américaine | | |
| M. Graham (Toronto-Centre) | 419 | |
| M. Harper | 419 | |
| Les nominations faites par le gouvernement | | |
| M. Graham (Toronto-Centre) | 419 | |
| M. Harper | 419 | |
| Le prix de l'essence | | |
| M. Graham (Toronto-Centre) | 419 | |
| M. Harper | 419 | |
| M. McTeague | 419 | |
| M. Harper | 419 | |
| M. McTeague | 419 | |
| M. Harper | 420 | |
| L'agriculture et l'agroalimentaire | | |
| M. Duceppe | 420 | |
| M. Harper | 420 | |
| M. Duceppe | 420 | |
| M. Harper | 420 | |
| M. Bellavance | 420 | |
| M. Anderson | 420 | |
| M. Bellavance | 420 | |
| M. Anderson | 420 | |
| La garde des enfants | | |
| M. Layton | 420 | |
| M. Harper | 420 | |
| M. Layton | 420 | |
| M. Harper | 421 | |
| Les nominations faites par le gouvernement | | |
| M. Holland | 421 | |
| M. Harper | 421 | |
| M. Holland | 421 | |

| | |
|--|-----|
| L'autisme | |
| M. Godin | 427 |
| La garde d'enfants | |
| M. Savage | 428 |
| La citoyenneté et l'immigration | |
| M. Silva | 428 |
| L'environnement | |
| M. Stanton | 428 |
| La fiscalité | |
| M. Stanton | 428 |
| Questions au Feuilleton | |
| M. Lukiwski | 428 |

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'adresse en réponse

| | |
|--|-----|
| M. Crête | 428 |
| M. Lessard | 430 |
| M. Crête | 430 |
| M. Van Kesteren | 431 |
| M. Brown (Leeds—Grenville) | 432 |
| M. Lessard | 433 |
| M. Thibault (Nova-Ouest) | 433 |
| Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata— Les Basques) | 435 |
| M. Savage | 435 |
| Mme Minna | 436 |
| M. Batters | 437 |
| M. Christopherson | 438 |

| | |
|--------------------------------------|-----|
| M. Hanger | 438 |
| Mme Black | 440 |
| Mme Neville | 440 |
| M. Wallace | 440 |
| M. Christopherson | 442 |
| Mme Savoie | 442 |
| M. Blaney | 443 |
| Mme Savoie | 443 |
| M. Julian | 443 |
| Mme Charlton | 444 |
| M. Lessard | 445 |
| M. Blaney | 446 |
| Mme Kadis | 446 |
| Mme Savoie | 448 |
| M. Savage | 448 |
| M. Siksay | 449 |
| M. Rota | 449 |
| M. St. Amand | 450 |
| M. Epp | 450 |
| M. Savage | 451 |
| M. Harris | 451 |
| M. Szabo | 452 |
| M. Siksay | 453 |
| M. Reid | 453 |
| Adoption de la motion modifiée | 454 |
| M. Nicholson | 454 |
| Motion | 454 |
| Adoption de la motion | 454 |

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>